L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1207 - VENDREDI 1er MARS 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

MAZERON

JOURNÉES PORTES OUVERTES
du 5 au 9 mars



JOURNÉE ÉCORNAGE
le 8 mars à 11h et 15h

Route Nationale 6 - ZA
89200 **Magny - 03 86 33 17 70**
mazeronsa@yahoo.fr

▶ Sommaire



Règlementation
Transport des produits phyto-sanitaires. Soyez prudents. *Page 14*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
OGM : Pas de recherche, pas d'avis !

P 11 **Actualité** Nièvre
Étiquetage des plats cuisinés : Des éleveurs FDSEA/JA s'invitent dans trois magasins

P12 **Actualité** Yonne
Concours général agricole Un cru 2013 bien mérité

P16 **Actualité** Bourgogne
AG des éleveurs de chevaux de sport Un marché difficile mais des raisons de garder le moral

P15 **Filières** Élevage
Agriculture se diversifier, en élevant des poulets

P18 **Filières** Cultures
Réglementation du nouveau dans l'utilisation, le conseil et la vente des produits phytosanitaires

Salon de l'Agriculture

La Bourgogne bien représentée



La "crise des plats cuisinés" a une nouvelle fois mis l'alimentation au cœur de l'actualité. C'est dans ce contexte que s'est ouvert la 50éme édition du Salon de l'Agriculture, l'occasion pour le monde agricole de montrer son savoir-faire et la qualité de ses produits.

A l'occasion de la journée "Bourgogne", les personnalités étaient nombreuses pour soutenir l'agriculture Bourguignonne.



Fertilisation
Un épandage de précision toute largeur

STOCK DISPONIBLE

KUHN
be strong, be **KUHN**
* Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert

03 86 20 17 38

LE COMITÉ DES FOIRES DE LUZY (58)

organise sa traditionnelle
FOIRE DE PRINTEMPS
sous la grande Halle le
SAMEDI 9 MARS de 8h à 18h
Exposition d'une cinquantaine de veaux, taureaux 2 ans et adultes.





Tel. 06 22 23 80 09

l'Agenda

Côte d'Or

Instants santé pour le canton de Montbard
Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Montbard, du 25 au 29 mars au centre social Romain Rolland, 3 place Anatole France.

Instants santé pour le canton de Montigny-sur-Aube
Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Montigny-sur-Aube, du 12 au 14 mars de 7h30 à 11h30 à la salle de la mairie de Montigny.

Groupama Assemblées générales des caisses locales
Pontailler : vendredi 1er mars à 18h30 à la salle des fêtes de Pontailler. Beaune : jeudi 7 mars à 18h30 au Novotel de Beaune. Ouges-Noiron : vendredi 8 mars à 18h30 à la salle des fête de Corcelles. Saint Jean Terre et Saône: mardi 12 mars à 18 h30 à la salle des fêtes d'Esbarres. Meursault : jeudi 14 mars à 18h30 à la salle des fête de Puligny-Montrachet. Dijon : vendredi 15 mars à 18h30 à l'espace Tabourot à Saint-Apollinaire. Aignay-le-Duc : mardi 19 mars à 18h30 à la salle Roidot d'Aignay.

Assemblées générales du syndicat simmental française
Le syndicat départemental des éleveurs de la race Simmental française se réunissent en assemblée générale mardi 5 mars à partir de 10 heures à la salle des fêtes de Beaumont-sur-Vingeanne. L'après-midi sera consacrée à la visite de l'ERL Gardey.

Fête du crémant à Chatillon le 16 mars
Samedi 16 mars à Châtillon, de 10 heures à 18 heures, se déroulera la Fête du Crémant, qui accueillera 20 vignerons afin de promouvoir le Châtillonnais, son vignoble et son Crémant de Bourgogne.

Boeuf de Pâques
Le 17 mars à Dijon

Nièvre

Agriculture durable Conférence à Challuy
Le Collectif nivernais pour une agriculture durable (CNAD) organise une conférence-débat, le 12 mars, à 20h30, au lycée agricole de Challuy. A cette occasion, Marc Dufumier, agronome, professeur à Agro Paris Tech, expert international des questions agricoles, interviendra sur le thème *«quelles politiques agricoles pour une agriculture durable»*?
Un débat avec les élèves ainsi qu'avec les personnes intéressées suivra la conférence.
Renseignements: CNAD au 03 86 68 81 26 ou mail: les3pres@aliceadsl.fr.

Actrices nivernaises Restitution
L'association des Actrices nivernaises organise une restitution des travaux du Festival des groupes, qui s'est tenu à Arras sous l'égide de la FNGEDA fin 2012, lors duquel elle a remporté le Trophée de l'innovation en *«technique de production»* pour son travail autour de l'homéopathie vétérinaire. La réunion est prévue le 27 mars, de 16h30 à 19h, à la Chambre d'agriculture de Nevers, en présence de ses adhérent(e)s et partenaires.

Afdi BFC AG à Château-Chinon
La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont *«les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts?»*

Avenir Assemblée générale
L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre rurale (Avenir) tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 15 mars 2013 à 9h30, dans la salle N°2 de la Chambre d'agriculture à Nevers. A l'ordre du jour: bilan des activités 2012 et orientations 2013, rapports financier et prévisionnel, questions diverses. Contact: 03 86 93 40 27 ou avenir58@yahoo.fr.

Yonne

Filière chanvre
Une réunion d'information sur la filière chanvre se tiendra vendredi 1er mars à 10 h, dans les locaux de la Chambre d'agriculture, rue Guynemer à Auxerre, en présence des Chanvriers de l'Est
Pour tout renseignement : tel 03 86 94 22 19

Bal Folk à Avallon
Le samedi 9 mars, un bal folk animé par le R'Gipiau avallonnais se tiendra à partir de 20h30 au marché couvert. Entrée 5 euros (gratuit pour les enfants).

Agence Eau Seine Normandie
La Direction Territoriale Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine Normandie organise une réunion de présentation du 10e programme 2013/2018 entré en vigueur le 1er janvier dernier à destination des élus et partenaires, mercredi 13 mars, de 9 h à 12 h 30, Salle de conférences du Conseil général, au «89», 16 bd de la Marne à Auxerre (Anciens locaux du Crédit Agricole)
Renseignement au : 03 86 83 16 57

AG BioBourgogne association le 4 mars
L'assemblée générale de BioBourgogne association se tiendra le 4 mars à la salle de la Mairie de la Ferté-Loupière (A6, sortie 18, Joigny). Au programme : en matinée la visite de la ferme de Christelle Garnier et Emmanuelle Charme (grandes cultures et volailles de chair) de 10h30 à 11h45,avec un stand 100% bio des produits locaux. La ferme est située à Collerie, à la Ferté-Loupière, prendre la direction Charny, puis la première à droite. A midi, repas sorti du sac à la salle de la mairie. L'après-midi, assemblée générale statutaire de 13h45 à 17h.

Anciens exploitants réunions MSA
Deux réunions d'information sont organisées, en collaboration avec la MSA, par la section Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne, lundi 4 mars, à 14 h, au Pôle Artisanat et Agriculture du Sénonais, 8 Impasse de l'Europe à Maillot et lundi 11 mars, à 14 h, à la MSA à Auxerre, 14 rue Guynemer (Salle Pierre Lorne, 2e étage)
Au programme : présentation des activités de la Section, présentation de la politique d'action sanitaire et sociale ainsi que des aides individuelles et collectives en matière de maintien à domicile des personnes, présentation du nouveau site Internet de la MSA

Quinzaine du Conseil en Elevage
Dans le cadre de la «Quinzaine du Conseil en élevage», le Groupement ALYSÉ vous invite à ses rendez-vous du conseil et de l'expertise ;
Lundi 11 mars, de 13 h 30 à 17 h : EARL Le Carbon, Lieu-dit Le Carbon, à Champcevrais (Bien être des veaux, travail et bâtiment)
Lundi 11 mars, de 13 h 30 à 17 h : EARL Ribierre, 2 rue du Charron, Les Ormes (Economie d'énergie)
Mardi 12 mars, de 13 h 30 à 17 h : Gaec Desmoutiers Breton, 10 rue Cadoux, à Branches (Optimiser son revenu avec la transformation fromagère)
Jeudi 14 mars, de 13 h 30 à 17 h : EARL du Bois Vassy, 8 rue de la Cimentelle, à Etaule (Contention et sécurité au travail)

Comprendre les marchés pour progresser
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mardi 5 mars, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème *«Comprendre les marchés pour progresser»*. Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation
Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat).
Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99

Yonne

Futurs retraités, la Dica est une obligation
2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Instants Santé MSA pour le canton de Brienon sur Armançon
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Brienon sur Armançon, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 18 au vendredi 22 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Brienon sur Armançon. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Conférence ALYSÉ
Conférence d'inauguration d'Alysé, dans le cadre de Passion Elevage, jeudi 7 mars, à 10 h, dans ses locaux, 3 rue Jules Rimet à Migennes. Thème : *«Les clés de la réussite économique pour nos filières élevage»*, avec la participation de Thierry Pouch, économiste et responsable du Service des études économiques de l'APCA. Inscription souhaitée avant le 4 mars
Renseignements :
Laurence Oursel au 03 86 92 36 73 - ibo@alyse-elevage.fr

Mes P@rcelles
Prochaines formations de prise en mains du logiciel Mes P@rcelles, vendredi 8 et lundi 18 mars, organisées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en ses locaux de la rue Guynemer, à Auxerre
Renseignements et inscriptions : Esther Huot au 03 86 94 28 45

Apecita Permanence le 28 mars
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 28 mars, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Abonnement Terres 2013 de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Salon international de l'Agriculture

L'agriculture, une chance pour la France

Le président de la République a inauguré le 50ème Salon de l'agriculture, le 23 février. Compte-rendu d'un marathon de plus de dix heures.

Arrivé de très bonne heure, à l'heure de la traite, François Hollande, président de la République, a entamé un marathon de dix heures ce samedi 23 février pour montrer l'intérêt qu'il portait au secteur agricole du pays. Dès 7 h 30, il a entamé des discussions avec les éleveurs et les professionnels du secteur, ponctuant ces rencontres par la remarque suivante : *«ce sont les éleveurs qui sont dans la situation la plus difficile mais le pire est derrière»*.

Origine des viandes

Une heure plus tard, le président sacrifiait au traditionnel discours d'ouverture du SIA en évoquant d'entrée de jeu l'actualité du moment. *«Je veux qu'on arrive à un étiquetage obligatoire des viandes dans les plats cuisinés. Mais toutes les démarches volontaires, en attendant cette obligation pour tous, seront les bienvenues. Je rappelle aussi que les labels existent et autour de ces labels, les consommateurs peuvent avoir confiance»*. Un peu plus tard, sur le stand d'Interbev, l'interprofession des viandes, et dans la bousculade, François Hollande recueille la signature d'une charte Carrefour France qui s'engage à n'acheter que de la viande bovine et porcine origine France pour ses plats cuisinés frais et pour ses surgelés. *«Aujourd'hui, 80 % de ces produits sont déjà avec des viandes françaises. Nous voulons arriver à 100 %. Ce sera chose faite en mars pour le frais et d'ici six mois pour les surgelés»* précise Noël Prioux, son président. Pour la FNB, Guy Hermouet estime que ce genre d'initiative permet *«de sortir par le haut de cette crise, avec une mobilisation de toute la filière, distribution comprise. Au même titre que VBF avait ramené de la confiance en 96, cette initiative va redonner de la confiance aux consommateurs»*. Les groupements Intermarché ont également indiqué une démarche de ce genre, tout comme Système U.



C'est sur les stands en rapport avec l'élevage bovin viande que le président de la République a été le plus attendu et le plus suivi. Ici, il s'entretient avec Pierre Chevalier, président de la FNB, sur le stand Interbev. Au second plan Guillaume Garot (à gauche), ministre en charge de l'Agroalimentaire, et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture.

Entre temps, le président avait visité le stand Inaporc. Jean Michel Serres, président de la FNP, a rappelé que le propos présidentiel est dans la droite ligne de ce qui s'était dit au Space et que des propositions devaient voir le jour en mars. Il y a urgence aussi dans le secteur porcin. *«Il faut arrêter l'hémorragie de la baisse des parts de marché du porc français en Europe. Il faut savoir parler avec les ministres concernés, dont celle de l'écologie, afin de redonner l'envie d'investir»*. Dans la foulée, François Hollande a visité le stand Reconquête ovine. Ici, les responsables de la FNO lui ont fait part d'un travail qui visait à mettre en place un fond d'investissement qui permettra de favoriser la formation et l'installation de jeunes. Comme il y aura appel public à l'épargne, le fond est en attente d'un agrément de la part de l'autorité des marchés financiers. La visite se poursuit au gré des races bovines, notamment les races en conservation. Les spécialistes de la génétique animale et certains professionnels ont pu, au passage, expliquer au président l'importance de la recherche génétique sur les caractères fonctionnels et pas seulement de production.

> « Le SIA ne doit pas être simplement la fête de l'agriculture mais aussi un moment de prise de conscience que l'agriculture est une chance pour la France ».

Secteur laitier

Lors de son discours inaugural du 50ème SIA, le président de la République a quelque peu surpris son monde. Cela s'est passé à la fin de sa prise de parole. Auparavant, il avait rencontré des éleveurs laitiers notamment, qui n'avaient pas manqué de lui faire comprendre la difficulté de leur situation. Afin de montrer qu'il les avait entendus, François Hollande a immédiatement souligné la position *«très délicate»* des producteurs laitiers. Avant d'enchaîner : *«Nous les soutiendrons de façon exceptionnelle»*. Surprise du ministre de l'agriculture mais aussi des responsables professionnels et syndicaux. La FNPL a donc contacté le conseiller technique de l'Élysée en charge du dossier qui a précisé la pensée présidentielle. Il n'y aura pas de déblocage d'une somme d'argent sonnante et trébuchante mais dans les dispositifs déjà existants (PAC, LME, fiscalité…) ou à venir (loi sur la consommation), des mesures seront ciblées en direction de la profession laitière. Certaines améliorations seront possibles par la prise simple de décrets d'application. À suivre…

Végétal, bio et proximité

Direction ensuite le stand des Brasseurs de France et de l'Odyssée végétale : là, Eric Lainé, le président de l'Odyssée et de la Confédération générale des planteurs de betteraves, exprime sa satisfaction concernant la position française sur la PAC mais souhaite que le gouvernement français revoie sa position sur les biocarburants de première génération. Sur les espaces réservés aux fruits et légumes, le président rencontre Jacques Rouchaussé, le nouveau président de Légumes de France. Le sujet de la compétitivité y est également abordé. *«Le crédit d'impôt, c'est important mais il faut aller beaucoup plus loin. L'idée est de pouvoir réinsérer des gens, peu ou pas qualifiés, au chômage depuis longtemps pour leur redonner une chance de travail. Le président s'y est montré favorable et a demandé à ce que la FNSEA fasse l'inventaire des filières ayant besoin de main d'œuvre»*. Sur les intrants et dans le cadre d'Écophyto, Jacques Rouchaussé a demandé de lever le pied notamment lorsque certaines molécules qui doivent être retiré sont sans substitution possible. Sur le pavillon des vins, François Hollande a précisé que le vin était *«un bon modèle culturel mais il faut exporter davantage. C'est en tout cas la première fois qu'un président de la République prend autant de temps autour des produits de la viticulture. C'est une vraie forme de reconnaissance des métiers et des territoires concernés. Le président s'est déclaré favorable à l'éducation et à l'information autour des produits de la filière»* a précisé Jérôme Despey président du comité vin chez FranceAgrimer. Pas de grande déclaration sur le bio mais l'assurance que la commande publique pourrait désormais utiliser un outil qui lui permettra d'adresser les producteurs bio et de proximité. Cet outil, c'est Agrilocal, mis au point par le département de la Drôme et ses partenaires et qui deviendra un outil national à partir du mois de mars. La matinée présidentielle se terminera par une visite sur les stands dédiés à l'enseignement, fer de lance d'une partie de la politique de François Hollande : former et éduquer les jeunes pour les diriger vers les métiers agricoles et aval de l'agriculture, des secteurs très demandeurs en termes d'emplois.

THIERRY MICHEL

Xavier Beulin Les sujets de fond

Comme la plupart des professionnels croisés lors la visite du président de la République, Xavier Beulin, président de la FNSEA, reconnaît volontiers que *«François Hollande connaît les sujets dont il parle»*. Pour le responsable syndical, qui s'est entretenu avec le président avant la visite officielle, trois domaines demeurent fondamentaux : *«la Politique agricole commune (PAC), la compétitivité et la traçabilité»*. Sur le sujet conjoncturel de l'étiquetage suite à la découverte de viande de cheval en lieu et place de viande de bœuf dans des lasagnes,

Xavier Beulin s'interroge. *«Je crains qu'il sera difficile de réunir une majorité qualifiée au niveau de l'Union européenne, seuil requis pour pouvoir avancer sur l'obligation d'étiqueter à l'échelle de l'union»*. Sur le volet plus structurel de la compétitivité, le patron de la FNSEA a abordé trois sujets avec le président : l'élevage bien sûr, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et les normes. Il a attiré l'attention du chef de l'État sur le fait que *«beaucoup d'efforts sont demandés aux producteurs. Les lourdeurs administratives et la complexité des contrôles sont aussi des thèmes sur lequel nous avons sensibilisé le président»*. Concernant l'adaptation de l'outil de transformation,

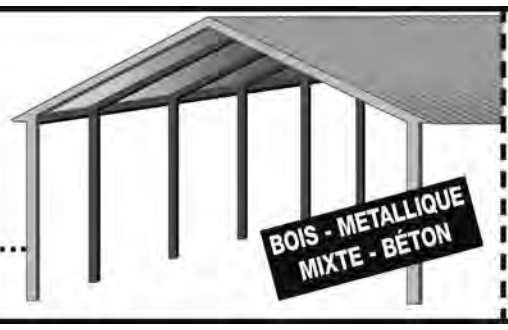
Xavier Beulin estime qu'elle sera *«encore plus compliquée si les pertes de production en amont se poursuivent»*. Il a aussi abordé le sujet des énergies renouvelables à travers le photovoltaïque notamment. Toujours sur la compétitivité, Xavier Beulin attend que *«la Banque publique d'investissements (BPI) joue son rôle à plein en investissant sur l'aval de l'agriculture et notamment sur l'outil de transformation»*. Bien sûr, dans les relations de la production agricole avec ses filières aval, *«la question des prix et du rapport au secteur de la distribution (GMS en particulier)»* a aussi été posée.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - B.P. 7
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Assemblée générale de JA 21

OGM : Pas de recherche, pas d'avis !

L'assemblée générale des JA21, vendredi dernier à Châtillon-sur-Seine, a été largement consacrée aux organismes génétiquement modifiés.



La salle de l'espace rencontre loisirs de Châtillon était bien garnie, malgré l'absence d'une quarantaine d'invités.

Ne demandez pas à un JA ce qu'il pense des OGM, il n'aura pas d'avis. *«Le problème en France, c'est qu'il n'y a pas de recherche. Lorsqu'il y a des cultures d'essai, elles sont systématiquement arrachées par les anti-OGM. Comment prendre position si nous n'avons aucune donnée scientifique?»* se demande Aurélien Viellard, président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or. L'assemblée générale de son syndicat s'est penchée sur la question, la semaine dernière à Châtillon. Vincent Lavier, responsable du pôle végétal de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, est notamment intervenu. Celui qui sera probablement élu président de la Chambre d'agriculture à la fin de la journée semblait être au diapason avec Aurélien Viellard : *«Le sujet des OGM est rapidement devenu passionnel. D'un point de vue scientifique, la réflexion n'a jamais pu avancer. Les expérimentations n'ont jamais pu aboutir à cause des faucheurs volontaires. Je pense qu'il faut laisser travailler la recherche et lui faire confiance. A partir de là, nous pourrons prendre des décisions en toute connaissance de cause»*.

«Perte de savoir-faire»

Frédérique Pelsy, présidente du centre Inra de Colmar, a elle-même reconnu le *«trop faible»* travail réalisé sur les organismes génétiquement modifiés. Julien Valentin, administrateur JA national, a parlé de *«perte de savoir-faire»* et de *«saccages intellectuels»* : *«Nous ne sommes pas au Moyen-âge, pourquoi ne pas essayer d'en savoir davantage sur ces OGM? Comment peut-on avoir une opinion objective sur ces nouvelles technologies ?»*.

Lors de la table ronde, Vincent Lavier a tenté de peser le pour et le contre : *«les OGM pourraient favoriser l'adaptation à des conditions climatiques plus chaudes et plus sèches. Ils permettraient d'avoir une production plus régulière. En considérant la résistance des plantes aux maladies et aux parasites, les OGM seraient propices à une moindre utilisation des pesticides»*.

Vincent Lavier revient alors sur la réserve en abordant l'agronomie : *«même si l'on avait des OGM, les règles agronomiques devraient être respectées. Prenons comme exemple une variété de soja qui serait résistante au glyphosate. Plusieurs applications d'affilée pourraient entraîner une résistance des plantes que l'on souhaite détruire. Tous les effets positifs du départ seraient annulés. Dans tous les cas, l'agronomie reste le pilier de la production en grandes cultures. Et encore plus important, le risque de dissémination des OGM est quelque chose que l'on ne contrôle pas du tout»*.

AURÉLIEN GENEST



Arnaud Chauve, président du canton de Châtillon/Laignes/Montigny, a présenté avec fierté sa dynamique équipe de JA qui accueillera la prochaine fête départementale de l'agriculture, le 25 août à Châtillon.



Vincent Lavier et Julien Valentin, administrateur JA national, lors de la table ronde autour du thème : *«Connaître les OGM pour mieux préparer l'avenir»*.

En bref

Yann Frelet, secrétaire général de JA 21, monte au créneau...

Dans son discours, Yann Frelet a abordé la notion d'installation, véritable fer de lance des Jeunes agriculteurs : *«Le renouvellement des générations ne passe pas uniquement par les enfants d'agriculteurs. Aujourd'hui, 20% des installations en Côte d'Or concernent des hors cadre familiaux et ce pourcentage va constamment augmenter. Jusqu'à présent, le Conseil régional aidait tous les hors cadre familiaux. Mais une remise en question serait à l'ordre du jour et seuls les systèmes bio, circuits courts et Amap seraient soutenus....*

Nous n'avons rien contre ces systèmes mais pour JA, ces hors cadre familiaux doivent tous être aidés, sans la moindre exception». Yann Frelet rappelle que le Conseil régional aura très probablement la compétence de la gestion des aides du second pilier, dans lequel figurent les aides à l'installation. *«JA sera très attentif sur ce dossier»* mentionne t-il. Concernant la Politique agricole commune, JA21 surveille avec attention le premier pilier : *«nous sommes très attachés à la reconnaissance des zones intermédiaires. On espère qu'elle sera validée et qu'elle limitera le coup de rabot de la surprime des cinquante premiers hectares que nous prépare le ministre»*. Yann Frelet aborde ensuite la tuberculose bovine : *«nous tuons beaucoup de vaches pour seulement 0,02% d'animaux contaminés. Du côté de la faune sauvage, on trouve des pourcentages nettement supérieurs et rien n'est fait. La Fédération des chasseurs ne fait pas assez d'efforts et stigmatise systématiquement le monde agricole. Merci à Monsieur le préfet d'avoir supprimer l'agrainage, nous espérons désormais la surpression du plan de chasse»*. Dernier sujet abordé : celui des dégâts de gibier : *«les barrières devaient être un système provisoire pour protéger certaines cultures. Aujourd'hui, il y a des barrières partout, ce n'est pas sérieux. Les chasseurs ne font pas leur boulot et nous sommes obligés de les entretenir. L'ensemble des contraintes liées au gibier (pose et entretien des barrières, déclarations de dégâts, visites des estimations), représente un mois de travail «bénévole» par an!»*



Aurélien Viellard et Yann Frelet, très attentifs aux débats de l'après-midi.

Salon de l'agriculture

Du 100% Côte d'Or

La journée de mardi était celle du «*21*». De nombreux Côte d'oriens se sont distingués par la diversité de leurs productions. Reportage photos au cœur du salon.

Le Salon de l'agriculture fête son cinquantième anniversaire jusqu'à dimanche soir. La journée à ne pas manquer était bien le 26 février. François Sauvadet a rendu hommage aux producteurs et aux métiers de l'agriculture sur l'espace Bourgogne où s'était installé le stand Côte d'Or. Le président du Conseil général a mis l'accent sur *«la diversité incroyable de notre territoire, avec des filières les plus sûres au monde»*. Pour Dominique Chambrette, *«Notre sécurité alimentaire est la plus importante qui existe. Quelques tricheurs ne doivent pas jeter une ombre sur la qualité de nos produits. Les lasagnes de cheval sont très bons, alors ne nous trompons pas de débat»*. Dominique Chambrette, qui participait à son dernier Salon en tant que président de la Chambre d'agriculture, n'a pas manqué d'éloges envers le secteur agricole : *«Soyons fiers de la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie. Elle génère de la croissance contrairement à d'autres secteurs. Nous créons des emplois sur des territoires où personne ne viendra en créer»*.

AURÉLIEN GENEST



François Sauvadet et Dominique Chambrette, lors de l'inauguration la journée Côte d'Or.



Grande surprise lors du défilé des animaux de Côte d'Or : la présence d'un fauve de Bourgogne, propriété de l'éleveur amateur beaunois Juste François : *«Ce lapin se devait d'être la ! Sa race est la plus représentée chez les éleveurs de lapins amateurs comme moi. Je suis venu par passion, je possède une soixantaine de lapins adultes. Dans la vie de tous les jours, je suis cuisinier !»*



Axelle, 6 ans, représentait l'EARL Deschamps de Poiseul-la-Ville. La petite fille était accompagnée de son grand-père mais aussi de deux invités *«de marque»* : Marc Frot (Conseil général) et Marc Patriat (Dijon Céréales). Retrouvez les résultats ovins dans notre prochaine édition.



Everest, l'un cinq des Charolais de Côte d'Or, a impressionné les visiteurs par sa taille, son poids et sa couleur blanche, des critères exceptionnels pour les Parisiens. Mardi, entre 14h50 et 15 heures, le bovin a été pris en photo à 11 reprises et environ 75 personnes se sont arrêtées près de lui. Quel succès !





Les éleveurs de Traits Auxois ont brillé par leur prestance. Près de trente personnes ont fait le déplacement pour s'occuper des huit chevaux de Côte d'Or et du stand de la race. Pour Pierre Pasdermadjian, cette participation au Sia était l'occasion de «parler Politique agricole commune». Le président du syndicat Trait Auxois a eu la chance de partager un repas avec François Hollande : *«J'avais un message à lui faire passer et il s'est montré très réceptif. La filière du cheval français doit avoir droit à la Pac. Nous sommes une production agricole au même titre que les bovins, les ovins et les autres. Il nous faut absolument la prime de la jument allaitante ! Concernant la traçabilité dans la transformation, la viande de cheval doit être inscrite dans la négociation européenne. Dernier point : la relance de la formation des bouchers chevalins est nécessaire. Nous n'arriverons pas à commercialiser notre viande sans elle»*. Suite à l'affaire Spanghero (terme qu'il n'aime pas trop car pour lui, la responsabilité est bien plus large), Pierre Pasdermadjian se réjouit de voir le consommateur tourner le dos aux GMS : «le consommateur est intelligent et sait sanctionner ces firmes qui commercialisent de la viande étrangère sans la moindre traçabilité». Autre satisfaction pour le responsable équin : *«les bouchers chevalins viennent de progresser en volumes de 15 à 20 % depuis cette affaire»*. Retrouvez les résultats du concours Trait Auxois dans notre prochaine édition.



La race Brune a profité du Salon de l'agriculture pour annoncer la tenue du concours national à Châtillon-sur-Seine, les 28, 29 et 30 juin. *«C'était dans les esprits des éleveurs depuis plusieurs années, maintenant c'est officiel»* commente Olivier Bulot, directeur de BGS. Cent cinquante animaux et 70 éleveurs sont attendus à cette grande manifestation. Jean Bertand et François Sauvadet sont montés sur le stand Brune pour annoncer les dates à retenir. A suivre également : le Mondial 2016 qui est aujourd'hui convoité par le Space, la Lozère, le Sommet de l'élevage et.... Dijon !

>

Trois élevages de Montbéliardes étaient présents au Sia. Le Gaec Magnière (Chazeuil) gagne le prix de la meilleure mamelle jeune et le titre de championne jeune.
L'EARL Tresillard (Noiron-sur-Bèze) termine 4e de sa section.
La Montbéliarde du Gaec Aubry s'empare du titre de la meilleure bouchère.



BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
Th. RIBEYROLLES
Chemin de la Chagnée
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. Fax: 03 80 35 57 25
Port. 06 71 92 21 99
Constructions Métalliques

Édito

Cotiser à la FDSEA ? Et si je sautais le pas ?



Il y a quelques semaines, plus de 60% des paysans de Côte d'Or ont accordé leur confiance à la FDSEA 21 dans le cadre des élections à la Chambre d'agriculture. Nous tenons encore à les en remercier.

Vous le savez et vous en avez apporté la preuve par votre vote, le travail que mène la FDSEA en Côte d'Or mais aussi en Bourgogne ou au niveau national par le biais de la FNSEA est primordial pour l'équilibre des exploitations côte d'orienne.

Je n'ai jamais douté de l'analyse qu'ont les paysans du travail effectué par notre syndicat (dossier lait, dossier viande, environnement, végétal, Pac, gibier, sanitaire, etc...) mais moi comme les autres représentants FDSEA, nous nous interrogeons sur la difficulté des agriculteurs à cotiser à la FDSEA.

En effet il y a encore de nombreux exploitants qui ne cotisent pas mais qui profitent des acquis syndicaux.

Vous êtes vous déjà demandé ce qui se passerait si il n'y avait plus ce syndicalisme majoritaire fort et pertinent capable de peser dans les négociations locales, nationales et internationales grâce à la force de son réseau ? Vous le savez tous, nous perdrions un peu plus à chaque réforme et les contraintes seraient encore plus fortes. Qui viendrait en appui au GDS sur les dossiers sanitaires ? Qui irait négocier les dégâts de gibier ? Qui soutiendrait les plus fragiles ? Qui négocierait les enveloppes bâtiment d'élevage, air de lavage, bâtiment de stockage, génétique? Qui se battrait pour endiguer l'empilement de contraintes environnementales bureaucratiques, dénuées de bon sens agronomique et technique ?

Des exemples il y en a encore des dizaines. Alors oui je vous le redis cotiser à la FDSEA c'est un investissement sur le long terme. De plus, depuis quelques années vous pouvez bénéficier de la Carte Moisson, qui vous apporte un retour rapide sur le prix de votre cotisation (offres locales professionnelles et particulières, billetterie nationale pour des voyages et sorties, achats groupés de fioul, etc…)

Sans parler de l'équipe de collaborateurs, spécialisée dans de nombreux domaines (emploi, juridique, télé-déclaration, conditionnalité, environnement, filières animales et végétales, etc…) à votre disposition pour vous accompagner dans vos différentes démarches.

Tout le monde ne peut pas prendre du temps pour la défense collective mais tout le monde peu cotiser et ainsi participer à la construction de l'agriculture de demain qui doit être moderne et rémunératrice.

Syndicalement,

Jean Bertrand
secrétaire général FDSEA 21

Vente de la Fédération charolaise

Première édition, grosse déception

Seulement deux reproducteurs ont été vendus mercredi 20 février au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois.



Une vente à l'amiable avait précédé les enchères de l'après-midi.

Une chose est sûre : il n'y a pas eu bagarre lors de la distribution des palettes. La vente aux enchères de la Fédération charolaise de Côte d'Or a attiré bien peu d'éleveurs la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. Même constat pour la vente à l'amiable qui était organisée en matinée. «*C'est une déception*» reconnaît le président Thierry Lechenault, «*la présentation était pourtant de qualité, les bénévoles et les éleveurs avaient fourni de beaux efforts de préparation*». Seuls deux des vingt-quatre bovins présents ont été vendus sur l'ensemble de la journée, à la mise à prix de 2 500 euros. «*Difficile de trouver une explication*» enchaîne le président de la Fédération charolaise, «*la communication a été plutôt bonne, même si l'on peut toujours mieux faire. Les trois ventes (GIE, Fédération et UCC) sont peut-être trop rapprochées. Le beau temps a peut-être retenu les agriculteurs dans les champs…*» Autre idée soulevée par Thierry Lechenault et peut-être la plus probable : «*il s'est vendu beaucoup de reproducteurs à l'automne, les cours de la viande étaient plutôt favorables à la fin de l'année 2012. Je pense qu'il s'est fait plus de commerce que lors d'une année normale, alors de nombreux éleveurs sont peut-être déjà servis en reproducteurs*». La reconduite ou non de cette vente qui fêtait là sa toute première édition sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Fédération charolaise qui se déroulera au mois de mai.



Lionel Boisselet, de l'EARL du Noyer à Censerey dans le canton de Liernais (ici à droite) est l'un des deux acheteurs du jour : «*J'étais déjà venu à la vente du GIE mais je n'avais rien acheté. Un reproducteur m'intéressait mais il est très vite monté en prix. Aujourd'hui, deux charolais me plaisaient et il n'y a eu aucune surenchère*».

AG





Laurène Porcheret (Bovins Croissance) a tenté en vain de distribuer des palettes. Seulement trois éleveurs s'étaient servis à l'entrée.

Marcellois

Le Gaec Lagneau passe à l'ère de la volaille





Grosse participation avec près d'une centaine de personnes à l'inauguration et aux portes ouvertes du bâtiment volaille.

De gauche à droite, Michel Lagneau, fondateur du Gaec Lagneau, Colette Lagneau, le futur associé Jeffrey Thierry, Stéphane Lagneau et sa fille.

Près d'une centaine de personnes ont participé, le 15 février dernier, à l'inauguration et à la porte-ouverte du nouveau bâtiment volaille du Gaec Lagneau, à Marcellois.

Le bâtiment, installé à l'écart du village, s'étend sur 1 335 m². Construit par la société bretonne Serupa, il pourra accueillir chaque année jusqu'à six bandes de 30 000 poulets de chair destinés à la filière régionale. Les volailles approvisionneront l'abattoir Laguillaumie (Appoigny, Yonne).

Le fabricant d'aliments régional Soréal et la coopérative Dijon Céréales ont accompagné le projet, soutenu également par le Conseil régional de Bourgogne et le Conseil général de Côte-d'Or, avec l'appui de la Chambre départementale d'agriculture. Lors de l'inauguration, le président du conseil Général de Côte-d'Or, François Sauvadet, a salué *«cet investissement qui illustre la capacité de l'agriculture côte-d'orienne à se renouveler»*.

«Cela faisait un bon moment que ce bâtiment volaille me trottait dans la tête», a déclaré pour sa part Stéphane Lagneau. A 37 ans, installé depuis 2001, ce projet marque pour Stéphane la poursuite de l'aventure familiale de l'exploitation fondée par son père Michel dans les années 70 et dans laquelle il est aujourd'hui associé à sa mère, Colette. *«J'avais envie d'innover. La volaille est un marché porteur, une viande diététique abordable en prix pour le consommateur»*.

L'atelier de production de poulets est peu lié aux contraintes climatiques et nécessitera, grâce à l'automatisation du bâtiment, environ deux heures de travail par jour. Il complètera parfaitement les cultures céréalières du Gaec (175 ha) en apportant notamment une nouvelle source d'engrais pour la fertilisation.

Le nouvel élevage avicole vient s'ajouter à un atelier charolais de 100 mères allaitantes, lancé en 2 000 par le Gaec Lagneau avec le rachat du cheptel d'André Guitton (Marmagne). *«Il faut le dire ouvertement, la volaille est aussi une réponse au problème de la tuberculose qui touche nos élevages bovins dans la région et qui est encore loin d'être éradiqué»*, affirme Colette Lagneau.

Pour l'exploitation, cette diversification est également une étape supplémentaire qui permettra l'installation d'un nouveau jeune associé. Jeffrey Thierry, 23 ans, aujourd'hui ouvrier du Gaec, doit rejoindre Stéphane et Colette Lagneau dans le groupement en janvier 2014. La famille s'agrandit.

Formation chien de troupeau

Un franc succès



La formation Vivéa «Dressage de chien de troupeau» connaît un franc succès depuis une vingtaine d'années. La deuxième des quatre journées de la session s'est déroulée vendredi dernier chez Gilles Morel à Thoisy-le-Désert.

Jean-Marc Bidoire, animateur pour le syndicat d'élevage ovin et la Chambre d'agriculture, trouvaient les stagiaires particulièrement motivés en restant toute la journée dehors par un temps très froid : *«ils l'ont bien compris : si l'on souhaite avoir un chien de troupeau qui travaille bien, il faut prendre le temps de l'éduquer. C'est entre 6 mois et 2 ans que l'animal va évoluer et progresser. Les mots d'ordre sont patience et persévérance. Lorsqu'un éleveur de bovins, ovins, ou caprins partage la conduite et les manipulations du troupeau avec son fidèle compagnon, c'est un moment privilégié qu'il savoure quotidiennement»*.



MSA

Mieux comprendre le stress en agriculture

Préoccupés par la question du stress en agriculture, les élus MSA nivernais des cantons de Cosne-sur-Loire, Donzy, Brinon-sur-Beuvron, Corbigny, Varzy, Clamecy, St Benin d'Azy ont souhaité initier une réflexion sur cette thématique. Un groupe de travail (1) s'est ainsi constitué en juillet 2012 avec différents objectifs dont celui de communiquer sur le stress en milieu rural. C'est à partir d'éléments de compréhension et de réflexion apportés par François Régis LENOIR, docteur en psychologie et par ailleurs exploitant agricole, que ce document a pu être élaboré.

La société malade du stress

Le stress est devenu aujourd'hui un sujet de société. Qui n'est pas concerné ? Que cache précisément ce terme ? Quelles en sont les causes, les conséquences et comment y remédier ? Le stress touche toutes les tranches d'âge de la population quelque soit le milieu de vie. Il n'épargne donc ni le monde rural ni le monde agricole. Le stress est une réponse donnée à une situation pour laquelle on ne parvient pas naturellement ou spontanément à s'adapter. Il naît donc une relation déséquilibrée et inadaptée entre l'individu et son environnement. Il est insidieux et s'installe progressivement. On observe ainsi plusieurs phases : une phase d'alarme supposant une réaction dans l'instant, une phase de résistance, une phase d'épuisement pouvant être suivie d'une phase ayant un risque majeur pour la santé.

De multiples causes peuvent occasionner une situation de stress. Parmi elles, on distingue d'une part, celle liées à l'aspect socio-économique telles que les contraintes administratives, la bureaucratie, l'exigence de productivité au dépend de l'humain, les fluctuations spéculatives des cours, la précarisation, et d'autre part, celles liées à l'aspect relationnel comme l'isolement, les problèmes familiaux, les conflits, le management.
Les conditions relatives au travail peuvent également être sources de stress qu'elles soient maîtrisables (gestion du temps, pénibilité…) ou non (météo, saisonnalité…), tout comme l'histoire de vie, la personnalité, l'état de santé et les événements traumatiques auxquels l'individu peut être confronté.
Ces différentes causes interagissent entre elles générant un niveau de stress plus ou moins intense dont l'impact peut être physique, psychologique, émotionnel, relationnel et/ou économique. Un état de déséquilibre peut alors apparaître avec des symptômes tels que l'insomnie, les troubles alimentaires, l'irritabilité, la fatigue, la perte de l'estime de soi, le repli sur soi, les variations d'humeur, la baisse de la motivation, l'augmentation des accidents de travail…

Il existe des armes pour combattre le stress et plutôt que de subir, il est possible de réagir et de prévenir.

Plusieurs niveaux de prévention du stress

Le premier niveau vise à prévenir en éliminant les facteurs de risque présents sur le lieu de travail. Cela suppose de réfléchir au fonctionnement et à l'organisation du travail. Par exemple, la création d'une Cuma (action de niveau 1) permet de diminuer les charges économiques. Le développement de réseaux d'entraide, la création de société, le fait de prendre du temps pour soi sans culpabiliser, l'engagement dans la vie sociale sont également des actions possibles de niveau 1.

Mais, il faut aussi intervenir à un deuxième niveau pour « outiller » les personnes et les aider à faire face au changement d'organisation. Cela se traduit par le développement des compétences grâce à la formation, à la participation à des conférences, à la pratique d'une activité extérieure professionnelle ou personnelle, et à l'accompagnement.
Le troisième niveau de prévention est d'ordre curatif et consiste à accompagner les personnes à risque ou déjà confrontées à des situations de souffrance et de stress. Il ne faut pas hésiter à se faire aider si besoin et de conserver un équilibre entre sa vie personnelle, professionnelle, sociale, et familiale. Dans le monde agricole, les frontières sont souvent fragiles entre la vie personnelle et la vie professionnelle... Il est donc essentiel de ne pas rester seul avec son stress et de pouvoir en parler.

Si cette thématique vous intéresse ou si vous souhaitez rejoindre ce groupe de réflexion, nous vous invitons à contacter :

• Christelle Guicherd, travailleur social MSA Bourgogne :
06 16 26 93 86
ou
• Mario Zaccardi, animateur échelon local MSA Bourgogne :
06 74 89 93 15

(1) Constitution du groupe : Mesdames Villemin, Thomas, Lelu, Messieurs Bourdreux, Roeser, Beaumier, Borderieux, Casado, Gallemard, Perreau, Roy, Cocu

Les vins de la Nièvre primés au concours général

27 médailles dont 9 d'or à Paris

Les vins du Val de Loire étaient jugés samedi dernier, jour de l'ouverture du salon de l'agriculture, dans le cadre du Concours général agricole des produits et vins. La Nièvre repart de Paris avec 27 médailles dont 9 d'or. C'est presque le double du nombre de récompenses qui avaient été obtenues en 2012.

La Nièvre et ses vins ont subjugué les jurés du CGA. Ils remportent cette année 9 médailles d'or (contre 3 en 2012), 9 d'argent (contre 8 en 2012) et 9 de bronze (contre 4 en 2012), soit un total enviable de 27 médailles décernées à autant de vignerons originaires du département (lire le palmarès). Les Nivernais ont ainsi brillé dans 6 catégories: Pouilly-fumé, Pouilly-sur-Loire, Sancerre, Côteaux du Giennois, Chinon et IGP du Val de Loire, le Pouilly-fumé remportant de loin le plus grand nombre de récompenses. A elle seule, l'appellation phare du nord-ouest du département remporte un total de 4 médailles d'or, 5 d'argent et 5 de bronze.

Les exploitants nivernais primés à Paris

Médailles d'or:
- pouilly-fumé blanc: EARL Francis Blanchet (Pouilly), SCEA Bonnard (Saint-Andelain), EARL Domaine Landrat-Guyollot (Saint-Andelain), EARL Jacques Carroy (Pouilly).
- pouilly-sur-Loire blanc: EARL Cédrick Bardin (Pouilly).
- sancerre blanc: Domaine des Coltabards (Tracy-sur-Loire).
- côteaux du Giennois rouge: Sébastien Treuillet (Tracy-sur-Loire)AEC Thibault (Pougny).
- côteaux du Giennois blanc: EARL Emmanuel Charrier (Saint-Martin-sur-Nohain).

Médailles d'argent:
- pouilly-fumé blanc: Sébastien Treuillet (Tracy-sur-Loire), SCEA Bonnard (Saint-Andelain), EARL Mauroy Gauliez (Pouilly), EARL Emmanuel Charrier (Saint-Martin sur Nohain), SAS Domaine Chatelain (Saint-Andelain).
- côteaux du Giennois rouge: Lycée agricole de Cosne-sur-Loire (Cosne), EARL Cédrick Bardin (Pouilly).
- côteaux du Giennois blanc: Michel Langlois (Pougny).
- pouilly-sur-Loire: EARL Gilles Blanchet (Saint-Andelain).

Médailles de bronze:
- pouilly-fumé blanc: Domaine Figeat André et Edmond (Pouilly), Domaine Bernard Petit et fille (Pouilly), SCEA Grebet Domaine des Rachibattes (Tracy-sur-Loire), SCEA Domaine Saget (Pouilly), Caves de Pouilly (Pouilly).
- côteaux du Giennois blanc: Domaine Couet (Saint-Père).
- sancerre blanc: EARL Cédrick Bardin (Pouilly).
- chinon rouge: SA Guy Saget (Pouilly).
- IGP du Val de Loire rouge: Domaine Les Hespérides (Livry).

Magret de canard Coudray-Ozbolt champion à Paris

Hors les vins, il était, avec les miels des Ruchers du Morvan (Château-Chinon), le seul producteur agricole représentant la Nièvre au Concours général agricole de Paris. Le week-end dernier, le Donziais Frédéric Coudray-Ozbolt a remporté la médaille d'or dans la catégorie « magret de canard frais », sa 28è récompense depuis sa première participation en 1995. L'an dernier, il avait reçu une médaille d'argent pour son magret fumé et une autre pour ses rillettes pure oie. Hier, Frédéric Coudray-Ozbolt a reçu la visite du préfet de région, Pascal Mailhos, en visite dans la Nièvre, qui n' a pas manqué de le féliciter chaleureusement pour son engagement dans l'économie locale et son sens commercial.

Zones vulnérables «*nitrates*» : le réseau FNSEA attaque

Le réseau FNSEA, au nom de la défense des agriculteurs et de l'agriculture française, a déposé un recours le 22 février 2013 au tribunal administratif d'Orléans, pour demander l'annulation de l'arrêté de délimitation des zones vulnérables du bassin Loire-Bretagne.

Des recours similaires ont été déposés cette semaine pour les bassins Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie et Rhin-Meuse. Deux autres seront déposés la semaine prochaine pour les bassins Artois-Picardie et Adour-Garonne.

En effet, sur le Bassin Loire-Bretagne, 434 nouvelles communes ont été classées en zone vulnérable aux nitrates le 21 décembre 2012, par arrêté du préfet de la région Centre, coordonateur du bassin Loire-Bretagne.

Plus globalement, au niveau français, ce sont 1 440 communes au total qui ont été ajoutées et seulement 617 retirées.
Le nouveau zonage repose sur des arguments scientifiques insuffisamment fondés et sur un manque de concertation notoire.

Ainsi, pour le bassin Loire-Bretagne, alors que le flux de nitrates à l'estuaire de la Loire s'est stabilisé ces dernières années, l'extension est le fait du durcissement par l'administration des méthodes d'évaluation et de l'apparition d'un nouveau critère, celui de l'eutrophisation côtière. Or ce critère est traité de manière très différente selon les six bassins hydrographiques français, traduisant un manque évidement de fondement scientifique partagé.

Ce classement engendre d'importantes conséquences tant en termes économiques qu'en termes de lourdeurs administratives pour les exploitants agricoles français. L'élevage sera fragilisé, avec l'obligation très coûteuse d'augmenter encore ses capacités de stockage des effluents agricoles. Les risques d'abandon sont élevés, avec des effets désastreux sur le plan environnemental (retournement des prairies, perte de biodiversité) et sur le dynamisme de nos territoires ruraux.

Pour les cultures, la définition au niveau national des périodes d'interdiction d'épandage, sans prise en compte de la diversité pédo-climatique, réduira les potentiels de production et la compétitivité de la ferme France.

DDT 58 Télé-déclaration PMTVA 2013

La déclaration de la Prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes doit être déposée en DDT entre le 1er mars et le 15 mai 2013. Comme en 2012, aucun dossier papier ne sera envoyé. Vous devrez obligatoirement télé-déclarer votre dossier.

Comment ?
- En vous connectant depuis chez vous sur le site Telepac : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/
- Sur rendez-vous à la DDT (site Charles Roy), des ordinateurs seront à votre disposition pendant toute la période pour télé-déclarer, un agent du SEA sera là pour vous assister
- Sur les marchés aux cadrans de Corbigny et de Moulins-Engilbert , en mars, la DDT sera présente pour vous aider à télé-déclarer- Le lundi 4 mars 2013 au marché au cadran de Corbigny de 9h à 16 h
Le mardi 5 mars 2013 au marché au cadran de Moulins-Engilbert de 9h à 16 h
Pour télé-déclarer, vous devez vous munir de votre numéro Pacage, de votre code d'accès à Télépac (indiqué sur le courrier «*notification des DPU 2012*» reçu en décembre 2012) et d'un RIB si vous changez de coordonnées bancaires.
- A la Chambre d'Agriculture
03 86 93 40 60
- Au CER France Alliance Centre
03 86 71 82 50
- A la Sicafome à Moulins-Engilbert
03 86 84 28 75
- A Elvea 71-58 03 85 81 38 80 ou
06 18 57 51 59
Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 52 24, ou par mel : ddt-sea@nievre.gouv.fr

Agriculture biologique

Les surfaces en conversion progressent mais moins vite qu'en 2009-2010

Les adhérents du Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI), réunis mardi en assemblée générale à Rouy, ont fait un état des lieux de la bio en 2012 dans le département et dressé les perspectives des filières en 2013.



Les adhérents du GABNI se sont réunis en assemblée générale à Rouy le 26 février dernier.

Selon Laurent Barle, l'animateur du GABNI, les agriculteurs qui s'installent en bio dans la Nièvre *«sont des gens qui s'installent hors cadre familial, qui ont souvent peiné à trouver des terres, qui démarrent avec de tous petits revenus et dont l'installation, fragile, nécéssite un accompagnement à la fois technico-économique et humain»*. Comme pour mieux nuancer les bons chiffres de la conversion en 2012, qui a vu la Nièvre compter 15 nouveaux producteurs biologiques, l'animateur explique que cette augmentation, aussi réelle soit-elle, est loin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan Barnier qui s'achève. Et sans comparaison possible avec l'accroissement inédit qu'avait connu la bio entre 2009 et 2010 dans le département.

+ 357 ha en 2012

Sous la présidence de Xavier Niaux, les agrobiologistes nivernais ont donc écouté les dernières statistiques de leur secteur, arrêtées au 31 décembre 2012. 15 nouveaux producteurs ont donc rejoint le groupement l'an dernier, dont, en élevage, 4 conversions et 1 installation (2 bovins, 1 poules pondeuses, 1 équin). Mais c'est surtout le maraîchage qui a apporté son lot de nouveaux exploitants, 5 au total, notamment dans le cadre du projet du *«poumon vert»* engagé dans le quartier de la Baratte à Nevers par le Conseil général de la Nièvre. A contrario, le GABNI enregistre un arrêt d'exploitation, un projet de plantes médicinales qui a tourné court. Au total, en 2012, les surfaces en AB dans la Nièvre ont augmenté de 357 ha, pour un total de 8680 ha certifiés et 869 ha en conversion, soit 118 fermes nivernaises et 17 en conversion. Laurent Barle précise que ces 135 exploitations, c'est 10% de plus par rapport à 2011 (123) mais surtout que c'est quasiment le double du nombre constaté en janvier 2009. Même si la croissance de l'AB est dorénavant moins rapide dans la Nièvre, elle est bien réelle. Aujourd'hui, la bio représente 2,3% de la surface agricole utile (SAU) totale de la Nièvre et 3,5% du nombre des exploitations. On est encore loin des 20% prévus dans le Plan Barnier en 2007.

Incertitudes et freins

Quand la SAU en conversion baisse d'intensité, Laurent Barle y voit la conséquence de plusieurs facteurs, à commencer par *«des incertitudes qui font que les gens attendent d'y voir plus clair»*. Evoquant 2013 comme *«une année de transition»*, l'animateur nivernais s'inquiète en effet de la fin du Plan Barnier et des orientations de la nouvelle PAC. Il souligne aussi le paradoxe d'un cours des céréales conventionnelles élevées qui ne se traduit pas par une valorisation des céréales biologiques. Il constate que les aides en élevage conventionnel (PHAE, MAEt) sont particulièrement concurrentielles -*«autour de 180 ha, on est peu ou pas aidé en bio et la conversion peut même engendrer des dépenses en aliments supplémentaires»*- et enfin il pointe du doigt des *«choix politiques trop consensuels -si on propose la bio parmi trop d'autres possibilités, les gens choisissent la facilité»*. Un constat qui se vérifie dans le détail des filières. Par exemple en élevage biologique, selon un adhérent du GABNI, *«le prix de la viande qui était toujours supérieur de 20 à 30% par rapport au conventionnel ne s'est pas ajusté sur la hausse de 40% du prix de cette dernière»*. Ce qui rend la bio moins attractive et *«entraîne un manque d'animaux en filière biologique»*.

Productions de moins en moins marginales

Les éleveurs risquent même *«de faire partir leurs maigres en conventionnel, par manque de volume, plutôt que de faire de l'engraissement avec un risque de marge négative»*. Laurent Barle évoque même le cas d'une cinquantaine d'éleveurs bio de Saône-et-Loire qui a préféré retourner en conventionnel, rattrapée par les prix qui y sont pratiqués. Cette tendance ne se vérifie pas, du moins pas encore, en grandes cultures « où l'on constate un tassement sur les utilisations » malgré une *«hausse de la collecte de 34% entre 2011 et 2012»* et *«un écart encore important sur les prix de la bio par rapport au conventionnel»*. En ovins, la production continue à augmenter un peu. En porcins, le prix de la bio demeure 2,5 fois supérieur à celui du conventionnel même si la filière connait un problème de développement qui l'empêche de bien valoriser une partie des porcs à la transformation. Enfin, en lait bio, il manque 3-4 producteurs dans le quart sud-est de la Nièvre pour pérenniser correctement la collecte par la marque Biolait. De ces tendances, Laurent Barle tire une conclusion éprouvée: *«les productions marginales le sont de moins en moins tandis que l'élevage et la polyculutre-élevage en AB ne représentent qu'à peine plus de 50% des producteurs bio dans la Nièvre contre plus des trois-quart il y a quatre ans»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Mes p@rcelles

Un logiciel qui ne manque pas d'atouts

Mes p@rcelles, un des leaders du service en ligne aux agriculteurs, était présent sur le SIMA, où les visiteurs ont pu bénéficier de démonstrations interactives et d'animations

Mes p@rcelles vous permet de prévoir et d'enregistrer vos pratiques, simplement et en toute sécurité pour une valorisation de vos données technico-économiques et faciliter le pilotage de vos cultures. Ses atouts sont multiples :

Sécurité

Avec Mes p@rcelles, les données sont sauvegardées sur un serveur sécurisé et conservées même si vous avez des problèmes informatiques personnels. Nous garantissons la confidentialité de vos données.
Les informations réglementaires sont régulièrement mises à jour : base phytosanitaire actualisée toutes les semaines, intégration des nouvelles réglementations.
Vous êtes alertés automatiquement en cas d'erreur de saisie ou d'incohérence dans vos données : mélanges phytosanitaires, produits et doses homologuées, dates d'épandage.
Les documents peuvent être édités depuis Mes p@rcelles, en conformité avec la réglementation.

Simplicité

Les données sont enregistrées en cliquant directement sur la cartographie du parcellaire.
Vous souscrivez à un abonnement annuel. Il n'y a ni installation de logiciel, ni mise à jour à réaliser.
Une saisie unique permet de transférer vos données vers TélePAC ou vers vos partenaires économiques, de reporter des données d'une campagne à l'autre, de saisir en une seule fois une même intervention sur plusieurs parcelles.

Performance

Les calculs sont automatisés à chaque étape de saisie : calcul automatique des surfaces (bandes enherbées, surfaces équivalentes topographiques…), simplification du calcul de votre fertilisation à partir du paramétrage local, calcul des déjections produites.
Les stocks, achats et marges brutes sont calculés sur Mes p@rcelles.
Vous pouvez ainsi suivre au fur et à mesure de la campagne et de vos enregistrements le coût de vos intrants et vos stocks.
Mes p@rcelles vous propose une solution mobile pour smartphone et tablette. Mes p@rcelles Touch vous permet de saisir directement au champ vos interventions sur votre compte Mes p@rcelles.

Proximité

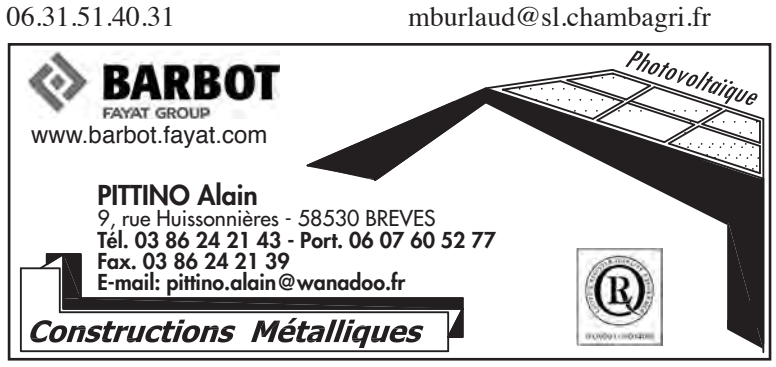
Une formation « prise en main » permet à chaque nouvel abonné de maîtriser les modules de l'outil tout en travaillant sur ses propres données. Vous bénéficiez d'un appui local sur l'utilisation de l'outil.
Enfin Mes p@rcelles est paramétré avec les références locales : directives nitrates, édition des documents…
Si vous souhaitez découvrir toutes les fonctionnalités de Mes p@rcelles, vous pouvez contacter le conseiller de votre département :

Yonne : Esther Huot :
03.86.94.28.45 / 06.80.93.95.00
Cédric Debbah: 03.86.94.28.44 / 06.31.51.40.31
Julian Martin : 03.86.94.26.38
mesparcelles@yonne.chambagri.fr
Prochaine formation de prise en mains les vendredi 8 et lundi 18 mars 2013 à Auxerre

Côte d'Or :
Cathie Cuisin : 03.80.28.81.27 / 06.31.68.23.53
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre :
Matthieu Noroy : 03.86.93.40.53
Vivien Vacher : 03.86.93.40.59
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Saône et Loire :
Mélanie Burlaud : 06.45.73.06.91 / 03.85.29.57.10
mburlaud@sl.chambagri.fr



Vos rendez-vous formation

58 Protection intégrée des levriers pour réduire les intrants

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation sur le thème « protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants », sur 3 jours, les 8 et 26 avril et 7 juin 2013 à Nevers. Les objectifs pédagogiques sont de connaître les leviers et stratégies agronomiques pour concevoir des systèmes de culture et itinéraires techniques moins dépendants et plus économes vis-à-vis des intrants; et d'évaluer les performances techniques, économiques, environnementales du système de culture. La méthode sera constituée d'apports théoriques, d'échanges de pratiques, de visites d'exploitation en système de culture intégré, d'une visite d'expérimentation et d'un atelier de co-conception de système de culture intégré avec évaluation des performances. Contact: Céline Beauvois, responsable de stage, au 03 86 93 40 55 ou mail: celine.beauvois@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de trois jours sur «*l'alimentation et l'homéopathie vétérinaire*», les 15 et 16 avril et 6 mai 2013 à Nevers, avec l'intervention du Dr Joseph Dabeux. Les objectifs pédagogiques sont les suivants: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM; changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires; connaître les principes généraux de l'homéopathie; faire face aux situations quotidiennes; observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe; à partir d'une étude de ce qu'il faut observer, répondre aux questions Comment, pourquoi, à quel moment, de quelle manière entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique.
Contact: Raphaël Sotty, conseiller à la chambre d'agriculture, au 03 86 93 04 20 ou mail: raphael.sotty@nievre.chambagri.fr.

58 Vie professionnelle: un second souffle

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de 6 jours, répartis en mai, juin et juillet 2013, sur le thème «*donner un second souffle à sa vie professionnelle*». Elle est ouverte à toute personne qui s'interroge sur son avenir professionnel? Les dates prévues sont les 14 et 15 mai (module 1), 11 et 12 juin (module 2) et 3 et 4 juillet (module 3), à Clamecy. Les objectifs de la formation sont: prendre du recul en regardant différemment sa situation; acquérir une posture et une technique dan la gestion stratégique de sa vie; envisager un nouveau projet professionnel en lien avec ses aspirations personnelles. La session sera animée par Cyrille Fournier, conseiller à la Chambre de l'Yonne, et Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre de la Nièvre.
Contacts: Marie-Solange Durand, responsable de stage, au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Section ovine de la FDSEA 58

Mobilisation pour la défense du prix de l'agneau

La section ovine de la FDSEA58 s'est réunie, à Rouy le 21 février, pour faire le point sur les dossiers d'actualité. Les cours de la viande, en diminution depuis plusieurs semaines, ont occupé une place centrale dans les débats.

En production ovine, la conjoncture n'est pas bonne depuis janvier, de l'aveu même de Francis Leblanc, un technico-commercial de la SICAVYL, qui participait aux travaux de la section ovine. «*A 5,50 euros/kg, ce n'est pas un drame si on a la marchandise pour le faire*» a-t-il dit devant une quinzaine de moutonniers réunis par Marcel Cottin à la mairie de Rouy.

Mais pour mieux nuancer son propos, le responsable distingue aussitôt «*la zone Sud où la cotation a encore chuté cette semaine (ndlr: à 4,50 euros/kg) et la zone Nord qui s'est stabilisée car il y a moins d'offre sur la zone et qu'on a un peu relevé la grille*». Las! Les éleveurs nivernais ne sont pas les mieux lotis.

D'autant que le phénomène de baisse de la consommation intérieure, en France, s'est encore accentué en 2012, accusant -2% d'achats des ménagères et ce alors que partout en Italie, en Espagne, en Nouvelle Zélande et en Grande-Bretagne, la production développe ses exportations et notamment en France. Et, dans le cas de l'Espagne, c'est un phénomène nouveau lié à la crise économique qui pousse les producteurs à l'export faute de demande intérieure.

Réaction et stratégies

Face à ce contexte, les éleveurs nivernais ont évoqué les options qui se présentent à eux. La politique de labelisation afin de valoriser leurs agneaux? «*Mais les labels ne suffiraient pas à passer toute la production*» a répondu Francis Leblanc prenant l'exemple des petits volumes que représente la race lacaune, celle dont les souches laitières (Roquefort) et viande se situent dans l'Aveyron et le Tarn. Et puis il y a un effet lasagnes qui joue aux dépens de l'élevage ovin: «*depuis quinze jours on nous bassine tellement avec l'affaire Findus que de toutes façons la confiance du consommateur dans la viande a disparu*» a relevé un éleveur. «*Pourtant, on parle beaucoup des logos VBF (viande bovine française) et VPF (viande porvine française), alors pourquoi nous ne mettrions pas en avant la viande d'agneau française, nous aussi*» s'est interrogé un autre.

En fin de réunion, Marcel Cottin a demandé s'il ne serait pas pertinent, pour les Nivernais, d'engager une action vis-à-vis de la grande distribution dans le département. Timides, les adhérents de la section ovine lui ont préféré l'idée d'une lettre de sensibilisation à envoyer aux responsables des supermarchés nivernais. Et encore qu'elle émane des opérateurs, c'est-à-dire essentiellement de la Sicavyl.

EMMANUEL COULOMBEIX

Assemblées générales locales Groupama

Se rassembler pour avancer ensemble

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'Assemblée Générale de leur Caisse Locale qui se tiendra entre le 15 mars et le 03 mai 2013.

Temps fort de la vie mutualiste, l'Assemblée générale est un moment privilégié d'échanges et de convivialité. Elle permet aux sociétaires de s'informer sur les actions menées par leurs élus locaux, de faire part de leurs attentes et de rencontrer leurs chargés de clientèle.

Cette rencontre est aussi l'occasion pour eux, de prendre connaissance des nouveaux services et de s'informer sur un thème d'actualité touchant à la prévention.

Chez Groupama, indemniser un accident, c'est notre métier. Mais éviter l'accident : c'est notre façon de concevoir notre métier. La prévention fait partie intégrante de la culture de Groupama depuis plus de 55 ans. Elle se concrétise par des actions terrain, des réunions d'informations, des conseils personnalisés pour la sécurité de tous : sociétaires - particuliers ou professionnels - salariés et grand public. Une seule finalité : éviter qu'un éventuel accident ne se produise.



Cet engagement se développe en actions dans 5 grands domaines :
- la sécurité routière
- le secteur agricole
- la santé
- les risques domestiques
- les entreprises et les collectivités

Groupama accompagne ainsi ses sociétaires à chaque étape de leur vie et place la prévention au cœur de son métier d'assureur responsable.
Nous vous attendons nombreux à ces différents rendez-vous.

CAISSES LOCALES	DATE AG	HEURE	LIEU (Salle)	LIEU (Commune)	THEME
LES AMOGNES	Vendredi 15 mars 2013	18h00	Maison des Jeunes	A ST BENIN D'AZY	La foudre et le phénomène orageux
TANNAY – VARZY VAUX D'YONNE	Vendredi 22 mars 2013	9h30	Salle des Fêtes	A RIX	Les changements climatiques et les nouveaux risques
COSNE SUR LOIRE DONZIAIS	Vendredi 22 mars 2013	18h00	Salle des Fêtes	A POUGNY	La foudre et le phénomène orageux
MOULINS ENGILBERT	Vendredi 5 avril 2013	18h30	Salle Polyvalente	A MOULINS ENGILBERT	Les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter
HAUT MORVAN	Mardi 9 avril 2013	9h30	Lycée Professionnel et Technique	A CHATEAU CHINON	Les dons d'organes
GRAND NEVERS	Mercredi 10 avril 2013	18h00	Hall des Expositions	A NEVERS	La foudre et le phénomène orageux
ARON BAS NIVERNAIS	Vendredi 12 avril 2013	18h00	Maison des Jeunes et de la Culture	A FOURS	Les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter
LES LACS DU MORVAN	Mercredi 17 avril 2013	9h30	Salle des Fêtes	A OUROUX EN MORVAN	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
MONT ST ALBAN	Mercredi 17 avril 2013	18h00	Salle Culturelle	A LORMES	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
PREMERY	Vendredi 19 avril 2013	9h30	Salle des Fêtes	A PREMERY	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
BRINON SUR BEUVRON CORBIGNY	Vendredi 19 avril 2013	9h30	Salle de l'Abbaye	A CORBIGNY	Les changements climatiques et les nouveaux risques
POUILLY S/LOIRE LA CHARITE S/LOIRE	Vendredi 19 avril 2013	18h00	Salle des Fêtes	A LA CHARITE SUR LOIRE	Les changements climatiques et les nouveaux risques
BAZOIS ST SAULGE	Mercredi 24 avril 2013	18h00	Salle du Foyer Rural	A ROUY	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
PUISAYE NOHAIN FORTERRE	Jeudi 25 avril 2013	9h30	Salle des Fêtes Bernard Bertault	A BOUHY	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
SUD MORVAN	Jeudi 25 avril 2013	18h00	Salle des Fêtes	A LUZY	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
ABRON – ENTRE LOIRE ET ALLIER	Vendredi 26 avril 2013	18h00	Salle des Fêtes	A DORNES	Cambriolages et escroqueries : comment lutter ?
LES BORDS DE LOIRE	Vendredi 3 mai 2013	18h00	Salle des Fêtes	A DECIZE	Les accidents domestiques, quelques gestes simples pour les éviter

Etiquetage des plats cuisinés

Des éleveurs FDSEA/JA s'invitent dans trois magasins



Le scandale lié à la présence de viande chevaline à la place de bœuf dans les lasagnes de la marque Findus ne laisse pas indifférents les agriculteurs nivernais. Craignant l'amalgame auquel pourraient céder les consommateurs, ils sont allés lundi dans trois grandes surfaces de l'agglomération de Nevers, pour vérifier la composition des plats cuisinés et pour réclamer leur étiquetage, comme eux-mêmes sont soumis à une obligation de traçabilité sur leurs animaux.



Au Géant Casino de Nevers, les syndicalistes ont recherché la composition des plats cuisinés sur les emballages surgelés. Sur les vitrines, les éleveurs ont apposé des autocollants dénonçant le manque de traçabilité vis-à-vis du consommateur.

Casino, Leclerc, Carrefour... Avec un accueil plus ou moins chaleureux, une quinzaine d'adhérents de la FDSEA58 et de JA58 sont allés, lundi après-midi, vérifier les emballages des plats cuisinés présents dans ces grandes surfaces neversoises, conduits par Emmanuel Bernard, président de la section bovine et administrateur national de la FNB et Marie-Bernard Benoist, lui-aussi administrateur national FNB.

A chaque étape, le même rituel: se diriger vers le rayon surgelés et lire au dos des produits ce qu'il ressort de la composition des lasagnes, hachis parmentier et autres moussaka. Et à chaque fois, le même constat: un pourcentage de viande bovine est bien indiqué mais ni son origine, ni son lieu d'abattage ni son lieu de transformation. Rien qui ne garantisse l'information minimale du consommateur ni même, en cas de tromperie avérée comme dans l'affaire Findus, la traçabilité du produit fini. Ici et là, sur les vitrines, les syndicalistes agricoles ont donc apposé des autocollants jaune demandant: *«pas d'origine des viandes: à quand la réalité pour les consommateurs»?*

Etiquetage obligatoire et viande française

«Est-ce que c'est contrôlé ou pas par les enseignes? Retirent-elles les plats incriminés par des soupçons de fraude? On voudrait bien le leur demander» expliquait Emmanuel Bernard en début de tournée. Les réactions des représentants de la grande distribution, de ce point de vue, ont été très contrastées. Directeurs absents au Casino et au Leclerc, un cordon de sécurité très nerveux dans le premier, un chef-boucher compréhensif dans le second mais sous l'œil de deux gendarmes et enfin, un directeur de Carrefour (ndlr: Dominique de Falchi est arrivé il y a juste trois semaines dans la Nièvre) venu dialoguer dès le hall d'entrée de son magasin: les délégués n'ont pas toujours pu faire passer leur message. *«Il s'agit de leur faire comprendre qu'à l'instar de l'affaire Findus, les tromperies engendrent des consommateurs blousés et des éleveurs spoliés»* soulignait le responsable syndical. La revendication, portée nationalement par la FNB, est double: *«la modification de la réglementation européenne et nationale n'imposant pas en l'état l'étiquetage de l'origine de la viande bovine dans les plats élaborés; la même procédure doit s'appliquer pour les plats cuisinés que pour la viande non transformée (indications du lieu de naissance, d'élevage et d'abattage) et que les opérateurs de l'industrie et de la distribution cessent de spolier les éleveurs et se fournissent en viande bovine française avec l'apposition du logo VBF»*. Sur ce dernier point, les agriculteurs ont eu partiellement gain de cause puisque le groupe Carrefour, ainsi qu'Intermarché, Picard et Findus, se sont engagés, le 24 février, à ne plus utiliser que de la viande française dans leurs préparations dès le 1er mars (lire en page 3).

EMMANUEL COULOMBEIX



Un dialogue constructif s'est engagé avec le nouveau directeur de Carrefour Marzy, Dominique de Falchi (avec l'écharpe à droite), qui a rappelé que la veille son groupe s'est engagé à ne plus utiliser que du 100% français dans les plats cuisinés vendus à partir du 1er mars.

Des contrôles de la DDCSPP dans la Nièvre

Dans le cadre du plan d'actions décidé par le gouvernement suite à l'affaire Findus, les agents de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) se sont mobilisés dans la Nièvre. Plus d'une vingtaine de petites, moyennes et grandes surfaces ont été contrôlées et, mardi dernier, la DDCSPP a même invité la presse régionale a venir observer ces contrôles au Centre Leclerc de Coulanges-lès-Nevers. Il s'agit de contrôles renforcés pour s'assurer du retrait, le cas échéant, des produits litigieux de la vente et effectuer des prélèvements ciblés.

«Lavage de Laines du Bourbonnais» reprendra la collecte de laines nivernaises en juin

La société *«Lavage de Laines du Bourbonnais»* qui était sous administration judiciaire depuis le décès de son propriétaire, M. Pécut, est passée au tribunal de commerce de Cusset (03) mardi 19 février 2013. En effet, sa compagne, Mme. Magnière ainsi que M. Rouanet (Société Laroue de Mazamet (81)), qui travaillait depuis 10 ans avec M. Pécut, ont souhaité la pérennité de cette entreprise qui est une des dernières du genre en France. Elle collectait la laine chez de nombreux éleveurs ovins, quelques soit la race des moutons et traitait environ 450 tonnes par an. Une nouvelle structure a été créée, appelée *«Lavage de Laines de Souvigny»*, filiale de la société Laroue qui démarre son activité le 1er mars 2013. La collecte de laines va donc pouvoir continuer comme c'était le cas par le passé. D'ailleurs, elle commencera au mois de mars avec les départements de Savoie et de Haute Savoie et en juin pour la Nièvre. Concernant les personnes ayant encore des factures non réglées à ce jour, elles sont en cours de traitement par le liquidateur judiciaire. Compte tenu de la lenteur habituelle des procédures judiciaires, 2 à 3 mois seront nécessaires pour régulariser les paiements. M.G - FDSEA 58



Concours Général Agricole

Un cru 2013 bien médaillé

Comme de tradition, les vins de Bourgogne ont été parmi les premiers samedi matin, à entrer en compétition pour le Concours Général Agricole 2013. Avec à la clé 86 médailles pour les viticulteurs icaunais, dont 25 couleur or

Ambiance studieuse ce samedi matin, dans le Hall 2.1 de la porte de Versailles. Il est un peu plus de 10 h30. La séance de dégustation des vins de l'Yonne vient de commencer, à l'abri des regards et du tumulte extérieur. Nadine Thomas et Armelle Naudier, toutes deux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne veillent à ce que tout se déroule dans les normes. Ici, pas de place à l'improvisation. Le concours est organisé sous le contrôle de l'Etat, qui en garantit rigueur et impartialité et la sélectivité des épreuves apporte aux heureux élus un gage de qualité et une référence sans pareille auprès du grand public .

Ils sont cette année, plus de 90 jurés, répartis en 17 tables, à avoir été retenus pour départager les candidats. Qu'ils soient viticulteurs, œnologues ou amateurs éclairés, tous ont en commun la passion des vins. Sur les 354 échantillons présélectionnés, 205 vins ont finalement été choisis pour participer au concours. Avec à la clé un très bon résultat pour les viticulteurs icaunais qui, avec 86 médailles récoltées, dont 25 en or, ont particulièrement brillé cette année. Dix médailles supplémentaires dans l'escarcelle par rapport à l'édition 2012… Du jamais vu !



Près d'une centaine de jurés ont participé au concours, pour 205 vins sélectionnés et 86 médailles décernées

Le palmarès…en direct du salon de l'Agriculture

Bourgogne 2011 Rouge :
Or : EARL de Mauperthuis, Grande Réserve Pinot Noir, à Massangis
Argent : EARL Domaine de la Cour Celeste, Côte d'Auxerre, à Saint-Bris-le-Vineux
Bronze : Vignoble Eric Dampt, Racineuil, à Collan - Vignoble Eric Dampt EARL, Pinot Noir, à Collan
Bourgogne 2011 Blanc :
Or : Vignoble EARL Hervé Dampt, Les Joudres, à Collan
Argent : La Chablisienne, Chardonnay, à Chablis - Vignoble Eric Dampt, Harmonie, à Collan
Bronze : Vignoble Emmanuel Dampt, Elegance, à Collan
Bourgogne 2011 Rosé :
Argent : Domaine Clement, Laurine, à Tonnerre - EARL Domaine de la Cour Celeste, Côte d'Auxerre, à Saint-Bris-le-Vineux
Bronze : EARL Caves Bienvenu à Irancy
Bourgogne Aligoté 2011 Blanc :
Or : SARL Jean-Marc Brocard, Domaines Brocard, à Préhy
Argent : Christian Morin, à Chitry
Bronze : EARL Anne et Arnaud Goisot à Saint-Bris-le-Vineux
Chablis Grand Cru 2010 :
Argent : Domaine Nathalie et Gilles Fèvre à Fontenay-près-Chablis
Chablis Grand Cru Blanchot 2010 :
Bronze : Domaine Long-Depaquit, à Chablis
Chablis Grand Cru Les Clos 2010 :
Argent : SARL Louis Moreau à Beine
Chablis Grand Cru Preuses 2010 :
Or : La Chablisienne, à Chablis
Chablis Grand Cru Vaudésir 2010 :
Argent : SARL Louis Moreau à Beine
Chablis Premier Cru 2011 :
Argent : Domaine des Malandes, Mont de Milieu, à Chablis - GAEC Gautheron, Mont de Milieu, à Fleys - SARL Domaine Saint Louis, Premier Cru Réserve Saint Louis, à Préhy
Bronze : Vignoble EARL Hervé Dampt, Les Fourneaux, à Collan
Chablis Premier Cru Vau Ligneau 2011 :
Or : Domaine Hamelin, à Lignorelles
Bronze : SCEA Domaine de la Motte à Beine
Chablis Premier Cru Mont de Milieu 2011 :
Or : Domaine Nathalie et Gilles Fèvre, à Fontenay-près-Chablis
Chablis Premier Cru Fourchaume 2011 :
Or : La Chablisienne, à Chablis - Maison Lavantureux à Lignorelles - SCEV Domaine des Chenevières à Préhy
Bronze : SCEA du Domaine Jolly et Fils, à Maligny
Chablis Premier Vaulorent 2011 :
Argent : La Chablisienne, à Chablis
Chablis Premier L'Homme Mort 2011 :
Bronze : EARL Domaine Jean Dauvissat Père et Fils, à Milly
Chablis Premier Cru Vaillons 2011 :
Argent : Domaine Milcent, à Chichée - La Chablisienne, à Chablis
Chablis Premier Cru Côte de Léchet 2011 :
Or : EARL Domaine Jean Dauvissat Père et Fils, à Milly
Argent : SAS Gérard Tremblay, à Chablis
Chablis Premier Cru Beauroy 2011 :
Bronze : Domaine de la Cornasse, à Beine
Chablis Premier Cru Vaucoupin 2011 :
Argent : GAEC Gautheron, à Fleys
Chablis Premier Cru Vosgros 2011 :
Argent : GAEC Domaine du Chardonnay à Chablis
Chablis 2011 :
Or : Domaine Alain Geoffroy SAS, à Beine - Domaine Charly Nicolle, à Fleys - Domaine Jean-Claude Courtault, à Lignorelles - SCEA de Ronsien Alain Pautre, à Préhy - SCEV Château de Viviers, à Chablis
Argent : SARL Louis Moreau, Domaine de Biéville, à Beine - SAS Gérard Tremblay, à Chablis - SCEA de Chantemerle, à La Chapelle-Vaupelteigne - SCEA de La Borde, à Noyers - SCEV Domaine des Chenevières, à Préhy
Bronze : EARL Sourice Depuydt, Domaine de la Genillotte, à Lignorelles - SARL Maison Tricon, à Chablis - SCEA Domaine de la Tour, à Lignorelles - SCEV Emmanuel Dampt, Tradition, à Collan
Petit Chablis 2011 :
Or : SCEA De Ronsien Alain Pautre, à Préhy - Vignoble Frères Dampt earl, Harmonie, à Collan
Argent : Domaine de la Côte Marjac, à Préhy - SARL Domaine Saint-Louis, à Préhy - SCEA de La Borde, Bardet et Fils, à Noyers
Bronze : Denis et Isabelle Pommier, à Chablis - Domaine d'Anthony, à Courgis - SCEV Laroche et Fils, Domaine des Hâtes, à Maligny - Vignoble Dampt Dupas EARL, Elegance, à Collan
Bourgogne Côtes d'Auxerre 2011 Rosé :
Or : EARL Anne et Arnaud Goisot, à Saint-Bris-le-Vineux
Bourgogne Côtes d'Auxerre 2011 Blanc :
Or : Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot, à Saint-Bris-le-Vineux
Argent : Caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux
Bourgogne Epineuil Rouge 2011 :
Or : EARL Dominique Gruhier Vigneron, Cuvée Juliette, à Epineuil
Argent : Vignoble Eric Dampt, Les Beaumonts, à Collan
Bronze : Domaine Alain Mathias à Epineuil - EARL Dominique Gruhier Vigneron, Côte de Grisey, à Epineuil
Irancy Rouge 2010 :
Or : EARL de Mauperthuis, Domaine de Mauperthuis, à Massangy
Argent : Benoit Cantin, Palotte, à Irancy - Domaine Félix à Saint-Bris-le-Vineux
Bronze : Domaine Verret, Sillage, à Saint-Bris-le-Vineux
Bourgogne Tonnerre 2011 Blanc :
Or : Michel Rouyer, Domaine du petit Béru, à Tonnerre
Bronze : SCEV Emmanuel Dampt, Chevalier d'Eon, à Collan
Bourgogne Vézelay Blanc 2011 :
Argent : Caves Henry-de-Vézelay, Cuvée Henry de Vézelay, à Saint-Père
Bronze : Caves Henry-de-Vézelay, Cuvée Terroir, à Saint-Père
Saint-Bris 2011 :
Or : SAS Simonnet Febvre, à Chitry
Argent : Caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux - SARL Jean-Marc Brocard, Domaines Brocard, à Préhy
Bronze : Domaine Sorin Defrance, à Saint-Bris-le-Vineux
Crémant de Bourgogne Non Millésimé Rosé :
Argent : Caves Bailly-Lapierre, Bailly-Lapierre Baigoule, à Saint-Bris-le-Vineux
Crémant de Bourgogne Non Millésimé Blanc :
Or : Caves Bailly-Lapierre, Réserve Bailly-Lapierre,, à Saint-Bris-le-Vineux (2 médailles)
Argent : Caves Bailly-Lapierre, Bailly-Lapierre Noir et Blanc, à Saint-Bris-le-Vineux - Caves Bailly-Lapierre, Réserve Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux



L'heure est au recueillement… Silence ! Dégustation en cours…

Poulet et miel couleur or

Pas de producteurs icaunais en lice cette année au Salon pour le Concours Charolais. Une situation inédite que l'on n'avait pas connue depuis 30 ans ! Deux autres médailles d'or ont en revanche été décernées au Concours général Agricole. La première en catégorie volaille, pour la Société Duc de Chailley, récompensée pour son *«poulet certifié Duc Jaune»* élevé en 56 jours. La seconde médaille est revenue à Henry Julien, apiculteur à Villiers-Louis, dans le Sénonais et membre du réseau Bienvenue à la ferme depuis trois ans, pour son miel de tilleul.

DOMINIQUE BERNERD

AG du Groupement des Agro Biologistes de l'Yonne

Des actions concluantes sur le département

Réunis en Assemblée Générale à Saints en Puisaye, les agrobiologistes de l'Yonne ont débattu au travers de différentes expériences menées dans le département, sur le développement de la bio et la préservation de la ressource en eau.

En début d'Assemblée, a été évoquée l'évolution de la filière bio dans le département. L'an passé, 24 nouvelles conversions ont été enregistrées, le même nombre qu'en 2011. Si le secteur Grandes Cultures compte le plus de conversions, d'autres filières sont concernées: 6 en élevage, 1 en bovin allaitant, 2 en volailles chair, 1 en élevage porcin, 1 en bovin lait, 1 en chèvre laitière, 3 en viticulture et 4 en maraîchage. Encore peu de producteurs pour le moment en arboriculture, apiculture, plantes médicinales et aromatiques. Au total, en 2012, on compte 237 producteurs engagés en production biologique, soit 7 % des fermes icaunaises. Quelques arrêts ont été enregistrés, notamment en viticulture, suite aux conditions météorologiques difficiles de l'an passé. Encore une centaine d'exploitations, que ce soit en Grandes Cultures ou en polyculture élevage, en conversion dans le département, dans la suite du Plan 2009/2010, pour lesquelles, un accompagnement aussi bien technique que réglementaire est nécessaire. Fin 2012, la surface de cultures bio s'élevait dans le département à 15 000 ha, soit 3,6 % de la SAU de l'Yonne. Le reflet exact de la moyenne nationale.

Un travail de prévention efficace

Maire de Saints et Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (Siaep), de la région de Toucy, Jean Massé a apporté son témoignage sur le travail mené depuis une dizaine d'années en vue de limiter la pollution de la Source du Gondard, située sur le territoire de la commune. Si le captage peut produire jusqu'à 400 000 m^3 par an, l'utilisation de la source s'est vu réduite à 15% de sa capacité depuis 1998, du fait de la dégradation de la qualité de l'eau, conséquence cumulée de l'activité agricole, du désherbage des particuliers et de celui effectué par la commune. Depuis les années 60, les teneurs en nitrates augmentaient chaque année de manière significative, dépassant 30 ans plus tard, 50 mg/l, avec des pics ponctuels à 65 mg/l. Autre problème : la turbidité de l'eau, dont



Christophe Varache, président du Groupement des Agro Biologistes de l'Yonne (à droite sur la photo)

les valeurs atteignaient 2 NTU, ainsi que les pesticides, avec des traces d'atrazine et dérivés.
C'est en 2003 qu'a démarré une réflexion autour de la protection des ressources, avec la constitution d'un comité de pilotage composé du SIAEP, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, ainsi que des services de l'Etat et des agriculteurs. Une implication générale et un dialogue concerté, plébiscités par le maire de la commune : *«quand vous mettez autour de la table tous les acteurs concernés, ça change la donne…!»*
Un ensemble d'actions préventives a été mis en place, avec la participation de plus de la moitié des agriculteurs présents sur le périmètre, invités à limiter le recours aux produits phytosanitaires : signature de contrats d'agriculture durable (CAD), participation financière du SIAEP à hauteur de 50 € par ha enherbé, cultures intermédiaires, remise en herbe… Avec au final 600 ha engagés en bio fin 2012, 32 agriculteurs conventionnés avec le Syndicat et plus de 400 ha enherbés. Côté commune, arrêt des désherbages chimiques sur les espaces publics dès 2009, le conseil municipal votant à l'unanimité de ne plus traiter chimiquement dans le cimetière en 2011: *«une action pas forcément populaire !»*
Des efforts payants, puisque aujourd'hui, la teneur en nitrates ne dépasse pas les 40 mg/l, pas de traces mesurables d'atrazine et une turbidité réduite à zéro. Reste, comme le rappelle Jean Massé, à pérenniser le système mis en place et la poursuite des actions menées, en espérant la signature d'un nouveau contrat MAE avec l'agence de l'Eau Seine Normandie.

Des repas issus de l'agriculture biologique

Autre témoignage sur des actions locales en faveur du bio, apportés par Claude Ferron et Fanny Triboulet, respectivement Vice-président et technicienne environnement de la Communauté de Communes *«Cœur de Puisaye»*. Le projet a commencé en 2009, suite à la volonté des élus d'introduire des denrées issues de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires et crèches du territoire. Un premier test s'est déroulé cette année là pendant la Semaine du Goût, suivi par la mise en place d'une action mensuelle qui s'est pérennisée au fil du temps, une fois, les quelques réticences du début oubliées : *«c'était difficile pour certains cuisiniers, qui avaient l'habitude de recevoir des légumes tout épluchés !»* La Communauté de Communes pour sa part, mettant la main à la poche et subventionnant les factures bios à hauteur de 20% de leur montant. Reste à augmenter la cadence et le nombre de repas.

DOMINIQUE BERNERD

Programme régional à l'installation

La transmission en marche !

Mardi 12 février, à Bazarnes, la Chambre d'agriculture et les Jeunes Agriculteurs organisaient une journée de mise en relation entre cédants et porteurs de projet. Cette journée basée sur les échanges s'est articulée autour des témoignages d'un jeune installé Hors cadre Familial et de son cédant et s'est poursuivie par la visite de l'exploitation de Florian Leroy, nouvel installé à la suite de Bernard Chapotin.

Ils étaient une trentaine, des jeunes et des moins jeunes, présents pour tirer profit des enseignements des témoins sur la réussite de la transmission, au cours de cette action conduite dans le cadre du Programme régional à l'installation (PRI), avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe (FSE).
Côté cédants, une bonne anticipation de la cessation d'activité et un objectif clair et affiché de transmission à un jeune, plutôt qu'un démembrement sont les fondations indispensables à une transmission HCF. Afin de trouver un repreneur, ou au moins de multiplier les contacts, les cédants peuvent s'appuyer sur le Répertoire départ installation (RDI).
Pour les porteurs de projet, outre également une anticipation permettant un mûrissement du projet, une certaine flexibilité par rapport à leur projet d'origine "*rêvé*" est indispensable afin d'être en cohérence avec l'offre. Au départ, Florian Leroy a cherché à s'installer en bovin lait et parfait son expérience en exerçant un emploi salarié dans cette production. La rencontre avec Bernard Chapotin et l'opportunité de reprendre son exploitation, ajoutées à un certain nombre de visites d'exploitations laitières dans le cadre de sa recherche sans aboutissement, vont l'amener à faire évoluer son projet. Finalement, après une année d'association avec le cédant, il reprend les surfaces céréalières, crée un atelier bovin allaitant et développe une commercialisation en vente directe. Cette année passée en commun, réalisable également dans le cadre du parrainage (action du PRI), a été selon leurs témoignages, importante pour faciliter l'échange d'expériences et l'intégration locale du repreneur. Ce dernier multipliant ainsi ses chances de réussite de transmission et la concrétisation de plusieurs rencontres pour lesquelles l'aspect humain reste prépondérant.
La présence de porteurs de projet aux profils et recherches différentes peut conforter dans l'idée que des jeunes sont prêts à s'engager dans le métier. C'est plutôt de bon augure au vu du nombre d'exploitants de la génération du baby boom approchant de la retraite, quant on sait de surcroît que les enfants d'exploitants ne suffiront pas pour le renouvellement des générations. C'est également rassurant pour les cédants qui ont la volonté d'installer un jeune. On observe d'ailleurs que, au-delà même du transfert de l'exploitation, c'est aussi la passion et la fierté de leur métier qu'ils souhaitent transmettre.
Les participants sont repartis avec la confiance qu'une transmission hors cadre familial est possible, moyennant une anticipation et de la motivation, le tout appuyé par un accompagnement permanent des deux parties tout au long de leur réflexion par les OPA.



Une trentaine de personnes, jeunes et moins jeunes, a assisté à cette journée de présentation.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE ET JA 89 PARTENAIRES DU PRI

BARBOT FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

Réglementation

Transport des produits phytosanitaires: soyez vigilants !

Vous avez été amené au cours de votre activité à transporter des produits phytosanitaires avec un engin agricole ou dans votre véhicule. Lors de ce transport, vous êtes vous déjà interrogé sur les règles qui le régentent et sur la réglementation à respecter ?

Les produits phytosanitaires sont considérés comme des matières dangereuses. Le transport intérieur de ce type de marchandises par la route est soumis à l'accord européen dit ADR. Ce texte permet de définir les prescriptions relatives à l'emballage, l'étiquetage et le marquage des colis. Il réglemente également la signalisation, l'équipement du véhicule, la formation du chauffeur et les documents de transport. Cette règle s'applique à tous les véhicules dont la vitesse est supérieure à 25 km/h à l'exception des tracteurs agricoles. Dans ce cas la dispense à la réglementation ADR est totale s'il s'agit du transport d'un maximum d'une tonne de produits dangereux conditionnés en bidon unitaire <= à 20 litres. Aucune formation du conducteur et aucun document de transport n'est exigé. Cette dispense s'applique si le transport est effectué par l'agriculteur ou par un de ses employés âgés de plus de 18 ans et uniquement pour les besoins de son exploitation.

Pour le cas où les produits sont conditionnés en big-bag, cette dispense devient partielle: il faut que l'agriculteur garde dans son véhicule 1 document de transport, un extincteur poudre de 2kg et une lampe de poche sans surface métallique. La personne réalisant le transport doit avoir reçu une formation sur les risques et les obligations liés aux marchandises dangereuses.

Respecter l'ensemble des prescriptions

Si vous souhaitez aller chercher des produits phytosanitaires avec votre véhicule personnel ou le véhicule de l'exploitation, cela se complique un peu. Vous ne risquez rien au niveau réglementaire si vous ne transporter pas plus de 50kg conditionnés en bidons <= à 20 litres.

Pour des quantités plus importantes jusqu'à l'équivalent de 1000 unités *, vous devez posséder dans votre véhicule un extincteur à poudre de 2 kg et une lampe torche sans partie métallique. Pour compléter cet équipement de base, vous devez posséder des documents de transport et avoir suivi une formation sur les risques et les dangers liés aux matières dangereuses.

Il est nécessaire que l'ensemble des prescriptions soient remplies sinon vous devrez respecter la réglementation ADR dans son ensemble (formation chauffeur, signalisation du véhicule, document de transport, matériel de sécurité, conseiller à la sécurité, etc). Attention dans tous les cas, dans aucune situation, le transport d'engrais ne doit être réalisé en même temps.

Ne pas respecter ces règles, c'est prendre un risque pour soi et les tiers en cas d'accident. C'est également prendre le risque que les exemptions spécifiques à l'agriculture disparaissent.

Alors soyons tous vigilants!

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA 89

* (1unité = 1kilo sauf pour Basta, Fastac, Karaté Xpress, Mesurol 50, Opéra, Pirimor G, Printasol N, Signal, Soumis pour lesquels 1 kg = 3unités)



Des règles régentent le transport de produits phytosanitaires et il est important de les connaître.



Directive nitrates

Recours de la FDSEA contre le nouveau zonage

La FDSEA de l'Yonne attaque en justice l'arrêté définissant le nouveau zonage des zones vulnérables

Dans le cadre d'un contentieux communautaire, les gouvernants français ont engagé une réforme de l'application de la directive nitrates et ont décidé de réviser les délimitations des zones vulnérables.

Malgré l'avis défavorable de la FDSEA, de JA, de l'UPVY et de la Chambre d'agriculture, le préfet Ile de France, coordinateur du bassin Seine-Normandie, a signé une extension des zones vulnérables pour 44 communes sur notre département. L'agrandissement est prévu principalement sur des zones d'élevage. Les éleveurs vont se trouver impactés par l'allongement des périodes de stockage et les nouvelles normes de rejet d'azote pour les vaches laitières. L'élevage sera fragilisé avec l'obligation très coûteuse d'augmenter encore ses capacités de stockage des effluents agricoles. Cette évolution se ferait alors même que les aides de l'Etat pour accompagner les mises aux normes sont réduites de manière drastique.

Pour la FDSEA, il est intolérable que des éleveurs, ayant participé aux différents programmes de mises aux normes, se retrouvent *«hors la loi»* dans quelques mois! Pour les cultures, la définition au niveau national des périodes d'interdiction d'épandage, sans prise en compte de la diversité pédoclimatique réduirait le potentiel de production et la compétitivité des producteurs.

Aussi, le conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne a décidé de former un recours contre ce nouveau zonage en lien avec d'autres FDSEA du Bassin Seine-Normandie et le réseau FNSEA, accompagnés par un cabinet d'avocat parisien. Les arguments techniques apportés par les services de la Chambre d'agriculture nous ont permis de monter un dossier solide.

Des agriculteurs concernés par cette extension des zones vulnérables peuvent s'associer au recours s'ils le souhaitent à côté de la FDSEA. D'autres recours du même type sont déposés pour les bassins Loire-Bretagne, Rhône-Méditerrannée, Rhin-Meuse, Artois-Picardie et Adour-Garonne. Pour plus de renseignements sur le sujet, la FDSEA se tient à votre disposition au 03 86 49 48 10.

FDSEA DE L'YONNE

Aviculture

Se diversifier en élevant des poulets

Agriculteur céréalier à Sarry, en Tonnerrois, François Boise a souhaité diversifier sa production en démarrant une activité élevage de poulets de chair. L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 22 février dernier en présence des partenaires de l'opération et de nombreux visiteurs



Outre les partenaires de la Société Soreal, étaient présents à l'inauguration, Gérard Delagneau et Jean-Marc Krebs, respectivement président et directeur de la coopérative 110 Bourgogne

DOMINIQUE BERNERD

Installé agriculteur céréalier depuis 1987, François Boise n'avait de l'activité élevage que le souvenir de la ferme parentale et des agneaux de bergerie produits alors sur l'exploitation familiale. Plus de 25 ans après, il a fait le choix de se lancer dans l'élevage de poulets de chair afin d'améliorer la rentabilité de son exploitation : *«réintégrer de l'élevage sur nos plateaux pose des problèmes, compte tenu des terres par nature arides et caillouteuses. C'est pourquoi mon choix s'est orienté vers un élevage hors-sol, qui, tout en nécessitant un emploi du temps bien organisé, laisse des périodes libres»*. D'autant que l'élevage avicole n'est pas sans atouts : *«c'est une merveilleuse fabrique d'engrais et le poulet reste pour le consommateur une viande très accessible. Le fait de travailler au sein d'un système de filière logistiquement réfléchie et crédible, ça m'intéressait aussi…»*.
Responsable de la section avicole au sein du Groupe Soreal Alimentation Animale, Benoît Dufresne a pour sa part rappelé que : *«viande diététique et sans tabou religieux, le poulet reste attractif en terme de prix, d'autant que l'on parvient à en tirer jusqu'à 1500 références, allant du produit basique à la découpe, en passant par les produits élaborés»*. L'avantage pour le département étant de compter des abattoirs sur son territoire et de se situer au cœur de deux grands bassins de consommation que sont la région parisienne et le lyonnais.

Plus de 410 tonnes de volailles à l'année

Le bâtiment d'élevage est installé à quelques kilomètres de la sortie du village de Sarry, en direction d'Annoux. Un choix personnel de François Boise, qui souhaitait ainsi éviter tout risque de nuisances par rapport au voisinage. De type Colorado, avec un système de ventilation transversale, il occupe une surface au sol de 1330 m², permettant d'élever jusqu'à 30 000 volailles. Chauffage, régulation…, tout est géré par un système automatisé, l'éleveur n'ayant au final qu'un rôle de surveillance et d'intervention de la hauteur des chaînes d'alimentation et d'abreuvement au fur et à mesure de la croissance des animaux. A l'année le temps de travail quotidien estimé est d'environ 2 à 3 heures selon la période.
Densité : 22,1 poussins au m² pour un total de 29 981 poussins livrés et un poids vendu par m² et par an, de 308 kg. L'âge de ramassage moyen étant de 41,56 jours, pour un poids moyen de 2,297 kg. Entre le départ des poulets et l'arrivée de nouveaux poussins s'effectue un vide sanitaire de 14 jours, ce qui permet au final une rotation de 6,4 bandes à l'année, le taux moyen de mortalité étant de 6 %. L'indice de consommation (quantité d'aliment pour réaliser 1 kg vif de volaille) est estimé à 1,910 kg. Au total la production annuelle attendue est d'un peu plus de 410 tonnes livrées abattoir, pour 791 tonnes d'aliments consommés. D'un investissement global d'un peu plus de 325 K€, le projet a pu bénéficier d'environ 20 K€ d'aides cumulées de la part des différents partenaires, ainsi que de la région, au travers du PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage) et du PPE (Plan de Performances Energétiques). Rémunération nette annuelle avant MSA et impôts attendue : 22 K€ par an
Pour l'heure, François Boise attendait avec une impatience non dissimulée ses premiers poussins, annoncés pour cette semaine.



Chaînes d'alimentation et d'abreuvement sont gérées par un système informatisé



Réussir

Le poulet avec ses multiples conditionnement reste une viande abordable et sans tabou.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1207
VENDREDI 1ER MARS 2013

Assemblée générale des éleveurs de chevaux de sport

Un marché difficile, mais des raisons de garder le moral



Samedi 16 février se tenait la journée des éleveurs de chevaux de sport de Bourgogne dans la structure toujours accueillante,de Christian Monod, au centre Equestre Le Galopin à Brazey-en-Plaine. La journée s'est déroulée en deux étapes, avec l'assemblée générale le matin, suivie d'une présentation d'étalons l'après-midi.



Vers 10h00, Henriette Desbrosse, présidente de l'AECSB a ouvert l'assemblée générale à laquelle une cinquantaine d'éleveurs avaient répondu présent. Il est vrai que dans une période où des salons des étalons sont organisés tous les week-end, les éleveurs sont très sollicités.

Lors de son rapport moral, Henriette Desbrosse a fait part de quelques réflexions, notamment sur la commercialisation. Le marché est plutôt morose depuis quelque temps maintenant, pourtant les éleveurs doivent rester confiants, comme le montre le succès de la vente qui s'est organisée au Mans en ce début d'année. La présidente a encouragé les éleveurs à profiter de cette conjoncture de crise pour investir dans une poulinière à la souche maternelle exceptionnelle.

Un partenariat, des projets...

Dans les projets 2013, l'association va continuer sur sa lancée, avec néanmoins quelques nouveautés. Elle s'associera aux éleveurs de Franche-Comté, pour le financement, l'aménagement et l'animation du stand à la Grande Semaine de Fontainebleau. Un partenariat avec l'IFCE va voir le jour pour l'actualisation hebdomadaire du site internet de l'association, en plus du partenariat déjà existant, avec la chargée de mission de l'ANSF. Enfin un nouveau projet, en collaboration avec le CRE de Bourgogne, devrait permettre aux éleveurs de vendre une quinzaine de chevaux de 3 ans à destination des Centres Equestres, dans des tarifs maximum de 5 000 €. Dans le cadre de ce programme d'*«aide à l'amélioration de la cavalerie de Club»*, les centres équestres acheteurs toucheraient une aide directe, financée pour partie par l'association des éleveurs, le reste par la Draaf et le CRE.

L'assemblée générale s'est poursuivie avec diverses interventions, techniques d'abord, puis plus institutionnelles. Valérie Bizouerne, conseillère spécialisée à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, en charge du Réseau Référence Equin en Bourgogne, a présenté les chiffre du marché du cheval de sport en France en annonçant une stabilisation des importations (+ 13% de poneys importés et - 2% de chevaux de sport importés). Ces chiffres montrent que les chevaux importés pour le CSO sont plutôt moins perfomants à niveau élevé et pas moins chers que les chevaux SF. Ce qui laisse à penser que l'organisation commerciale étrangère est meilleure . A l'inverse, les chevaux de dressage provenant de l'étranger sont plus perfomants et vendus beaucoup plus chers. La faible production française explique sans doute cette situation.

La filière a besoin de s'unir

Comme il était déjà intervenu lors de la Journée technique régionale du réseau référence, en 2012, Alexis Bouillot, éleveur de Selle Français et d'AQPS installé à Montret (71) a fait part de son expérience face à la conjoncture actuelle. Il a pu mettre en avant quelques éléments technico- économiques, les points forts et les points faibles de son exploitation. Une intervention concrète très appréciée de l'auditoire, dans ces périodes de doutes. A leur tour, Alain Mouret Lafage pour l'IFCE et Yves Gay pour la SHF, ont pris la parole en exposant les actualités. Bernard Moreau pour la FNC, mais aussi élu Chambre d'agriculture, a présenté l'implication de la Chambre d'Agriculture dans la filière équine régionale. Il a également abordé les problèmes de la TVA et des enjeux qui se profilaient pour la filière d'ici 2014 (Pac notamment) , regrettant que la filère équine ne parvienne pas à s'unir pour défendre ses positions face aux décideurs.

L'assemblée générale fût l'occasion pour de nombreux adhérents de se manifester, de faire part de leurs questions et remarques. Elle fût riche en échanges, qui se sont poursuivis ensuite lors de l'apéritif et du déjeuner.

D'excellentes lignées à la présentation des étalons

L'organisation de la présentation d'étalons était confiée cette année à Sophie Dubrulle, chargée de mission pour le stud book Selle Français. Une douzaine d'étalons ont répondu présents, venant en majorité de la région. Toute l'équipe du centre équestre, ainsi que quelques bénévoles de l'association se sont mobilisés pour préparer le grand manège.

Les étalons ont été présentés en main, sur un dispositif aménagé à cet effet. Un catalogue accompagnait la présentation. Pour chaque cheval présenté, une vidéo de celui-ci ou de ses produits était projetée sur écran. Pour ceux qui le souhaitaient, une deuxième présentation pouvait se faire sous la selle et à l'obstacle, cette fois-ci. A chaque passage de leurs étalons, les étalonniers ont pu faire la promotion de ceux-ci. La présentation d'étalons s'est achevée dans la bonne humeur, autour d'un vin chaud, toujours bien venu en cette période encore froide.

Ont été présentés : Fidelio du Donjon sf, rentré depuis peu du Holstein, où il a passé deux ans et a rempli plus de 150 juments. Michel Martinot avait également amené Roméo de Villaret sf, un étalon par M. Blue approuvé en 2012 lors du critérium des 7 ans à Fontainebleau. L'EARL des Varennes avait amené les trois étalons proposés à la récente station de monte de Mazille : L'étalon maison Drop des Varennes sf ; Nightawhk sf, le seul produit étalonable de Cumano et Gunter d'l'Herbage sf. La station de Meursanges, en Côte-d'Or, anciennement station des Haras nationaux, présentait deux étalons qui feront la monte cette année. Nectar des Fôrets sf et Mister Sacred, un cheval Paint Horse, issus d'une excellente lignée de saut obstacles.

Un étalonnier de la Marne présentait deux étalons selle français, Dandy du Marais II sf et Harley sf Pour sa première en Bourgogne, il a offert une demi-saillie de chaque étalon. Le Haras de Chatenay, repris depuis 1 ans par la coopérative Ain Génétique Service, avait monté Maloubet de Pleville, une nouvelle recrue que les éleveurs de l'Ain sont allés chercher. C'est un fils de Baloubet du Rouet, meilleur étalon mondial. Enfin Stéphanie Stroh, qui est aussi présidente de l'UPB (Union Poneys Bourgogne), présentait le seul étalon poney, Play Carwin du Serein, un étalon Welsh.





Une présentation en main très réussie.

OGM

Les surfaces mondiales progressent de 6 %

Les surfaces mondiales d'OGM poursuivent leur progression avec une nouvelle hausse de 6 % en 2012.



En 2012, 17,3 millions d'agriculteurs, dans 28 pays, ont planté 170,3 millions d'hectares de plantes génétiquement modifiées (ici du soja modifié pour la tolérance au glyphosate au Brésil).

Les surfaces cultivées avec des OGM ont progressé de 6 % en 2012 pour atteindre 170,3 millions d'hectares (+10,3 Mha), soit une augmentation en léger tassement par rapport à 2011 où les surfaces avaient connu une hausse de 8 %, selon le dernier rapport de l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications) publié le 20 février. Pour autant, le rythme reste soutenu.

Pour la première fois, les surfaces cultivées avec des OGM dans les pays en développement (52 %) dépassent celles des pays industrialisés (48 %). Dans ces pays, l'adoption des cultures biotechnologiques est bien plus rapide (+11%) que dans les pays industrialisés (+3%). Les Etats-Unis restent néanmoins les premiers producteurs mondiaux de plantes transgéniques avec 69,5 Mha plantés en 2012 (près de 41 % des surfaces mondiales).

UE : les surfaces en hausse de 13 %

Dans le monde, les dix pays qui cultivent le plus d'OGM sont : les Etats-Unis (69,5 Mha), le Brésil (36,6 Mha), l'Argentine (23,9 Mha), le Canada (11,6 Mha), l'Inde (10,8 Mha), la Chine (4 Mha), le Paraguay (3,4 Mha), l'Afrique du Sud (2,9 Mha), le Pakistan (2,8 Mha), et l'Uruguay (1,4 Mha). Une fois encore, c'est le Brésil qui a été le principal moteur de la croissance mondiale des surfaces, avec une augmentation de 6,3 Mha (+21% par rapport à 2011). Dans l'Union européenne, les surfaces de maïs Bt MON 810 (seule variété plantée au sein de l'UE) ont, elles aussi, atteint un nouveau record à 129 071 hectares, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. Cinq pays cultivent des OGM dans l'UE : l'Espagne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie et la Roumanie. Mais 90 % des surfaces se concentrent en Espagne (116 307 ha).

«À l'avenir, la croissance mondiale en hectares des cultures issues des biotechnologies est susceptible d'être plus modeste en raison du taux déjà élevé d'adoption des cultures sur la plupart des marchés matures, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement», estime l'ISAAA.

35 % du marché mondial des semences

Les variétés à double ou triple caractère (résistance aux herbicides et à des insectes) ont continué à progresser en 2012 (+3,6%) avec 43,7 millions d'hectares équivalents à 26 % des surfaces mondiales. Mais le caractère le plus utilisé par les agriculteurs reste la résistance aux herbicides (100 Mha). Dans le monde, le soja transgénique est le principal OGM cultivé avec 80 Mha suivi par le maïs (56 Mha), le coton (24 Mha) et la canola (Variété de colza, 9 Mha).

La valeur mondiale des semences biotechnologiques aurait atteint environ 15 milliards de dollars en 2012 ce qui représente 23 % du marché de la protection des cultures mondiales en 2012 (64,62 milliards dollars) et 35 % du marché des semences (34 milliards de dollars).

AGRA

▶ En bref

Aides directes

L'accord des chefs d'État et de gouvernement sur le cadre financier 2014-2020 de l'UE - que le Parlement européen peut encore rejeter - aura pour conséquence une baisse moyenne des aides directes agricoles de 3,2 % sur la période - de -7 % aux Pays-Bas et en Belgique à -0,7 % en Slovaquie, en passant par -4,2 % en France -, seuls les trois États baltes, aujourd'hui les plus mal lotis, devant enregistrer des hausses au demeurant substantielles. Les plafonds budgétaires annuels prévus par les Vingt-sept sont tels, par ailleurs, que, pour éviter un dépassement, le mécanisme de la discipline financière devrait être activé dès 2014, se traduisant par une réduction spécifique des paiements directs.

Convergence

L'Irlande, qui préside le Conseil, a proposé le 25 février, aux ministres de l'agriculture des Vingt-sept, un compromis sur les paiements de base dans le cadre du règlement sur les paiements directs, qui introduit de nombreux éléments de flexibilité notamment pour la convergence interne. Pour emporter l'adhésion du Conseil sur ce dossier hautement sensible, l'Irlande souhaite laisser un maximum de marge de manœuvre aux États membres.

Développement alimentaire

La sécurité alimentaire comme axe de travail

Nouvelle réunion pour des projections sur le développement alimentaire après 2015.

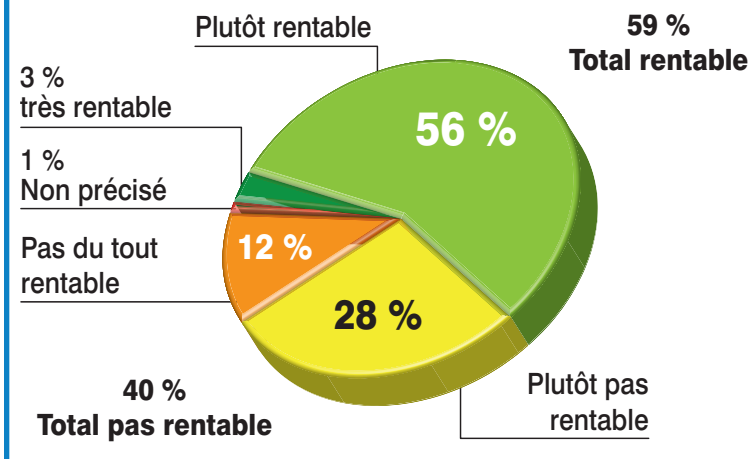
Dans les pays souffrant de la faim et dont les agricultures restent plus que fragiles, quand elles existent, il est plus que jamais important de développer une vision à long terme des objectifs à atteindre. C'est pourquoi les Nations-Unies viennent de fixer une nouvelle étape pour l'Agenda du développement pour la période post 2015. Cette date coïncide avec la fin théorique de la réalisation des objectifs dits du Millénaire pour le développement, institué en 2000. De nombreuses consultations multipartites ont eu lieu et le 13 février, les responsables de l'agence mondiale ont affirmé que la sécurité alimentaire et nutritionnelle était le prochain objectif à atteindre.

Une journée entière sur le thème *«Faim, sécurité alimentaire et nutrition dans l'agenda de développement de l'après 2015»* a entériné cette idée mais a aussi souligné que ces critères fondamentaux étaient les clés de voûte du progrès sur d'autres fronts en matière de développement, notamment l'emploi, l'éducation, l'environnement et la santé. Ces réunions se sont déroulées sous l'égide du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le processus de consultation était mené conjointement par la FAO (agence des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations-Unies. L'ensemble des participants ont souligné que ces notions venaient en complément de l'idée globale d'éradication de la pauvreté dans le monde dans le cadre d'actions de développement durable. Les responsables des divers programmes de lutte contre la faim dans le monde ont rappelé que *«les investissements dans le développement durable des zones rurales et dans la croissance rurale inclusive, avec un accent particulier sur les petites exploitations agricoles, étaient critiques à la fois pour la sécurité alimentaire mondiale et pour l'agenda de l'après 2015 dans son ensemble»*.

THIERRY MICHEL

Le chiffre de la semaine

40 % de producteurs de lait non rentables



Source Enquête Cniel 2012 citée par la RLF

De réelles difficultés se font jour dans la profession laitière. Selon l'enquête Cniel, environ 40 % des éleveurs laitiers qualifient leur exploitation de non-rentable. Le taux est moins fort dans les régions Pays-de-Loire et Franche-Comté que dans le Sud-Ouest, Le Poitou-Charentes et l'Auvergne Limousin. Selon cette même étude, la moitié des producteurs cherchent à investir, tant dans les troupeaux que dans les équipements.

Réglementation

Du nouveau dans l'utilisation, le conseil et la vente des produits phytosanitaires

Les textes réglementaires du 18/10/2011 ont modifié les conditions d'activités de conseil, de distribution et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces modifications concernent : les entreprises avec l'obligation d'obtenir un agrément , les personnes avec l'obligation de détenir un certificat individuel appelé *«Certiphyto»*. La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt a en charge la mise en œuvre de ces réformes en Bourgogne.



L'agrément des entreprises

Désormais, toutes les entreprises dont l'activité est liée au conseil, à la vente et à l'utilisation en prestation de service des produits phytopharmaceutiques, doivent posséder une autorisation : l'agrément, délivré à ce jour sous les conditions suivantes.

- une responsabilité civile professionnelle les couvrant pour la ou les activités en liens avec les produits phytosanitaires ;
- la mise en place d'un système *«qualité»* au sein de leur(s) établissement(s) via la contractualisation avec un organisme certificateur *«accrédité Cofrac»* ;
- la justification des compétences des personnes vis-à-vis de l'activité en lien avec les produits phytosanitaires via le certiphyto. Pour les entreprises de distribution, et de prestation de service, 1/10e des salariés sont concernés. Pour les entreprises de conseil, 1/3 des salariés sont concernés.

Pour celles qui ne seraient pas dans ce cas, elles doivent rapidement prendre les dispositions nécessaires afin de ne pas être en infraction.

Il est important de souligner que les anciens agréments délivrés avant le 18 octobre 2011 ne sont plus valides.

A partir du 1er octobre 2013, toutes les entreprises devront fournir une attestation *«responsabilité civile professionnelle»* et l'attestation de la certification de leur entreprise, obtenue suite à l'audit de l'organisme certificateur avec lequel elles ont contractualisé. Pour ce dernier point, TOUS leurs salariés en lien avec l'activité concernée par l'agrément devront alors disposer du certiphyto approprié.

Ainsi, les personnes évoluant au sein d'une entreprise soumise à agrément et en lien avec les produits phytopharmaceutiques, doivent avoir obtenu leur certiphyto avant le 1er octobre 2013.

Le certificat individuel ou Certiphyto

Pour répondre au mieux aux différentes situations professionnelles liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, ce n'est pas un, mais neuf certificats individuels qui ont été créés (voir tableau).

C'est le rapport aux produits phytosanitaires d'un individu lors de son activité professionnelle qui définit le type de certificat individuel qu'il doit posséder.

Par exemple : un salarié *«chef de culture»* qui décide des traitements à réaliser ou du choix des produits, doit posséder le certificat individuel *«décideur en exploitation agricole»* (et non pas opérateur).

A l'inverse, un associé d'un Gaec qui ne fait qu'épandre les produits, à partir d'instructions fournies par un autre associé, n'a besoin que du certificat individuel *«opérateur en exploitation agricole»*.

Pour obtenir le certificat, les personnes ayant un diplôme adéquat, de moins de cinq ans peuvent se voir délivrer directement le certificat individuel. Les autres devront réussir un test ou suivre une formation. La durée de la formation, les modalités de test, et la durée de validité des diplômes sont différentes selon les certificats (voir tableau). Il existe des équivalences ou des passerelles entre les certificats. A titre d'exemple, le certificat *«décideur en exploitation agricole»* tient lieu de certificat individuel *«opérateur en exploitation agricole»*.

Les formations ou tests doivent être réalisés par un organisme de formation habilité par le ministère en charge de l'agriculture. Une liste actualisée des 34 organismes habilités dans la région, est disponible sur le site Internet de la Draaf Bourgogne.

Les décideurs et opérateurs en exploitation agricole doivent obtenir leur certificat avant le 1er octobre 2014.

▶ Contact

Pour toute information sur le certiphyto, consultez le site Internet de la Draaf Bourgogne :
http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/La-certification-individuelle
Contact : Service Régional de la Formation et du Développement à la Draaf Bourgogne au 03 80 39 31 71

	Modalité d'obtention				Durée de validité	Renouvellement
	Équivalence de diplôme	**Test**	**Formation + test**	**Formation seule**		
Conseil à l'utilisation des PP①	Diplôme de moins de 5 ans Niveau III Voir liste dans arrêté	Test de 1 heure avec 30 questions Réussite si au moins 25 réponses justes. Si échec au test, formation complète.	Formation 3 jours (21h) Test de 40 min avec 20 questions Réussite si au moins 12 réponses justes. Si échec au test, formation complémentaire 1 jour (7h).	4 jours (28 h)	5 ans	Test ou Test + formation d'1 jour + 1 jour formation si échec ou Formation de 2 jours
Mise en vente, vente des PP① - **Distribution produits professionnels** - **Produits grand public**	Diplôme de moins de 5 ans Niveau IV Voir liste dans arrêté	Test de 1 heure avec 20 questions Réussite si au moins 13 réponses justes. Si échec au test, formation complète.	Formation 2 jours (14h) Test de 45 min avec 15 questions Réussite si au moins 10 réponses justes. Si échec au test, formation complémentaire 1 jour (7h).	3 jours (21 h)	5 ans	Test ou Test + formation d'1 jour + 1 jour formation si échec ou Formation de 2 jours
Utilisation à titre professionnel des PP ① - **Décideur en travaux et services** - **Opérateur en travaux et services**	Diplôme de moins de 5 ans Niveau IV décideur Niveau V opérateur Voir liste dans arrêté	Test de 1 heure avec 20 questions Réussite si au moins 13 réponses justes. Si échec au test, formation complète.	Formation 2 jours (14h) Test de 45 min avec 15 questions Réussite si au moins 10 réponses justes. Si échec au test, formation complémentaire 1 jour (7h).	3 jours (21 h) décideur 2 jours (14 h) opérateur	5 ans	Test ou Test + formation d'1 jour + 1 jour formation si échec ou Formation de 2 jours
Utilisation à titre professionnel des PP① **- Décideur en exploitation agricole** **- Opérateur en exploitation agricole**	Diplôme de moins de 5 ans Niveau IV décideur Niveau V opérateur Voir liste dans arrêté	Test de 1 heure avec 20 questions Réussite si au moins 13 réponses justes. Si échec au test, formation complète.	Formation 1 jours (7h) Test de 45 min avec 15 questions Réussite si au moins 10 réponses justes. Si échec au test, formation complémentaire 1 jour (7h).	2 jours (14 h)	10 ans	Test ou Test + formation d'1 jour + 1 jour formation si échec ou Formation de 2 jours
Utilisation à titre professionnel des PP① **- applicateur en collectivités territoriales** **- applicateur opérationnel en collectivités territoriales**	Diplôme de moins de 5 ans Niveau IV décideur Niveau V opérateur Voir liste dans arrêté	Test de 1 heure avec 20 questions Réussite si au moins 13 réponses justes. Si échec au test, formation complète.	Formation 1 jours (7h) Test de 45 min avec 15 questions Réussite si au moins 10 réponses justes. Si échec au test, formation complémentaire 1 jour (7h).	2 jours (14 h)	5 ans	Test ou Test + formation d'1 jour + 1 jour formation si échec ou Formation de 2 jours

① PP : Produits Phytopharmaceutiques

Juillet 2012

Arvalis - Institut du végétal

Fertilisation souffrée des céréales: l'année ou jamais...

A partir de épi 1cm, les céréales à paille peuvent exprimer des carences en soufre, et de façon plus prononcé si le soufre a été lessivé avec les pluies importantes de ces derniers mois. Aujourd'hui quel est le risque d'une carence en soufre ?


Des risques de carence plus élevés que d'habitude.

Evaluer le risque

Le soufre a un comportement similaire à celui de l'azote dans le sol : la forme minérale (sulfate) est sensible au lessivage et dépend de la minéralisation issue du stock de soufre organique du sol. Les pluies abondantes dans la région ont globalement affaibli les stocks du sol. Les risques de carence seront donc plus élevés que d'habitude.

Le cumul de pluie entre le 1er octobre 2012 et le 1er mars 2013, associé au type de sol et à l'historique d'apport de soufre, donne une indication sur le risque de carence de la culture.

Aujourd'hui l'ensemble des stations de Bourgogne et de Franche-Comté affichent des cumuls nettement supérieures aux normales en positionnant l'année parmi les deux années les plus humides de ces 10 dernières années.

Station météo	Cumul de pluie du 01/10/2012 au 22/02/2013 (mm)	Médiane (mm)
DIJON	320	290
CHATILLON SUR SEINE	430	340
AUXERRE	340	290
SENS	320	260
CHARGEY LES GRAY	420	300
MACON	420	310
TAVAUX	430	350

Déterminer la quantité à apporter

A l'aide de la grille ci-dessous, la quantité à apporter est déterminée en fonction du type de sol, de l'historique de la parcelle (fertilisation sur le précédent, apport de MO) et des niveaux de pluviométrie atteints (cf tableau ci-dessus).
En définitive, l'année est à risque quel que soit le type de sol.
La date d'apport devra se faire au début de la montaison pour éviter le lessivage du soufre si des pluies sur-viennent dans le mois à venir mais également pour apporter l'élément au moment des forts besoins.

Ainsi, la meilleure période d'apport se situe entre fin tallage et tout début montaison, donc pas avant la mi- mars.

	Pluviométrie 1/10 au 1/03	Précédent avec fertilisation soufrée de plus de 50 kg SO3/ha (colza...)	Autres précédents
Risques élevés, sols superficiels filtrants: argilocalcaire superficiel; sol sableux; limon caillouteux à silex	*forte ou normale (>250)*	40	50
	faible (<250)	20	30
Risques moyens: argilocalcaire profond; limon battant froid hydromorphe	*forte (>400 mm)*	30	40
	normale	20	30
	faible (<300)	0	0
Risques faibles: sols profonds sains; limon argileux profond, limon franc	*forte (>400 mm)*	20	30
	normale	0	20
	faible(<300)	0	0

Choix de la forme d'engrais soufré

La forme d'engrais (soufre minéral, thiosulfate ou soufre élémentaire) n'influence pas l'efficacité de l'apport. Elle doit être choisie en fonction du coût et de l'équilibre avec les autres éléments apportés lorsqu'on choisit un engrais composé.

Les super 18 et 25, les sulfates de potassium sont souvent moins onéreux. Pour opti-miser leur utilisation, on tiendra compte du phosphore ou de la potasse apportés simultanément.

Les sulfates d'ammoniaque présentent l'inconvénient d'être très dosés en soufre par rapport à l'azote.
La meilleure stratégie est de choisir la dose d'apport en fonction des besoins en soufre et de prendre en compte l'azote apporté dans le raisonnement du fractionnement de l'azote.
Les autres formes qui contiennent du Magnésium doivent être plutôt réservées aux situations peu fréquentes qui justifient l'apport de cet élément.

MATTHIEU KILLMAYER ET LUC PELCE
ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ

Sarl ALEXANDRE
Nutrition animale - Produits du sol
Libre service agricole

MORTIER ets PARÉS POUR LE FUTUR

71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 77 05
71450 BLANZY
Tél. 03 85 68 02 50
21430 CENSEREY
Tél. 03 80 84 43 76
71220 ST-BONNET DE JOUX
Tél. 03 85 24 72 05

JBS25052 — Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 2,5m - Contenance **525 l** **799€**
JBS25123 — Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 2,5m - Contenance **1230 l** **1200€**

JBSF30147 — Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 3m - **Trémie "fibres" contenance 1470 l** **1320€**
JBS30147 — Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 3m - **Trémie "granulés" contenance 1470 l** **1320€**

RBS8813 — Râtelier bovins 1 botte suspendue auge et pieds galvanisés **820€**

JMS2002 — Nourrisseur ovins simple parc, attelage automatique **415€**
JMD2002 — Nourrisseur ovins double parc, attelage automatique **695€**

861902 — Barrières d'herbage galva 4-5m **119€**
861908 — Barrières d'herbage galva 5-6m **149€**

864122 — Râtelier Quadriballe galva 14 passages 605 kg - 3m×2m **950€**
864102 — Râtelier pour balles rondes circulaire arceaux 200 kg **370€**

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONTENTION...
... avec les nouveaux modules COMBO de Satene nous vous faisons un devis gratuit sur mesure !
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Cetiom

Désherbage du tournesol: Valoriser toutes les possibilités

La concurrence des adventices est une des causes importantes de pertes de rendement de la culture du tournesol, encore aggravée lorsqu'elle se combine avec un déficit hydrique malheureusement fréquent en seconde moitié du cycle sur nos régions. Les moyens à disposition à ce jour permettent toutefois de maîtriser l'enherbement, même dans le cas de mauvaises herbes difficiles comme l'ambroisie ou le chanvre d'eau, à condition d'anticiper dès le choix variétal.

Maitriser l'enherbement, une nécessité agronomique, économique et éthique dans le cas de l'ambroisie

Dans les essais menés au Cetiom de 2007 à 2009, on observe une perte de rendement de 4 q/ha en moyenne entre parcelle correctement désherbée et témoin. Cette moyenne cache une disparité avec des niveaux plus élevés pour certaines adventices très concurrentielles. Ainsi , on a pu mettre en évidence jusqu'à deux tiers de perte du potentiel en cas de forte infestation d'ambroisie, soit en tendance 3 q/ha de perte par tranche de 10 ambroisies / m². Cet impératif agricole est doublé d'un impératif citoyen compte tenu du pouvoir allergène du pollen d'ambroisie.

Anticiper la flore attendue pour pouvoir mettre en œuvre les désherbants les mieux adaptés

Une bonne connaissance du niveau de salissement et des adventices qui risquent d'être les plus représentées permet d'anticiper le choix des stratégies à retenir.

Pour une bonne maitrise cela commence par le choix de variétés tolérantes si l'on opte pour un contrôle incluant l'emploi d'un désherbant de post-levée rendu nécessaire par la présence d'adventices difficiles comme l'ambroisie ou le chanvre d'eau, voire les chardons.

Sur les parcelles où la pression adventice attendue est globalement faible à modérée, l'application d'un herbicide en post semis prélevée peut suffire. Selon la flore, les spécialités disponibles sont Challenge 600, Nikeyl ou Cline - deux noms de spécialités pour une même formulation, Racer ME et Carioca pour sa dernière année d'utilisation. Novall, associé dans un programme, peut être retenu dans la lutte contre les ombellifères ou pour renforcer l'efficacité contre gaillet.

Dès lors que la pression s'accroit (hors présence significative de dicotylédones particulières identifiées comme difficiles) ou que des graminées estivales sont attendues, l'herbicide de post semis prélevée doit être renforcé avec une spécialité telle que Prowl 400/ Atic-Aqua ou Mercantor Gold.

Enfin dans le cas d'adventices difficiles, notamment l'ambroisie, mais aussi le chanvre d'eau en Val de Saône ou sur certaines parcelles de l'Isère, le recours aux désherbants de postlevée les plus récents- Pulsar 40 sur les variétés Clearfield et Express SX sur les variétés Express Sun - apporte à ce jour les meilleures efficacités. Sur ambroisie, à la fois pour obtenir la meilleure efficacité et ne pas hypothéquer la durabilité de la solution par apparition d'éventuelles adventices résistantes, il est conseillé de bien respecter la dose pleine et le stade optimal d'application (B4 des cultures sur adventices jeunes).

En cas de forte infestation - plus de 10 à 20 ambroisies au m², appliquer préalablement en post-semis prélevée soit 2 l/ha de Cline/Nikeyl, soit 1 l/ha de Cline/Nikeyl + 1l/ha de Racer.

Un plan d'accompagnement pour les solutions de post-levée

Pulsar 40 et Express SX sont des inhibiteurs de l'ALS, au même titre que les sulfonylurées et les triazolopyrimidine employés sur céréales et autres cultures. Il convient donc de gérer la durabilité de ces solutions au sein de la rotation pour prévenir l'apparition d'adventices résistantes.

Ainsi un plan d'accompagnement des variétés d'oléagineux tolérantes aux herbicides (VTH) a été acté. Celui-ci prévoit, entre autres, un engagement contractuel entre le semencier, la société phytopharmaceutique et le distributeur ; et l'obligation de délivrer un conseil à l'agriculteur lors de la vente de la variété tolérante et ou de l'herbicide associé. Les instituts techniques mettront à la disposition des prescripteurs des outils, tel que R-Sim, module intégrateur de simulation des risques de résistance, pour aider à la gestion durable de ces solutions.

Sans négliger les solutions alternatives autant que possible

Le binage a démontré sa pertinence avec de très bons niveaux d'efficacité lorsqu'il est réalisé en bonnes conditions. Le désherbage mécanique est en effet un excellent partenaire de la chimie. Globalement, dans nos essais, toutes régions confondues, la stratégie herbicide en prélevée suivi d'un binage offre en moyenne les meilleures performances techniques.



Une fois le binage acquis, on peut aussi retenir l'intérêt des stratégies mixtes limitant les quantités de matières actives appliquées à l'hectare, en pulvérisant la pleine dose de désherbage au niveau des rangs de culture, donc seulement sur environ un tiers de la surface, soit au moment du semis, soit avant ou au moment du binage avec les nouvelles solutions de postlevée sur variétés VTH.

Enfin, concernant tout particulièrement l'ambroisie, chaque fois que les conditions de sol et météo le permettent, ne pas hésiter à faire un faux semis pour épuiser le stock semencier, quitte à légèrement retarder la date de semis du tournesol.

D.CHOLLET – L.M.ALLARD - CETIOM



En bref

Les céréales d'hiver dégradées par l'humidité

FranceAgriMer fait état d'une baisse de la qualité de conditions de culture pour les céréales d'hiver en France. Cette situation dégradée serait liée à l'humidité qui a rendu difficiles les semis par endroit et pu engendrer des phénomènes d'asphyxie des sols. En 2013, 12% des cultures de blé tendre sont des états *«très mauvais à mauvais»* ; 11% pour les orges d'hiver, 13% en blé dur. Le principal facteur de cette dégradation des conditions de culture est l'excès d'humidité dans les sols qui sont dans de nombreuses régions saturés d'eau.

Les cours des céréales se détendent

A la faveur de l'arrivée des pluies en Amérique du sud et en Amérique du Nord, les marchés se rassurent et les cours des céréales se détendent. Ainsi, les cours du blé à Rouen, après avoir dépassé les 250 euros la tonne mi-janvier sont aujourd'hui en dessous des 240 euros la tonne. Idem pour le maïs dont les cours flirtaient avec les 245 €/t mi-janvier et sont désormais aux alentours de 225€/t.

Le biodiesel coûte cher à Sofiprotéol

En baisse de 4% par rapport à 2011, le résultat 2012 de Sofiportéol s'établit à 240 millions d'euros, contre 249 millions d'euros un an avant. Un résultat amoindri notamment par des marges réduites sur l'activité biodiesel de Diester Industrie. Ce résultat s'explique par des marges faibles en raison de la hausse des cours des grandes cultures et des oléagineux, mais aussi en raison de la concurrence des esters de soja et de palme importés. Par ailleurs, le groupe poursuit sa stratégie tournée vers l'investissement dans la filière oléoprotéagineuse avec 117 millions d'euros investis en 2012. Cette stratégie se poursuit jusqu'en Malaisie où Sofiprotéol a investi 11 millions d'euros pour doubler la capacité de production de son usine de Port Klang. Zone où elle compte développer l'oléochimie à haute valeur ajoutée en profitant des pris de l'huile de palme.

Juridique/fiscal/social

DPI / DPA : les changements c'est maintenant

Un amendement de la 3ème loi de finance rectificative pour 2012 réforme profondément les articles 71 et 72 D à 72 Ter du CGI concernant les régimes de déduction pour investissement (DPI) et de déduction pour aléas (DPA) afin de mieux répondre à leur objet : lisser dans le temps les revenus des agriculteurs.

Nouveautés pour les DPI: Désormais, l'agriculteur ne pourra plus utiliser la DPI pour l'acquisition de matériel amortissable. En revanche, sont favorisés l'achat de parts sociales de coopératives et le financement des stocks à rotation lente qui concernent plus particulièrement les cheptels d'éleveurs ainsi que les stocks à vieillissement.

Nouveautés pour les DPA: A partir de 2013, l'obligation de souscrire une assurance couvrant les risques liés à l'activité (élevage, culture..) est supprimée.

La somme d'argent bloquée ne représentera, à l'avenir, que 50%, au lieu de 100%, du montant de la déduction souhaitée. La DPA pourra être utilisée pour l'acquisition de fourrage dans les six mois qui suivent ou précèdent la reconnaissance de l'état de calamité agricole. En contrepartie, des assouplissements, le délai d'utilisation de la DPA est ramené de 10 à 7 ans.

Pour mémoire, le plafond global maximal de déduction, (hors déduction complémentaire de DPA), était de 20 000 € pour la DPI et 23 000 € pour la DPA, soit une déduction cumulée possible qui pouvait aller jusqu'à 43 000 € par exercice comptable. Désormais les deux déductions font l'objet d'un plafond annuel commun fixé à 27 000 €. Il est à noter que pour la DPI, le nouveau plafond est maintenant déconnecté du montant de bénéfice réalisé. Ainsi, un exploitant agricole qui réalise un bénéfice inférieur ou égal à 27 000 € pourrait être autorisé à déduire 100 % de son résultat (contre 40% maximum auparavant).

L'ensemble des DPI et DPA constatées et non encore rapportées au résultat ne peut en aucun cas dépasser le somme de 150 000 € (plafond à mesurer au 31/12/2012).

La majoration des plafonds pour les Gaec et EARL reste inchangée par la nouvelle loi (multiplication des seuils par le nombre d'associés exploitants dans la limite de trois).

Avant réforme	
Bénéfice fiscal provisoire	60 000 €
DPI maxi	-20 000 €
DPA maxi	-23 000 €
Bénéfice fiscal taxable	**17 000 €**
Apres réforme	
Bénéfice fiscal provisoire	60 000 €
DPI / DPA maxi	-27 000 €
Bénéfice fiscal taxable	**33 000 €**

Remarque : Les DPI et DPA pratiquées au titre des exercices clos à partir du 31 décembre 2012 doivent désormais respecter les nouvelles règles. Toutefois, les sommes déduites avant l'entrée en vigueur de la loi peuvent être utilisées ou doivent être rapportées selon les modalités antérieures. Il en résulte que **les DPI pratiquées au titre des exercices clos avant le 31 décembre 2012 et non encore utilisées, peuvent être affectées au financement d'immobilisation amortissable**.

Illustration : Prenons l'exemple d'une exploitation individuelle dégageant 60 000 € de Bénéfice fiscal agricole au 31/12/2012

P. VILLEROT
EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
CABINET CAPEC

Facturation client : nouvelle mention

Instauration d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement due par vos clients professionnels

Le Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 instaure un nouvel article au code de commerce.

Ainsi, l'article D 441-5 du code de commerce instaure et fixe le montant d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement dans les transactions commerciales, mentionnée à l'article L. 441-6 du code de commerce.

Désormais, à compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Il est à noter que l'application de cette indemnité doit être indiquée obligatoirement dans les factures et les conditions générales de vente (CGV), sont absence est sanctionnée d'une amende :

- pouvant aller jusqu'à 75 000 € ou 50 % de la somme facturée si elle n'est pas mentionnée sur la facture,
- de 15 000 € si elle n'est pas mentionnée dans les conditions générales de vente (art. L 441-3 à L 441-6 du code de commerce).

P. VILLEROT
EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
CABINET CAPEC

Entreprise

Yonne Agri - Lancement des journées à thèmes.



Annoncées en fin d'année dernière, Yonne Agri, le centre Promodis de Joigny, a inauguré ses journées à thèmes le 7 février. C'est la fenaison Kuhn qui était mise en avant pour ce premier rendez-vous avec l'exposition d'une grande partie de la gamme du constructeur alsacien et la présence de Christophe Pacaud, inspecteur commercial sur le secteur, venu à la rencontre des intéressés. Prochain rendez-vous en mars.

Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990 €HT** hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Conditions de MORTE SAISON
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Livraison directe usines
Logettes - cornadis - barrières 4 et 5 lisses, herbage.
Poteaux carrés et ronds - râteliers - nourrisseurs
OFFRE LIMITÉE avant le 4 mars
06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

NOUVELLE SÉRIE 7,
Tirez le meilleur parti de la beauté
TRACTOR OF THE YEAR 2013 WINNER
Série 7 : 220, 245 et 263 cv
SAME DEUTZ-FAHR
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Hydroméca - *Thou*
Ets Huygen - *Béon*
Ets Voisin- *Château-Chinon*
DEUTZ FAHR

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/02/2013	Bourg-en-Bresse 30/01/2013	St Christophe-en B. 30/01 au 05/02/13	National 30/01/13
Vaches viande (V)	U	-	4,35 €	4,42 €	4,32 €
	R	4,08 €	4,20 €	4,27 €	4,06 €
	O	-	3,95 €	-	3,71 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,80 €	-	3,67 €
	O	3,65 €	3,70 €	-	3,60 €
Vaches lait (L)	O	-	3,40 €	-	3,33 €
	P	3,26 €	3,25 €	-	3,14 €
Génisses VML	U	-	4,70 €	4,73 €	4,55 €
	R	-	4,30€	4,39 €	4,14 €
	O	-	3,75€	-	3,52 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,35 €	3,48 €	3,31 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 26/02**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	3,13
250-300 kg	-	2,90	-
300-350 kg	-	2,85	2,70
350-400 kg	-	3,60	2,48
400-450 kg	-	2,48	2,35
450-500 kg	-	2,37	2,24
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,43
250-300 kg	-	2,58	-
300-350 kg	-	2,47	2,30
350-400 kg	-	2,48	2,29
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,32	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,50	-
450 kg et +	-	2,44	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,05	1,85 - 1,96
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,55	2,33	2,17 -
5 -10 ans	2,41	2,29	2,01
+10 ans	-	2,19	1,99 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	-	-

Malheureusement les conditions climatiques ont a nouveau perturbés les apports, les acheteurs sont toujours présents et écoulent 98% de la marchandise présentée.

Broutards : vente totale dans une ambiance plus calme, les tarifs sont a peu près reconduits dans toute la gamme à condition que les sujets ne soient pas trop gras.
Laitonnes : présentation de qualité plus inférieure entraînant un léger recul des prix.
Génisses 2 ans : commerce actif pour les lots d'avenir.
Vaches et génisses 3 ans : après plusieurs semaines de hausse, on sent un plafonnement des cours toujours très attractifs mais un manque de marchandise.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 25/02**

Bovins (388))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 350 kg	730 - 970	2,71 - 2,80
375 à 425 kg	950 - 1050	2,28 - 2,55
435 à 560 kg	1030 - 1310	2,23 - 2,46
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 320 kg	650 - 760	2,38 - 2,57
315 à 380 kg	-	-
Génisses		
560 à 660 kg (24-36mois)	1260 - 1480	2,24 - 2,30
Taureaux		
700 à 1100 kg	1250 - 2150	1,79 - 1,99
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

Apports fortement perturbés par les mauvaises conditions climatiques.
Boutards : le commerce est plus actif en sujets légers (-360 kg) à des cours plus soutenus. Pour les animaux de plus de 450 kg le placement est régulier à des tarifs qui n'évoluent toujours pas.
Laitonnes : les cours sont facilement reconduits, aucun invendu. La demande reste forte.
Vaches : cours très fermes.

NB : Une vache de 2006 pesant 870 kg, vedue 2 390€, Soit 2,75€ du kilo vif.

Prochain marché bovins le lundi 4 mars aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 06/02**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,05
250 à 300 kg	2,97	2,72
300 à 350 kg	2,82	2,58
350 à 400 kg	2,65	2,38
400 à 450 kg	2,40	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,70	-
250 à 300 kg	2,55	-
300 à 350 kg	2,45	2,23
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,45	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,22	2,05
de 5 à 10 ans	2,22	2,00
+ 10 ans	-	1,90

Tecdance :
Charolais : Les acheteurs recherchent des veaux inférieurs à 380 kg, toujours des diffilcultés dans les veaux lourds. Les cours sont à tendance à la hausse dans les laitonnes
Vaches - génisses : commerce toujours actif avec une présentation d'animaux plus maigres avec des cours reconduits.

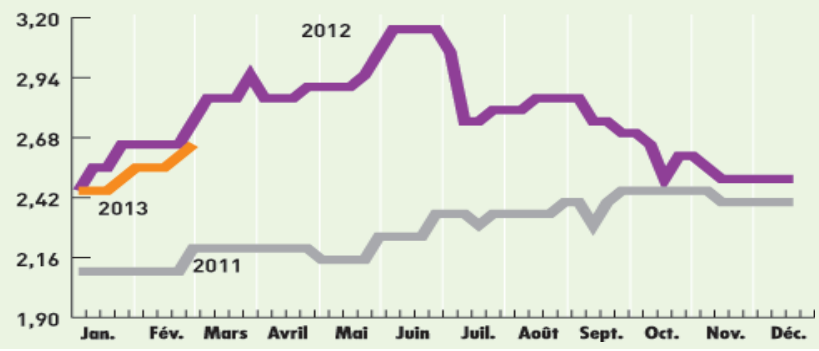
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 26/02/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc

Tendance : Vente plus facile.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/02 au 24/02/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	2,61 €
350 kg	-	2,56 €	2,51 €
400 kg	-	2,43 €	2,39 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,29 €	2,26 €
500 kg	-	2,21 €	2,18 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,37 €	2,33 €

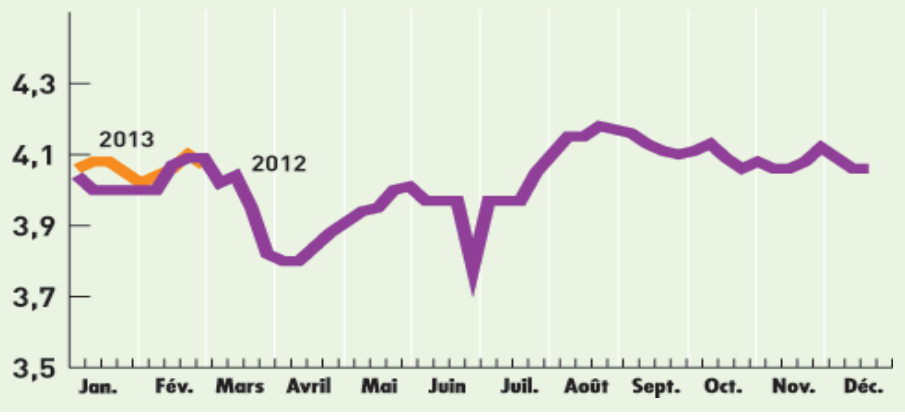
Tendance :
Reconduction des cours avec une augmentation de volumes.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 18/02 au 24/02/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,07 €	3,90 €	3,86 €			
Races mixte		-	3,83 €	3,82 €	3,81 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,34 €	4,29 €	4,09 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,42 €	4,33 €	4,29 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,80 €	3,73 €		-
Races lait				-	3,55 €	3,44 €	3,35 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,74 €	4,60 €	4,46 €	4,25 €	-	-	
Viande +350 kg	4,73 €	4,58 €	4,47 €	4,32 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances SEM. DU 25 FÉVRIER AU 1er MARS

Bovins de boucherie

La tendance est au plafonnement des prix pour les femelles haut de gamme avec une baisse d'activité d'un certain nombre de boucheries qui voient leur clientèle partir vers les stations de ski. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, les acheteurs ont toujours du mal à couvrir leurs besoins, malgré une tendance à la stabilisation des prix pour toutes les vaches de moyenne conformation. Dans les réformes laitières, avec le début des vacances, l'équilibre offre/demande permet une certaine stabilisation des prix dans les réformes laitières. En jeunes bovins, les difficultés d'écoulement sur le marché Italien pénalisent les ventes et la reprise. ■

Broutards

La modestie saisonnière de l'offre permet un écoulement plus régulier malgré une demande Italienne qui demeure peu active compte tenu d'un manque de dynamisme dans l'écoulement de la viande. Les besoins de nos partenaires européens ou du pourtour méditerranéen sont en revanche plus réguliers. La tendance est positive sur l'ensemble des marchés. La demande actuelle cible des broutards plus légers 300-380 kg, mais les mâles de plus de 400/45 0kg sont également mieux valorisés. Dans les femelles, la tendance est au maintien des prix pour les bonnes laitonnes lourdes convenant au marché Italien. Les animaux de qualité et indemnes d'IBR sont mieux valorisés pour rester dans les élevages Français. Le marché Espagnol reste demandeur mais de petits prix. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Si les mises en places actuelles correspondent aux sorties de la fin juillet pour les laitiers, la modestie de l'offre permet un commerce très fluide et une nouvelle progression des cours dans les veaux frisons ou montbéliards destinés à l'engraissement ou au label. Les échanges sont plus calmes dans les croisés ordinaires. Dans les bons veaux de race pures ou croisés si les sorties de juillet réduisent la demande, la faiblesse des disponibilités entraine un commerce encore assez fluide avec des tarifs stables. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché

(du 25 févrierr 2013)

«Les cours continuent à se raffermir. La mise à jour d'une tromperie à l'étiquetage sur la nature de la viande utilisée dans les plats préparés et préparations à base de viande n'a pas eu d'impact négatif sur la consommation de viande fraîche. La perspective d'une extension de l'étiquetage de l'origine des viandes aux plats préparés a rassuré le consommateur. L'export de jeunes bovins en carcasse sur le pourtour méditerranéen se développe. Les cours restent soutenus dans la plupart des Etats membres »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 25/02*

Agneaux (218)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	**2,57 - 2,86**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**2,34 - 2,95**	
Laitons (+44 kg)	-	**2,35 - 2,76**	-
Brebis (50)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**0,84 - 1,45**	**1,01 - 1,11**	-
(+60 kg)	-	-	-
Divers			
Béliers **(2)** 86 à 104 €	-		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres			
Boucs : **22 à 32 €**			

La neige a de nouveau perturbé les apports.

Agneaux : l'offre est faible mais la demande très réservée. Les cours sont reconduits dans une ambiance morose.

Brebis : très peu de marchandise, tarifs en haussedans la bonne marchandise.

Prochain marché :
Le lundi 11 mars (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 218 - Brebis: 39
Béliers: 2 - caprins: 6

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 25/02*

Ovins : 34	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**90 -115 €**	**1,89 - 2,31 €**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**55 - 90 €**	**0,90 - 1,02 €**
Béliers	-	

Peu d'apports en cette saison et de qualité moyenne, tarifs en replis excepté en bonnes brebis.

Prochain marché ovins le lundi 4 mars aux horaires habituels.

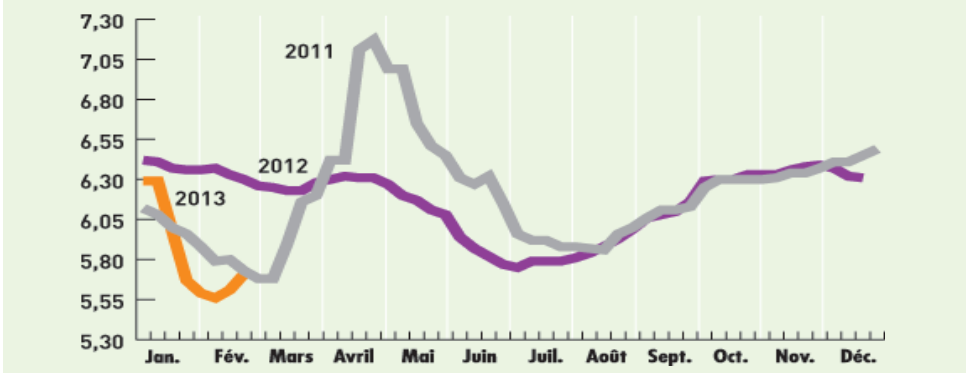
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 18/02 au 24//02/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**5,97 €**	**5,30 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**5,85 €**	**5,10 €**
Gras	-16 kg	-	**5,12 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,99 €**	**4,67 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/02 au 24/02/13*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,24 €	**5,71 €**	**5,48 €**

Agneau moyenne nationale



Cotationsrégionales des agneaux et brebisde boucherie du 18/02/2013 au 24/02/2013

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,60 =	6,33 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	5,90 =	6,10 =	5,90 =	-	6,30 =	5,87 =	5,25	-
	O *Var.*	4,70	4,90 -0,05	4,85 =	-	5,75 -0,21	5,11 =	4,80 =	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,48 -0,02	6,33 =	5,51 =	-	6,30 =	6,05 =	-
	R *Var.*	6,03 =	6,06 -0,04	5,83 -0,07	5,00 =	5,97 =	5,85 =	5,45 =	5,02 =
	O *Var.*	4,80 -0,10	4,80 -0,20	4,72 -0,13	4,51 =	5,30 =	5,10 =	4,85 =	
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	5,12 =	4,99 =	4,76 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	4,90	4,67 =	4,50	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 20 février 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,50 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

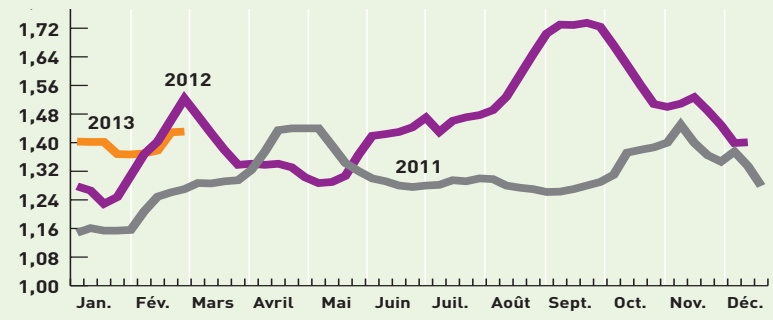
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 636 porcs présentés) — *Cotations du lundi 25/02/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,431 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/02 au 21/02/2013*
1,58 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

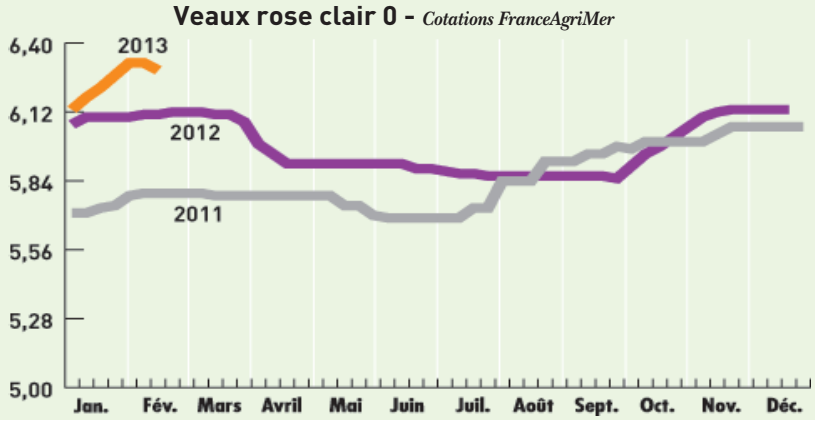
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 20/02 au 26/02/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,31 €**	-	-
U	-	**7,60 €**	**6,81 €**	-
O	-	**6,29 €**	**5,48 €**	**5,03 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/02 au 2/03/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**74**	**390-565 €**	**350-515 €**	**230-320 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-470 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	**70-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**806**	**310-530 €**	**290-490 €**	**140-295 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/02 au 24/02/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,38 €**	**1,50 €**	–
Bons	**2,23 €**	**1,93 €**	–	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	meunier	fév.juin	230	A C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 de fév.	236	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	5 de fév.	233	N C

ORGE DE MOUTURE — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	fév-avril	198 à 199	A C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	5 de fév.	212	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	5 de fév.	215	V C

AVOINE NOIRE — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév. mars	225 à 230	V C

AVOINE BLANCHE — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or/HteSaone	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	-	fév-avril	210	A C
Sud Côte-d'Or/ S.-et-Loire		5 de fév.	210 à212	N C

POIS — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		fév.-juin	290	VC
Yonne	-	2 de fév.	285	V C
Côte d'or	-	-	inc	C

Féveroles — **RÉCOLTE 2012**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1207
VENDREDI 1ER MARS 2013

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Fiat 680 DT tbé
✆ **04.78.98.01.54. hr ou 06.72.23.22.76**

01 - Recherche tracteur 4R. motrices 60-70 ch avec ou sans chargeur
✆ **04.72.25.75.81. hr**

01 - Vds tracteur Valtra T150, 3800 H, très bon état, relevage avant pont suspendu jumelage
✆ **06.03.62.57.03**

07 - Ach tracteur Lamborghini 503/603DT ou équivalent
✆ **04 75 06 06 59**

07 - Vds tracteur Renault P 782 2 roues + chargeur foucheux dauble effet + cabine du 1982 matériel pas souffert très bon chargeur avec pic botte et godet prix 6000 euros
✆ **04 75 06 72 83 ou 06 01 88 61 41**

07 - JA éleveur recherche prés et pâtures de préférence sud Privas
✆ **06 78 55 54 46**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.400 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds tracteur John Deere 40 chevaux. Année 1965.
✆ **04 75 68 40 22 (HR)**

38 - Vds tracteur Kioti 2012 diesel 4x4, godet, 50 ch, 73 h de travail, état neuf : 30000 euros.
✆ **06 25 03 79 93**

42 - vds chiots Spaniel nés 10.12.12 non lof 200 euros, mère 250269604053738
✆ **06 17 52 60 51**

69 - Vend char Boisselel Tact Bob Griboulli bon état neuf.
✆ **04 78 43 61 73**

69 - Vds tract. DTZ Agrotron 105 - 2006 - 3800 H. - CH - Quick950 - BE - Vidanges faites - 32000 euros.
✆ **06 19 36 17 17 ou 06 76 57 25 81**

69 - A vendre tracteur Renault D.30 année 1963 avec fourche et vibro. Le tout en bon état. 3000 € le tout.
✆ **06 24 43 82 50**

Travail sol

01 - Vds charrue Kuhn Huard Master 120, non stop hydro 1997 tbé
✆ **06.85.90.90.13**

26 - Vds semoir maïs équipé pneumatique 4 rangs - Prix à débattre.
✆ **04 75 68 40 22 (HR)**

55 - Vends semoir Monosem 8 rangs, maïs, tournesol, bon état.
✆ **06 17 70 76 37**

89 - VENDS vibro Kongskilde 4.50 m., bon état, 400 euros (réf. 0904)
✆ **03 86 75 10 51 HR**

Récolte

01 - Vds presse MD New Holland - benne AR portée marque Bourguignon 700 et 300 euros
✆ **04.74.55.81.09. HR**

18 - Cause cessation., vends presse New Holland, BR, 7060, 2011, 3.500 bottes.
✆ **06 40 11 53 37.**

18 - Vends moissonneuse-batteuse IH Case Axial 1660, coupe 5,25 m, scie à colza.
✆ **06 81 92 18 56.**

21 - RECHERCHE mois. bat. Claas, Consul, Mercatar, Dominator, 56, 58, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, 98, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1065, 1075, 1085, 1166, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 1550, MF 240, 307, 440, 506, 507 et Presses MD et RB. (réf. 090A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds remorque Gili 14 T double essieu vérin hydrau 9500 euros ht TBE
✆ **06 15 75 23 55**

26 - Vds ramasseuse noix médiane an 2000, 900 tra.
✆ **06 85 20 62 58**

38 - Vends faucheuse KV 6 disques bon état.
✆ **04 74 88 22 53**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 600 de 1997 + Agram 6 disques de 2009 + presse MD IH 43s TBE.
✆ **06 19 38 29 65**

69 - Vends groupeur de bottes Mathiaut type MDT72 bon état. Mont d'Or.
✆ **04 78 35 90 07 HR de préf.**

88 - Vends moiss bat NH CS 6050 2008 5m20 caiss auto nivelant 300 H 100.000 euros.
✆ **03 29 08 12 43**

Traitement

38 - Pulvérisateur Hardi 600 l, rateau faneur, andaineur Mc Cormick, évacuateur fumier Seita.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

39 - Vds pulvé Hardi Master 1 000 l 15 m manuel, 2006, t.b.é. toutes options, CT ok 2012
✆ **06 86 92 54 21**

Arbo-viti

69 - Vend rogneuse Derot avec distributeurs indépendants état moyen prix 500 euros.
✆ **06 88 56 69 49**

69 - Vds pompe compresseur sulfatage Berthoud + lits vendanges complets bon état.
✆ **04 74 04 44 30 HR**

69 - Vds cuve ciment 83 HL vinification ou vin, bon état époxy, porte fonte située au centre de la longueur. Bas prix.
✆ **04 74 67 45 46**

69 - Vds benne-plateau basculant 5 T. Delberg + chassis 4 bacs vendanges hydraulique de 900 l. - Ensemble ou séparés.
✆ **06 72 22 96 39**

Distribution

71 - Vds 1 pailleuse Silofarmer P2800 porte goulotte rotative avec démêleur révisé, TBE.
✆ **06 74 53 83 09**

Epandage

38 - Epandeur fumier 5 tonnes transformable en fourrage freinage hydraulique bon état : 1300 euros.
✆ **06 12 15 35 90**

Agri. divers

01 - Vds monosem NG+2 an 99 6 rangs telesco micro ferti disque contrôleur Kuhn maxima an 07 même équi + chasse débris rota
✆ **06.23.31.71.61**

01 - Vds semoir à engrais Kuhn MDS 932 ép. 12-24 m bé - pulvé Tecnoma autoflo 600 rampes 12m
✆ **06.22.48.97.89**

07 - Vds semoir à maïs monosem pneumatique 4 rangs équipé de fertilisateur
✆ **06 85 14 46 51**

07 - A vendre presser classe variante 180 liage filet + ficelle charrue-vigeron
✆ **06 82 04 29 42**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, 7,50 m, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends SG2 bétaillère, bâchée, plancher résine - 2 pneus G. Y. 20-8-38, 25 % usure - 1 godet curage, 1,5 m, axes 65.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 060H)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS épareuse Rousseau Argos 450, 6 000 euros, - rabot à lisier Lerin 2.40 m., 500 euros, - aplatisseur (réf. 0902)
✆ **06 88 88 05 38**

25 - Vds herse rotative Kuhn 3M équip rouleau Paker + attache semoir hydraulique + semoir Nedet 3M le tout en excellent état 2700 euros exo TVA + tract New Holland 6640 4 roues équipée d'un chargeur mailleux et ses access 15000 euros. Le tout à débattre.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds salle de traite tpa 8 postes décro auto prog + station lavage barrière pneu 2005
✆ **04 75 03 05 02**

26 - Vds vibro 3m 300 euros, herse 4.2m 700 euros, charrue huard trisocs 366 800 euros, semoir scorie sulky 2.5 200 euros
✆ **04 75 03 91 57 (HR)**

38 - Vds press MD AMA 283 + group. cultivat 7D ACMG, lance botte hydro Doucet, moulin céréal 2,5 kw law, scie ruban diam. 860 à monter pressoir à vin, char bandage 4r, vent à céréales.
✆ **06 74 44 74 70**

38 - Rech. masse av. 600 kg ou 800 kg - Vds cover crop 18 dsq divers courroies TX.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds tracteur Som. 55, désileuse 2 m3, cuve mazout 4000 l, machine à traire 900 l, pompe à lait.
✆ **04 76 93 86 28**

38 - Vds décompacteur Quivogne 3m4D, michel prix à débattre + paille de 2012 bottes rondes 120x120, 1700 bottes.
✆ **04 74 58 68 13**

38 - Monte bottes, machine à traire, 2 pneus 1400/20TP, foin br 110/T, Cherche charrue 4 corps n. stop bon état.
✆ **04 74 88 53 49**

38 - Vds MB NH 8080 hydro. coupe 4,57 broyeur équipement maïs et tournesol, pulvé Hardi 15 m.
✆ **06 81 65 95 09**

38 - Vend cause retraite matériel agricole BE.
✆ **04 74 85 16 74 HR**

38 - Vends pneus tracteur Michelin XM108, 2 - 480x65x28, 50 % d'usure - luzerne 2e et 3e coupe BR.
✆ **06 30 70 89 17**

42 - Vds planteuse à salades 4 rangs Regero type 908 TP , tbe servie 4 ans - 6000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

Abonnement Terres 2013 de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

58 - Cause cessation d'activité VEND : - tracteur Renault 90/34, 1993, 7 800 h, - tracteur Renault 103/54, 1989, 8 000 h, - presse BR Vicon, 1601, filet ficelle, nov. 2004, - faucheuse Claas Disco 3500 contour, 07/2010, - faneuse Claas Volto 870, 05/2010, - herse prairie Doucet 6 m. Hydr., 2002, - cage bascule Maréchalle, - malaxeur béton, 800 l., - brabant Huard 3 corps, NSM, 2001, - épandeur Maître 6 T, 1995, - broyeur de repus Desvoyes 2.70 m., 1999, - remorque fourragère, 6 m., 1993, - aplatisseur FAO, 1993, - nettoyeur HP, 2002, - bétaillère Mazeron, 6 m., 2003, - girobroyeur Clavaud, 2002, - couloir contention Mazeron, - tonne à eau, 2 000 l., - berlingo HDI Citroen, 68 000 h., 2009 + divers petits matériels. (réf. 080C)
✆ **03 86 85 18 21 - 06 21 35 37 24 - 09 64 19 01 42**

69 - Vends : 1 andaineur Claas 430S - 1 vibroculteur 29 dents 3 m. - 1 cellule à grain 50 qx - 1 tracteur super 3 - 1 arracheuse récolteuse P de T (Samro) - 1 tonneau à eau 700 l.
✆ **04 78 48 64 47 ou 06 89 85 36 39**

69 - Vend tank à lait Japy 1200 litres avec moteur électrique du ventilateur neuf. Bon état 500 €. Cherche arbre de roue pour tracteur Renault 56. Faire offre.
✆ **06 70 89 94 27**

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds herse rot. Kuhn 4 m av. ou ss semoir Nodet 4 m - semoir engrais Amazone 2.000 L, 10 à 28 m - jumelage roue 34» et 38», benne 8 T et 12 T - séparateur grains Denis 50 qx - broyeur prairie 3 m, rouleau hyd. Gourdin ondulé 7 m, et taupinoir 6 m - dessileuse-pailleuse Silo Farmer, goulote 360° C.E., semoir Vaderstad 4 m pn. repl., toutes options, livr. poss.
✆ **03 84 70 02 77 H.R.**

71 - Vds benne Brimont 14 T, b. ét., prix 8.500 à débattre, surélévateur Bugnot pour chargeur Mailleux.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - A V charrue Huard tri-socs non stop méca. 2.980 euros HT, épareuse Mc Connel Mag500, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Renault Claas 826RZ, 178 CV, cab. + pont av. susp. 1 adapt. charg. Quick + hyd. pour Ford.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Lambo Prémium 950, 12.500 euros HT + Deutz Agrotron 6 cyl., 118 CV, 1 dist. engrais Kuhn 900 L.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds benne 8 T, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, covercrops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., combinés semis 4,80 (repli.), 4 m, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds col de cygne diam 100, divers raccords et clapets diam 100 pr arrosage, multifraise Badalini (2 fraises) TBE, pompe râteau diam 100.
✆ **06 10 02 12 75**

84 - Recherche remorque autochargeuse Omas très bon état pour petites bottes.
✆ **06 75 12 59 92**

89 - VENDS broyeur sous becs New Holland 4 - 5 rangs à axe horizontale, 600 euros (réf. 090C)
✆ **03 86 43 48 22 HR**

89 - Pneus étroits 230/95R36, usure 50%, Taurus, la paire 400 €.(0905)
✆ **03 86 73 22 28**

Elevage

01 - Vds SDT Wesf 2x10 TPA 1994 décro bé libre 1-4-2013 + 176 log. Agritubel Madison avec pot. sur platine 2m
✆ **04.74.51.10.96. ou 06.16.28.67.72**

55 - Vends SDT complète 2x4 de 2000 Boumatic, 8 postes Flostar, décroc. auto, relavage groupe, contôle annuel effectué, BE de fonctionnement.
✆ **06 87 29 25 13**

69 - Vds tank à lait Japy 2400 l. - Vêleuse Vink HA 800 B.
✆ **04 74 26 00 67 HR**

69 - Vds tank à lait an 2005 TBE Jaugelec Lavauto marque Japy Kryos cap. 2200 l. Prix à débattre.
✆ **06 85 25 70 72**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds partner 2006 90cv hdi 72000km-clim-attel-B.toit girafon-p.lat-hab.bois-6000 euros ht- tva réc
✆ **06 08 22 47 57**

26 - Vds pick up ford ranger 4x4 08 2006 95000km tva récupérable tbe 11000 euros ht à débattre
✆ **06 87 82 61 98**

39 - Vds 4x4 Suzuki Vitara 2.0 TD J2X de 2006, 85 000 km, 5 portes at. remo. jantes alu CT ok
✆ **06 82 99 91 26**

42 - Vds Renault bétail 140 cv 2001 253000 km mot. 53000 km crochet attel. habillage alu 3T 5 8990 € HT
✆ **06 68 49 83 40**

69 - Vds Mercedes Frigo 3T500, Sprinter 311 caisse 12 m3, moteur neuf échange STD. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds renault Trafic DCI 80 L1H1 année 2005 - 98200 km, habillage bois complet + isolation. Séparation de cabine, fermeture centralisée + alarme. Contrôle technique OK, 2 pneus neige + 2 jantes. Aucun frais à prévoir. Prix : 6000 € HT.
✆ **06 77 76 61 50**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de blé bottes carrées 440 kg + regain + cornadis veaux + vis à grains
✆ **06.87.57.08.92**

01 - Vds foin, paille (très bonne qualité) balles rondes secteur Thoissey prox. mâcon
✆ **06.75.52.07.00**

01 - Vds piquets acacia 1m90 px 2 E ou 1m70 px 1E80
✆ **03.85.31.52.01**

01 - Vds foin 2012 balles rondes 100x120, 200 kg, à l'abri, 90 euros/tonne
✆ **04.50.56.58.77. après 20 h**

01 - Vds piquets acacia 1m90 fendus appointés
✆ **06.37.27.73.85**

01 - Vds enrubanne RGA + trèfle - St Nizier le Désert 30 euros/tonne
✆ **06.74.63.62.77**

01 - Vds foin 2012 BR 120x130, 280 kg, livraison possible - 01 St Jean/Reyssouze
✆ **06.85.90.90.13**

01 - Vds piquets acacia secs 2m prix 2 Euros
✆ **03.85.36.22.44. ou 06.74.41.18.77**

01 - Vds foin prairie naturelle 230 BR filet 120x130 prix 110 euros/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

03 - Vends foin balles rondes 150 x 120 à l'abri 90 euros la tonne, bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

26 - Vds luzerne 2e et 3e coupe foin 1e coupe et paille de blé b. rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Cherche plantation de noyer à louer vend foin botte ronde 120 euros la tonne et petite de foin.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds pommes pour petits élevage apporter emballages 0,0 cts le Kg, variétés Idared
✆ **06 08 35 91 86**

38 - Vend 200 bottes foin, 200 bottes paille 10 à 12 kg moyenne densité + 1000 kg orge.
✆ **04 76 56 32 44**

39 - Vds 600 balles rondes 120x130 foin bonne qualité environ 40 stères piquets acacia
✆ **06 24 82 40 06 ou 03 84 70 30 48 après 20h**

39 - Vds paille livrée, prix intéressant.
✆ **06 02 23 83 88**

42 - Vds foin bottes rectangulaires 90x120 enrubannage bottes rondes livraison camion par 5 tonnes
✆ **06 07 66 07 45**

58 - Vds foin 2012 Bottes rondes diam 160, prix 100€ tonne.(0906)
✆ **06 75 86 52 20**

58 - Vds foin 2012, Balles rondes 100€/T. (0907)
✆ **06 72 48 08 21**

58 - VENDS 50 T. foin pré 2012, bottes 80 - 70 - 240 sous abri. (réf. 0909)
✆ **03 86 29 01 00**

69 - Vds foin de PN 2012 botte ronde et carré à 100 euros/T. + enrubannage RGI 1ère coupe bonne qualité 60% de MS a 65 euros/T.
✆ **06 70 16 92 96**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Cherche, pour récolte 2013, 5 ha de vigne Mâcon sud, uniquement New Holland VN, tarifs ha et/ou horaire. Ecrire à L'Exploitant Agricole de S et L, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex,
✆ **réf. 646, qui transmettra**

Fourrage

07 - Vds foin prairies nat2012 balles rondes bonne qualité
✆ **06 70 55 66 27**

07 - Vds foin récolte 2012 prairie naturelle balles rondes bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

18 - Vends foin 2012, bottes rondes, bonne qualité.
✆ **02 48 58 74 38 le soir à 19 h.**

21 - Vends foin pré, 270 bottes rondes, filet, diamètre 150, poids 450 KG.(0908)
✆ **06 10 50 26 07**

23 - Cause retraite vends enrubannage récolte 2012 bottes 120/120 + paille botte rect 430 kg.
✆ **05 55 81 70 42**

38 - Vends foin balles rondes récolte 2012 à Saint Chef.
✆ **06 89 83 57 68**

38 - Vds foin prairie naturelle balle ronde 125 cultivateur 13 dents 2 poutres.
✆ **06 03 80 35 05**

38 - Vds foin PN de 2012 diamètre 150 en BR + regain.
✆ **06 76 02 78 29**

38 - Vds fourrage sec coupe 2012 en balles ronde 125 - Atomiseur à noyer Berthoud 1500 - une voûte bon état.
✆ **06 85 52 32 79**

52 - VDS paille orge 2012 bottes 90x120, livraison possible.
✆ **07 57 50 19 83**

54 - Vends foin balle ronde bonne qualité, stocké sous hangar.
✆ **06 88 43 42 73**

69 - A vendre foin bottes rondes et bottes enrubannages 2012 secteur St Clément les Places. Appeler aux heures de repas.
✆ **04 74 26 36 10**

70 - Vends Foin bio de prairie naturelle en balles ronde, qualité moyenne, 70 euros/t. région Gray.
✆ **06 86 00 36 56**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

Divers

01 - Vds foin 2012 MD - piquets acacia 1m80 - tonne 1000l - cover crop 24D - élevateur 10m - herse plate 3m20
✆ **04.74.52.91.17. hr**

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

01 - Vds sécateur électrique Pellenc Lixion 2009 tbé
✆ **06.61.88.42.23**

01 - Eleveur 01 rech. 30 à 40 bovins laitiers ou viande d'avril à novembre en pension
✆ **06.70.61.16.57**

07 - Vds cave de vinification - 2300 Hl - St Just d'Ardèche - Route des Gorges de l'Ardèche
✆ **06 87 62 53 44**

07 - Vds armoire 3 portes + lit + sommier TBE artisanale très bien fait
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

07 - Vds tuyaux polyéthylène (dia) diam63 diam50 diam40 prise en charge 16m + aspersseur en 6kg + raccord
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

18 - Vends jumelage Socofa 16-9-34, avec pneus, BE, 400 euros - foin, luzerne, bottes rondes - foin pré, bottes carrées 500 kg.
✆ **06 81 42 87 43.**

38 - Agri. célibataire ayant capitaux et matériel rech. agricultrice pour associat. ou installation dans élevage caprin ovin ou chevaux.
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608, 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la Réf. 3026/01**

38 - Piquets de châtaignier 1m50 à 1 euros HT et 1m80 à 1euros10 HT, bois de chauffage 100 euros/T.
✆ **04 74 85 20 83**

39 - Livre piquets acacia 1,80 m ou 2 m appointés ou non, prix intéressants suivant quantité
✆ **03 84 81 47 32**
06 85 10 34 19

42 - Vds balles rondes enrub. 130 qual. extra + sem. engr. double plateau + mat. fenais. le tt état neuf
✆ **06 50 29 08 40**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable tract. 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 90 à 95.
✆ **06 23 19 33 18**

55 - Vends déchaumeur Horsch Terrano 6 FG 5,70 m 2003, faneuse Kuhn GF 5001 MH, presse JD 590, 3 cornadis Mathis 6 m 9 places, foin enrubanné et paille (200 T env.).
✆ **03 29 78 67 24 ou 06 80 33 07 82 ou 06 71 61 05 64**

69 - Vds thermoscelleuse semi automatique Coquard 2010 : 2000 euros.
✆ **06 85 56 13 64**

69 - Vends bétaillère 2 vaches prix à débattre.
✆ **06 17 24 35 11**

69 - Vds pulvé Hardi 800 12 H BE hydro CT 2017 1500 euros - Arrach poireaux Catry 1 RG élévateur Richon 8H.
✆ **06 12 47 55 81**

69 - Vds fumier bovin livré inf. 30 km 12/15 T. - 18 € T. HT - Sect Coise.
✆ **04 78 19 03 43**

69 - Vend cause cessation convoyeur de bottes M. densité à débattre - 4 ânesses Croix St André.
✆ **04 74 70 44 38**

71 - Vds foin de luzerne 1ère coupe 2012, BR en diamètre 150, 90 euros T, et décompacteur 3 dents.
✆ **06 84 51 71 10**

Propriété

58 - Vds Ouest Nièvre, massif 131 ha: chêne/hêtre/taillis charme/résineux. PSG. fiche présentation. (réf. 09VB2)
desavigny@free.fr

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

Location

Agricole

21 - LOUE vignes AOC à planter Hautes-Côtes de Beaune, de Nuits, Bourgogne, grand ordinaire. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 0801)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

71 - A vendre ou à louer 17 ares vigne AOC Bourgogne Pinot et Gamay, départ. 71, vers Saint-Gengoux-le-National.
✆ **06 15 42 72 95**

Autre

07 - Vds ou loue atelier rep ma outillage véhicules stock pièces détachées
✆ **06 44 03 11 26**
ou 04 75 06 88 37

Offre

Emploi

Michel VIARD Sarl
recrute pour sa nouvelle base
CASE IH AGRICULTURE
TECHNICIENS SAV & MAGASINIER
Route de Toulon - 71320 LA BOULAYE
Mail : michel-viard@wanadoo.fr
Tél : 03 85 79 62 60

01 - Cuma recrute CDI chauffeur mécanicien pour travaux agricoles, suivi parc matériel et appros
✆ **04.74.30.70.42**

38 - SR Isère cherche 2 agents remplacement élevage lait/cultures, expé. exigée, contact :
✆ **04 76 93 95 20**

38 - URGENT C.I.E.L. recrute agent traite, pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Trièves - aucun diplôme exigé - connaissance milieu agricole appréciée - domicile sur secteur - CDI temps partiel - voiture indispensable - poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Paul-Alexandre DUPUIS - paulalexandre.dupuis
✆ **06 71 00 37 15**

84 - Dom. Viti. rech. tractoriste confirmé CDD + CDI conduite porteur obligatoire. Ts trav. viti. sect. Chato9. Siren 300188745. Adresser cand. au V.A. Site Agroparc 84912 Avignon cédex 9 qui transmettra.
✆

Service

26 - Loue plateau fourrager 8 x 2.4 m et neuf ptc 13t 200 euros/mois ou 600 euros/saison
✆ **06 11 91 22 18**

58 - ETA RECHERCHE semis maïs, ensilage herbe, enrubannage, travail sérieux, devis gratuit (réf. 0910)
✆ **06 24 72 54 98**

Animaux

Bovin

38 - Vds vaches, génisses Prim'Holstein prêtes ou en lactation. Troupeau 10000 kg garanties sanitaires.
✆ **04 74 84 48 93**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Cse cess lait vds vaches montbéliardes en lactation
✆ **06.62.26.90.86**

01 - Recherche taureau Montbéliard Bonnes origines pour saillie vaches au lait et génisses
✆ **06.27.82.13.94**

01 - Vds femelles 2 et 3 semaines Holstein Canadienne Abondance et tarine
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vente permanente de laitières normandes, vaches et génisses pleines, IND IBR. (réf. 09VB1)
✆ **06 32 47 54 42**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12.

18 - Vds taureau charolais HBC, né 08/10/11, père RRE-ISEVR 121 FN 108, mère RR4S-IVMAT 115. M. Floquet, Le Châtelet.
✆ **02 48 56 34 92.**

21 - Eleveur H.B Limousin VEND reproducteurs 16 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 05VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Équipements agri et viti
AGRI-VITI STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
NOUVEAU

Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto - éléments béton - etc…

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET

Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.

157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGB - Photos non contractuelles

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 060C)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureau 3 ans, VF, - 2 gros veaux type viande, TGS. Gobley Alain - Missery (réf. 0702)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0708)
✆ **03 80 62 15 52**
06 21 88 22 77

21 - VENDS grands choix de reproducteurs charolais 15 mois HBC, TGS, Choubley Laurent (réf. 0812)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS génisses Brune terme 02, 03, 04, - vaches en lactation Brune et Hts en logette (réf. 0901)
✆ **06 86 79 78 30**

21 - EARL BOLATRE Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 0911)
✆ **03 80 84 46 52**
06 98 38 19 62

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Noir et rouge et Montbéliard, tbo, poss. location et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 16 mois HBC + laitonnes -Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Charolais de 1 à 2 ans inscrits HBC - Denis JF
✆ **06 82 46 99 41**
ou 04 77 65 30 40

42 - Vds 3 vaches Aubrac de 5 ans pleines velage prévu mi avril
✆ **06 50 11 30 18**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 050A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans toutes garanties sanitaires. GAEC du Champ Morin - Saint Seine (réf. 0610)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 0608)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, vêlage facile, ind. IBR, BVD (réf. 07VB2)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 07VB1)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC, TGS, VF. Bourry Frères (réf. 080A)
✆ **03 86 58 66 94**
06 20 78 23 44

58 - PRENDS bovins, génisses en pension sur 37 ha et VENDS foin balles rondes. (réf. 0805)
✆ **03 86 50 54 25**

58 - VENDS taureau 3 ans HBC et reproducteurs 15 mois IBR A. TGS. Denis Adam - Montapas (réf. 0810)
✆ **03 86 58 21 54**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans + 1 de 3 ans, le tout HBC. SCEA de Dornant (Buisson - Guillaumin) Devay (réf. 08VB1)
✆ **06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44 - 03 86 50 37 07**

63 - Prends génisses en estive collective du 25-05-13 au 10-10-13 possib juments suitées.
✆ **06 29 02 65 53**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Cause cess. vds vaches Montb. au lait et taries étable entravée TGS.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Vds jeune taureau croisé limousin USSE très bonne conformation Indem IBR.
✆ **04 74 70 18 14**
ou 06 43 03 33 43

69 - Vend 1 génisse abondance x tarine
✆ **04 74 60 14 49**

69 - Vend Taureaux Charolais 2 ans et 16 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Recherche VL en lactation ou VL prêtes ou génisses prêtes pour le 1/04/2013.
✆ **06 87 07 69 02**

71 - VENDS taureaux 15 mois hivernés au pré IA ou non, HBC ou non, IBR A. EARL Jeannot P. et M. 71410 Sanvignes les Mines (réf. 0502)
✆ **06 23 36 62 92**

71 - VENDS taureaux 2 ans et 1 an, HBC, TGS, BO, vêlage facile. GAEC STAR 2000 - 71760 Issy l'Evêque (réf. 0701)
✆ **06 14 24 87 52**
06 22 92 16 72

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS. EARL J.P. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**
03 85 70 60 84

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage HBC vend taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds 2 taureaux limousins HBL 18 mois, type mixte. EARL Roux Maurice, 71 Montbellet.
✆ **06 72 86 27 38**
03 85 33 90 88

71 - Vends 1 taureau 3 ans, HBC, veaux 14 mois, non inscrits. Gaec Mouran, 71130 Clessy.
✆ **03 85 85 53 31**
06 17 08 51 17

71 - Vds taureaux 2 ans et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vds 3 bons taureaux HBC, indemnes IBR.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - VENDS 8 taureaux charolais 2 ans HBC au pré, TGS. Dufraigne Daniel - La Bruyère - Latagnière (réf. 0811)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends taureaux limousins I.A. 15 mois, IBR A + 7 broutards.
✆ **06 88 49 49 42**

71 - Vds bons taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC, TGS, livraison possible. M. Bernigaud A., Vaudebarrier.
✆ **03 85 88 36 81**

71 - Vds 10 bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends veaux repro. 15 mois, HBC, TGS. Gaec Pichard Les Chevriers, 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

73 - Agriculteur entre Chambéry et Lyon cherche vaches allaitantes avec veau en prêt ou pension du printemps à l'automne bâtiment neuf avec parc de contention.
✆ **06 46 35 43 09**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS 1 taureau charolais HBC 20 mois et 55 mâles repro. de 12 à 16 mois, TBO, vêlage facile, toutes garanties sanitaires. Livraison possible. GAEC Cadoux B et Fils (réf. 080B)
✆ **06 89 18 05 87**
03 86 32 53 33

89 - VENDS veaux femelles Holstein, très bonnes origines, - épandeur Baroin 10 T. (réf. 0903)
✆ **06 82 80 30 06**

Caprin

26 - Vds boucs alpins 2-3-4 ans très bonnes origines. Elevage capgènes
✆ **06 50 04 19 44**

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - Vds cheverette Saanen né Sept. issu troupeau CL Gene + progr. Luminev pour mis bouc 15 avril
✆ **06 24 67 46 03**

42 - Vds bouc chevreaux chevrettes Alpines indem Caev tb origine Gene +
✆ **04 77 24 85 05**
ou 06 89 90 72 35

69 - Vds chèvres au lait Saanen, chevrettes MB 03, boucs IA Indem CAEV CL 1000 kg.
✆ **06 62 02 41 92**

Porcin

42 - Vds porcs Gascon prêts à abattre ou reproducteur ou porcelets
✆ **07 60 16 19 55**

Equin

07 - Vends pouliche Comtoise, 10 mois plein papier, pucée
✆ **04 75 67 81 17**

38 - Vds couple d'ânes gros accepte en échange tracteur pour pièces de 30 à 50 cv.
✆ **04 74 87 06 45**

89 - VENDS étalon Auxois Bai approuvé à la monte (réf. 090B)
✆ **06 33 78 24 76**

Chien

42 - Vds chiots femelles Border Collie 250269802093792 nés le 6.12.12 parents travail sur bovins
✆ **06 17 27 84 55**

42 - Vds 4 chiots Border Collie tricolor nés le 20/12 parents Lof visibles au travail mère 250269801470810
✆ **06 18 83 42 48**

71 - Part. vd 4 chiots Border Collie Lof, nés le 16-12-12, pucés vaccinés, travail sur bovins ovins, mère n° 2FLH866, dispo., 400 euros.
✆ **06 77 09 52 83**

71 - Part. vd chiots type Bouvier Bernois, non Lof, du 17-01-13, mère n° 2GEJ192, 1 mâle, 3 femelles, dispo. 20 mars.
✆ **06 83 18 64 28**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN001678 - YONNE
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE H/F
OPA. Vous conseillez nos adhérents, chefs d'entreprise, dans le cadre de consultations et d'audits patrimoniaux formalisés. Formation Bac + 5, vous possédez une expérience de Conseiller d'entreprise ou en ingénierie patrimoniale (banque, assurance ou cabinet de conseil). Poste à pourvoir dès que possible en CDI à Auxerre ou Chablis.

AN001661 - GRAND-EST
2 MONTEURS DANS LE DOMAINE AGRICOLE H/F
Société spécialisée en commercialisation de portes et de bâtiments d'élevage. Montage de portes et de bâtiments en structures métalliques. Compétences en électricité. Formation agricole ou artisanale. Permis E souhaité. Entrée dès accord. CDI. Rémunération : 30 K€ à négocier selon expérience. Formation assurée. Véhicule + téléphone + frais d'hôtel payés par la société + panier journalier de 48€.

AN001725 - 1 POSTE REGION NORD ET 1 POSTE REGION EST
2 INGENIEURS DEVELOPPEMENT MAKETING H/F
Société spécialisée dans la distribution de solutions pour la protection des plantes. Rattaché(e) au Directeur Développement et Marketing, en étroite collaboration avec les équipes commerciales : - définir les axes de développement et mener les actions nécessaires pour assurer le référencement et la mise en marché des spécialités de la Sté dans les régions, - apporter un appui auprès des services techniques et auprès des forces de vente de la distribution pour la bonne mise en marché des produits de la Société, - suivre les filières agricoles, les chambres d'agriculture, la prescription et les services officiels pour le bon référencement des spécialités de la Société. Bac +2 à 5 avec orientation agricole, expérience terrain en Marketing/Développement/Promotion produits de 2 à 5 ans au niveau régional. Connaissance produits et culture, et technique de communication, Sens de le Créativité / Curiosité, De bonnes capacité d'argumentation. Une grande autonomie est requise. CDI Statut cadre. Un poste basé dans la région Nord, l'autre dans la région Est.

AN001687 - JURA
COORDINATEUR DRIVE FERMIER H/F
OPA. Sous le pilotage du Chargé de mission agroalimentaire et circuits courts, aura pour mission la recherche des sites de préparation et de livraison, la structuration du groupe de producteurs, l'organisation logistique, la gestion opérationnelle du Drive et l'animation du site d'e-commerce. Ingénieur agro/agri. Débutant accepté. Connaissance monde agricole, animation de groupes, logistique. CDD 6 mois.

AN001736 - BAS-RHIN
ANIMATEUR H/F
OPA. Vous aurez en charge, avec l'appui aux responsables professionnels agricoles, l'organisation de diverses activités de communication, l'animation générale et la gestion administrative de la structure, l'information aux adhérents, le suivi des dossiers agricoles, l'organisation de réunions et de journées de formations. Bac + 2 minimum. Rigoureux, autonome, sens du contact dynamisme et polyvalence. Vous avez le goût du travail en équipe, le sens du service et disposez d'un bon relationnel. Dynamique et réactif, vous faites preuve d'initiatives. Connaissances du milieu agricole et rural appréciées. De bonnes compétences sur les logiciels de bureautique sont indispensables sur ce poste. Permis VL et véhicule indispensable. CDI. Entrée dès accord.

AN001820 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE D'ÉLEVAGE H/F
OPA spécialisée dans le conseil aux éleveurs laitiers. Répondre aux besoins des éleveurs, les conseiller, les accompagner dans le suivi technico-économique de leur élevage. Organiser auprès des éleveurs de votre secteur géographique la mise en oeuvre du contrôle de performance. Développer le nombre d'adhérents et participer à la promotion et à la commercialisation de la gamme de services de l'entreprise. Participer au développement de nouvx projets au sein de notre équipe de conseillers, selon les attentes des adhérents et la conjoncture environnante. Encadrer une petite équipe d'agents de pesées. Ingénieur, BTS ACSE ou PA, CS « conseiller en production laitière » apprécié. Intérêt particulier pour l'élevage bovin lait. Excellentes qualités relationnelles, bonnes connaissances techniques et économiques en production laitière. CDI. Véhicule de service. Poste à pourvoir de suite.

AN001773 - CENTRE EST
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Concepteur, fabriquant et commerce d'outils «TCS». Développer et pérenniser un chiffre d'affaire auprès d'un réseau de concessionnaires de matériels agricoles : animer le réseau, assurer soutien technique et commercial, former les commerciaux des distributeurs, organiser présentations/démo/essais. Formation technique ou commerciale. Expérience commerciale en matériel (concession, fabriquant). CDI. Salaire fixe + commissions + véhicule.

AN001830 - 54, 55, 57, 67, 88 N ET EN PARTIE 51 ET 52
COMMERCIAL GAMME ROBOTS D'ALIMENTATION H/F
Distributeur exclusif du leader mondial de la traite robotisée, nous vendons et assurons la maintenance de systèmes automatisés d'élevage bovin sur les dépts 54, 55, 57, 67, 88N et en partie 51 et 52. Caractérisée par son avance technologique, notre gamme de robots d'alimentation qui monte en puissance nous porte à recruter un Commercial gamme robots d'alimentation bovine. Une fois formé à nos produits, vous menez des actions d'information (réunions, journées ferme ouverte,...) et conduisez les négociations jusqu'à la vente. Nous souhaitons rencontrer des candidats connaissant le monde de l'élevage et titulaires d'un bac+2 mini (Force de vente, Technico-commercial, Agroéquipements, Productions Animales,...).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas Marthouret
Société d'Avocats au barreau
de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon sur Saône

Avis est donné de la constitution d'une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HOLDING CFP
Capital :858.600 Euros
Siège social :4 Rue Philibert de la Mare, 21000 Dijon
Objet: - Toutes prestations de services aux entreprises dans le domaine commercial, administratif et financier.
- Prestations de Direction générale.
- L'acquisition, la propriété, la gestion, de toutes valeurs mobilières, et de tous biens meubles ou immeubles.
Durée :99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant :Monsieur Frédéric Pouhin, demeurant 4 Rue Philibert de la Mare, 21000 Dijon
RCS :Dijon
Pour Avis
La Gérance

AL210910124

Par acte SSP du 05/02/2013, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : GUYTH
Sigle : PAIN D'AUTREFOIS
Objet social : Vente de produits de boulangerie sur place ou à emporter
Siège social : 7 Rue de l'Aqueduc Darcy, 21121 Ahuy.
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. THIERRY NICOLAS, demeurant 3 Rue Esperanza, 21121 Hauteville-lès-Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210910137

Par acte SSP du 01/01/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société DIENAISOISE D'EXPERTISE COMPTABLE Sigle : SO DI EC
Objet social : l'exercice de la profession comptable
Siège social : 1 rue de la Bassotte, 21120 Diénay
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Sotto André demeurant 1 rue de la Bassotte, 21120 Diénay
Admission aux assemblées et droits de votes : toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210910138

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEX ZOOM

SC au capital de 381, 12 €
Siège social :8 Rue du Carrousel - 21000 Dijon
412 648 834 RCS de Dijon

L'AGE du 01/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Thierry Nicolas, demeurant 3 Rue Esperanza, 21121 Hauteville-lès-Dijon, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Dijon

AL210910105

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL, Société d'Avocats
4 Rue Jeanne Barret
Parc Valmy - 21000 Dijon

T.D.C.

SARL au capital de 2.000 €
Siège social : Fontaine les Dijon (21121)
8 Rue des Pinsons
481 294 866 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Janvier 2013, le siège social a été transféré de Fontaine les Dijon (21121), 8 Rue des Pinsons à Saint Apollinaire (21850), 28 Rue de la Redoute avec effet à compter du 1er Janvier 2013. L'article 4 (Siège) des statuts a été modifié en conséquence.

AL210910110

Notre site
AgriBourgogne.fr

Transfert de siège social
Suivant décision de l'associé unique le 31/01/2013, le siège social de la société « SOLUTIEAU » société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, ayant pour objet la prestation de services en plomberie, sanitaire, traitement d'eau, chauffage, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 534809090, fixé à Châtillon sur Seine (21400) 10 rue de la Feuillée, est transféré à Bure-Les-Templiers (21290) 14 Grande Rue.
Pour avis,
Le gérant.

AL210910135

BS CHAUFFAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 3, rue de Skopje
21 000 Dijon
481 451 086 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2012, le siège social a été transféré à 20, rue de la Petite Fin, 21 121 Fontaine les Dijon, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21099615

DÉMISSION

SARL AUX 3 ROUSSIOT

SARL au capital de 4 500 euros
Siège social : 25 rue Bossuet
21110 Aiserey
RCS Dijon 750 717 902

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2012, l'assemblée générale ordinaire des associés a pris acte de la démission d'un des co-gérants, à savoir Monsieur Jérémy Roussiot demeurant à Dijon (21000), 20 rue Saumaise, à compter du 31 décembre 2012. Il n'est pas remplacé, la direction de l'entreprise est assurée à compter de ce jour par les deux co-gérants restants, à savoir Véronique Roussiot et Patrice Roussiot.
Pour avis
la gérance

AL210910085

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

METALEIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 8, rue Professeur Neel
21 600 Longvic
503 203 614 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 janvier 2013, Mademoiselle Christine Roslyj, rue Basse, 21 250 Glanon a été nommée Gérante à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Hervé Obrecht, 2, impasse de la Charbonnière, 21 110 Pluvet, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL21099790

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

RD 07

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social : 54, quai de la Rapée
75012 Paris
539 007 989 RCS Paris

Suivant procès-verbal des décisions du 18/02/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Impasse du cimetière, La Petite Garenne, 58600 Fourchambault, à compter du 28/02/2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Président : Monsieur Olivier Boulle demeurant 101 rue de Mazières, 18000 Bourges
La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au R.CS de Nevers.
Pour avis

AL580910094

EARL DE BOULORGES

Société Civile au Capital
de 7.622,45 euros
Le Pavillon 58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 418 773 032

Modifications diverses
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 janvier 2013, à effet du 30 décembre 2012, il a été procédé à l'entrée de M. Thibault Alexandre comme associé non exploitant et à l'augmentation du capital de 15,245 euros pour le porter de 7.622,45 euros à 7.637.70
euros.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis, la gérance

AL580910089

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Thionnet dont le siège social est fixé à Bertrix, 58110 Aunay en Bazois.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 14 décembre 2012.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL580910088

HERMANN & ASSOCIES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 5 Square de la Résistance,
Appt 722 - 58000 Nevers
R.C.S. Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 29 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HERMANN & ASSOCIES
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
Siège social : 5 Square de la Résistance, appt 722, 58000 Nevers
Objet social : Toutes prestations de services concourant à la commercialisation de tous articles et produits, notamment la réception des marchandises, la mise en rayon, l'installation de vitrines, la gestion des caisses, le contrôle de magasins, et plus généralement toutes prestations de services permettant la gestion commerciale de grandes surfaces.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 8.000 euros,
Gérance : François Hermann, Sylvie Hermann née Sébodier et Vicky Sébodier, demeurant ensemble 5 Square de la Résistance, appt 722, 58000 Nevers, et Jérémy Pascault, demeurant 9 rue de Moosch, 68200 Mulhouse.
Immatriculation de la Société au R.C.S. de Nevers (58).
Gérance-Mandat
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Lot du 14 janvier 2013, la Société GIFI MAG, S.A.S. au capital de 104.342.108 euros, dont le siège social est sis Z.I. La Barbière, 47300 Villeneuve sur Lot, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 478 725 625, a conclu avec la Société HERMANN & ASSOCIES, susdésignée, un contrat de gérance-mandat en vue de l'exploitation d'un fonds de commerce de vente au détail de produits d'équipement de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs, dans le cadre du réseau GIFI, situé 39/49 boulevard Maréchal Juin, 58000 Nevers, pour lequel la Société GIFI MAG est inscrite à l'INSEE sous le numéro 478 725 625 00170, pour une durée commençant à courir le 26 janvier 2013 et expirant le 31 janvier 2014, renouvelable par tacite reconduction pour une année, sauf dénonciation.
Pour avis
La Gérance

AL580910091

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 janvier 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA DE DORNANT
Forme : société civile
Capital : 307 000 euros
Siège : 6 chemin de La Motte, 58300 Devay
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports :
1° M. Guillaumin Gilles a fait apport de biens meubles pour une somme de 117 200 euros dont 40,88 euros en numéraires.
2° M. Buisson Lionel a fait apport de biens meubles pour une somme de 189 800 euros dont 20 euros en numéraires.
Gérant : M. Buisson Lionel, 6 chemin de La Motte, 58300 Devay, désigné pour une durée illimitée.
Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales
La société sera immatriculée au RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL580910081

Suivant un acte établi sous seing privé en date du 14 février 2013, les associés ont crée la société aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : Société Civile causerie saint martin
Objet : La Société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier et mobilier, par achat, vente, apports, location, et plus généralement, toutes opérations de nature à accroître son patrimoine.
Capital Variable Initial : 171 000 € divisé en 171 parts de 1000 €
Siège social : 133 faubourg du grand mouesse, Nevers (Nièvre)
Durée : 99 années
Gérant : Olivier Delran domicilié à Savigny en sancerre (Cher)
Cession des parts : soumise à agrément
Le représentant légal

AL580910028

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 20/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MOSBAHI Bouthaina
14, rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
RCS : 521 926 386
Le Greffier

AL580910105

Par jugement en date du 20/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GUISLAIN ET FILS s.a.r.l (SARL)
39, avenue de Verdun
plateau technique des Feuillats
58300 Decize
RCS : 324 716 208

AL580910107

Par jugement en date du 20/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TRANSPORTS BRETON (SARL)
Le Paradis, 58210 Varzy
RCS : 494 484 900
Le Greffier

AL580910106

Par jugement en date du 20/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BRUCKNER Philippe
18, rue du Commerce
58170 Luzy
RCS : 330 210 840
Le Greffier

AL580910108

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01er février 2013 à Cosne Cours sur Loire, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile particulière régie par les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural et de la pêche maritime.
Dénomination : « BEAUCOURT ».
Siège social : La Bretauche, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités
agricoles.
Durée : 99 ans RCS de Nevers
Apports : 10.000 euros de numéraire.
Capital : 10.000 euros.
Gérance : Monsieur Sébastien Beaucourt demeurant à Cosne Cours sur Loire 58200, La Bretauche.
Cession: Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention
La Gérance

AL580910098

MURCO

Société civile de portefeuille
au capital de 150 000 euros
Siège social :
23-25 boulevard Camille Dagonneau,
58640 Varennes Vauzelles

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2013 à Varennes Vauzelles il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de portefeuille
Dénomination sociale : MURCO
Siège social : 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Objet social : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer,
le conseil en gestion et le management d'entreprises
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 150 000 euros, constitué à concurrence de 150 000,00 euros au moyen de l'apport de 26 parts sociales de la SARL SEFCO par Mr Beyen Fabrice pour une valeur de 78 000 euros et l'apport de 24 parts sociales de la Sarl SECO par Madame Beyen Evelyne pour une valeur de 72 000 euros.
Gérance : Mr Beyen Fabrice demeurant 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Madame Beyen Evelyne demeurant 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL580910100

SCI DE L'ECUREUIL

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
23-25 boulevard Camille Dagonneau,
58640 Varennes Vauzelles

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2013 à Varennes Vauzelles il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI DE L'ECUREUIL
Siège social : 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Objet social : Gestion immobilière
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mr Beyen Fabrice demeurant 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Madame Beyen velyne demeurant 23-25 boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL580910101

Par ASSP en date du 21/01/2013, il a été constitué la SCI suivante :
Dénomination : CASIEM
Capital social: 100 €
Siège social : 34 rue de Sembert, 58500 Clamecy
Objet : Propriété, gestion et administration de tous les biens et droits immobiliers
Gérant : M. Olivier Jeannot demeurant 34 rue de Sembert, 58500 Clamecy
Durée : 99 ans
Cession des parts : Librement cessible à condition d'obtenir l'agrément des associés. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580910102

Par acte sous seing privé en date à Cosne sur Loire le 30 Janvier 2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ECOSYSTEME
Objet : En France et dans tous pays, pour les professionnels, les particuliers et tous organismes publiques, para-publics, associations de toute sorte, négoce de tous matériels et notamment matériel pour décalaminer les moteurs de tous véhicules de toutes catégories incluant voitures, poids lourds, véhicules industriels, de manutention, levage et divers, matériels pour le traitement de l'eau, économie d'électricité (ecogest) et économie de carburant (RHP).
Siège social : 24, rue Saint Agnan, 58200 Cosne sur Loire
Capital social : 100.000 Euros divisé en 1.000 actions de 100 Euros chacune
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Président : Monsieur Pascual Fernandez demeurant 2, bis rue de Croix Janvier, 58200 Cosne sur Loire
Admission aux Assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : les cessions d'actions sont libres.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580910103

RECTIFICATIF

RECTICATIF à l'annonce parue le 22/02/2013
dans son n°1206
dans le journal TERRES DE BOURGOGNE

Objet :
Il a été écrit :
1/ Société :PHARMACIE DEVILLE PARTHIOT
2/ A pris acte de la démission de Mme Elisabeth Deville de ses fonctions de cogérante, Mme Brigitte Parthiot restant seule gérante.
Il fallait lire, respectivement :
1/ Société :PHARMACIE DEVILLE PARTHIOT, SNC
2/ A pris acte de la démission de Mme Elisabeth Deville de ses fonctions de cogérante, Mme Brigitte Parthiot restant seule gérante et Mme Deville n'étant plus associée de la société suite à un acte de cession de la totalité de ses parts.
Le reste de l'annonce est inchangé.

AL580910097

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale
Agrément N° 2658
Siège social : 1, route de Chauvigny.
86500 Montmorillon
Adresse Postale :
48, avenue de l'Europe - BP 80095
86502 Montmorillon cedex

CONVOCATION AG PLENIERE ORDINAIRE

Nièvre - Cher - Indre-et-Loire - Maine-et-Loire - Vendée - Loire-Atlantique - Charente-Maritime - Gironde - Dordogne - Creuse

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ;
1 - Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle ; Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 28.03.12 ; Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2011/2012; Examen des comptes ; Rapports du Commissaire aux Comptes ; Approbation des comptes ; Quitus aux Administrateurs ; Affectation du résultat de l'exercice ; Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ; Approbation des conventions entre les Administrateurs et la Coopérative ; Constatation variation capital social souscrit ; Questions diverses.
2 - Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière
Cette Assemblée se tiendra
Le Mercredi 20 Mars 2013 à 09 H 30
Marché aux bestiaux
Av Louis et Auguste Massé-D2076
18600 Sancoins
L' AG des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra le 27 mars 2013 à 14 h à l'ALLIANCE PASTORALE, Avenue de l'Europe, 86500 Montmorillon sur l'ordre du jour prévu ci-dessus par les Assemblées de Section aux points 1 et 2.
Le Président, Hervé de MONVALLIER.
Les associés ont la faculté, à partir du 15è jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Adm. aux associés coopérateurs, rapport sur la gestion du groupe le cas échéant, texte des résolutions proposées, rapport général du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande

AL580910077

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL E.S.A.

SARL au capital social de 8 000 Euros
Siège social : Plaine Souris
Route de Saint-Laurent
58200 Cosne Cours sur Loire
385 037 775 R.C.S. Nevers

Dissolution
Le 31 janvier 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2013. Monsieur Stéphan Andries demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) Plaine Souris, Route de Saint-Laurent, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Cosne Cours sur Loire (58200) Plaine Souris, Route de Saint-Laurent.

AL580910087

CHIRINE

SARL au capital de 5000 €
Siège social :9 Rue Saint Louis,
58120 Château Chinon
504 052 036 RCS Nevers

L'AGE du 31/01/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Sebihi Khadija, demeurant 18 Rue du Perthuy d'oiseau, 58120 Château Chinon Ville, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL580910109

ALLURE COIFF'

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social: 2 rue Saint-Louis
58600 Fourchambault
530 062 439 RCS Nevers

Décision: Décision de l'associée unique du 31 janvier 2013 Objet: Dissolution anticipée de la société
L'associé unique statuant, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société.
Pour avis.

AL580910110

NON DISSOLUTION

LA PICHEROTTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue du 19 Mars 1962
58230 Moux en Morvan
R.C.S. Nevers 508 897 568

Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2012 la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce. La gérance.

AL58099909

SARL MM HOTELLERIE

Au capital de 10 000 €
Siège social : 14 rue Claude Tillier
58000 Nevers
514 085 489 RCS Nevers

Suivant décisions de l'A.G.E du 15 octobre 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223.42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

AL580910095

TRANSFERT DE SIÈGE

HOME TECHNOLOGY

SAS au capital de 59.520 €
Siège social : 6, place de la République, 58270
Saint Benin d'Azy
513 326 819 RCS Nevers

Le Président a décidé le 10 janvier 2013 de transférer le siège social au 47 bis rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers à compter de ce jour.
RCS Nevers

AL580910104

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

SOCIETE DES TRANSPORTS ROUZEAU ET ASSOCIES

SAS au capital de 141.000 €
Siège social : 9, rue du Champ de Foire
58800 Corbigny
437 788 466 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15 février 2013 a désigné la Société AEC Audit et Commissariat, 40 av. du Gl de Gaulle, 03100 Montluçon, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Xavier Huguet, dt Résidence Kennedy, 34-36 rue du Pont Bordeau, 45800 Saint Jean de Braye, démissionnaire de son mandat.
Pour avis, la Présidence, AMISTAD DEVELOPPEMENT

AL580910099

VENTE

Avis est donné, en application de l'article L.331-19 du code forestier, de la vente de la parcelle ci-après:
Parcelle de futaie; commune de Dun les places, Nièvre, 58230
Cadastrée: YB n°103 - Le Beauregard - 00ha98a20ca Moyennant le prix de mille Euros (1000, 00€) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus à la charge de l'acquereur.
Aux charges et conditions ordinaires et de droits en la matière.
Les propriétaires des parcelles boisées contigües, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaitre à :
La 'SCP COUTANCE LELIEVRE', Notaire à Avallon (89200), 13 rue Nicolas Caristie.
Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent avis.

AL580910086

SCP. «Bernadette Larive-Bruandet et Sylvie Guyard»
Notaires associes
à Châtillon en Bazois (58110),
3 rue St Goar
Bureaux annexes à la Machine,
Saint Saulge et Moulins Engilbert

Avis est donné de la vente par :
1°) Madame Simonne Alice Goudier, retraitée, demeurant à Chaumard (Nièvre), lieudit « Courgermain », veuve en premières noces non remariée de Monsieur Constant Alexis Marie
2°) Monsieur Serge André Joseph Marie, retraité, demeurant Decize (Nièvre), 20 Rue des Pendants.
De :
Commune de Chaumard
Cadastrées :
- section B n° 607 « Crots de la Borne » pour 29 a 02 ca
- section B n° 608 « Crots de la Borne » pour 13 a 48 ca
- section B n° 611 « La Grande Couture » pour 1 ha 40 a 60 ca
- section B n° 612 « La Grande Couture » pour 62 a 50 ca
Prix : 4.500 euros.
Les personnes concernées, bénéficiant d'un droit de préférence, doivent le faire auprès de la SCP LARIVE-BRUANDET et GUYARD, dans un délai de 2 mois à compter de la parution de la présente annonce, par lettre recommandée avec avis de réception.

AL580910090

VENTE DE PARCELLES BOISÉES - DROIT DE PRÉFÉRENCE

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants : à Cosne Cours Sur Loire (58200)
Diverses parcelles de bois et taillis.
Cadastrées, savoir :
Section : D N° 617 Lieudit: Les Crots Blots Surface :00 ha 04 a 50 ca
Section :H N°137 Lieudit: Champs des Tailles Surface :00 ha 02 a 70 ca
Section :H N°374 Lieudit: Champs de la Mare Surface :00 ha 23 a 80 ca
Section :H N°515 Lieudit: Pres de la Noue Surface :00 ha 04 a 65 ca
Section :H N°871 Lieudit: Pres de la Noue Surface :00 ha 05 a 25 ca
Section :BH N°87 Lieudit: Sur les Pres Menard Surface : 00 ha 32 a 30 ca
Section :BK N°162 Lieudit: Les Ouches Surface :00 ha 09 a 27 ca
Section :BK N°544 Lieudit: Les Pres Pottins Surface : 00 ha 05 a 12 ca
Section :BO N°142 Lieudit: Les Trottes Lièvres Surface :00 ha 01 a 55 ca
Section :BO N°415 Lieudit: Les Trottes Lièvres Surface :00 ha 01 a 54 ca
Section :BP 294 Lieudit:Champs sous Fouilleux Surface :00 ha 04 a 97 ca
Section :BP N°575 Lieudit: Champs sous Fouilleux Surface :00 ha 02 a 50 ca
Section :D N°721 Lieudit: Les Crots Blots Surface : 00 ha 10 a 92 ca
Section :H N° 143 Lieudit: Champs des Tailles Surface :00 ha 02 a 30 ca
Section :H N°868 Lieudit: Les Sablons Surface :00 ha 06 a 73 ca
Section :H N°869 Lieudit: Champs des Tailles Surface :00 ha 03 a 26 ca
Section :H N°914 Lieudit: Champs des Tailles Surface :00 ha 31 a 95 ca
Section :BK N°532 Lieudit: Les Gaudrys Surface :00 ha 01 a 20 ca
Section :BL N°272 Lieudit: Les Jouanels Surface :00 ha 03 a 38 ca
Section :BL N°274 Lieudit: Les Jouanels Surface :00 ha 07 a 16 ca
Section :BL N°452 Lieudit: Les Corty Moreau Surface :00 ha 02 a 70 ca
Section :BL N°457 Lieudit: Les Jouanels Surface :00 ha 06 a 38 ca
Section :BL N°460 Lieudit: Les Jouanels Surface :00 ha 07 a 98 ca
Section :BM N° 9 Lieudit: Les Guérins Surface :00 ha 04 a 16 ca
Section :BO N°270 Lieudit: Les Trottes Lièvres Surface :00 ha 01 a 52 ca
Section :BO N°490 Lieudit: Les Trottes Lièvres Surface :00 ha 03 a 11 ca
Section :BO N°549 Lieudit: Les Trottes Lièvres Surface :00 ha 02 a 68 ca
Section :BP N°586 Lieudit: Champ du bois facon Surface :00 ha 14 a 26 ca
Section :ZM N°42 Lieudit: Les Rompis Surface :00 ha 04 a 40 ca
Total surface : 02 ha 12 a 24 ca
Moyennant le prix de Trois Mille Cent Quatre Vingt Trois Euros et Soixante centimes (3.183,60 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise en possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en Mairie de Cosne sur Loire, pour faire connaître à Maître Christophe THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire (58200) 14 rue Maréchal Leclerc, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.
Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la délibération d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.
Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droit de préemption qui seront purgés après le présent droit de préférence.
Rappel de l'article L 331-12 alinéa 3 : lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL580910093

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche - B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SAS CAPELLI

Anciennement CAPELLI ET FILS
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Bazoches
89450 Domecy sur Cure
RCS Auxerre 394 148 654

Avis de transformation et de changement de dénomination
Avis de changement de dénomination
Et de transformation
Aux termes d'une délibération en date du 19 février 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décider de modifier la dénomination sociale de la société et statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société est SAS CAPELLI
L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.
Monsieur Xavier Capelli et Monsieur Cyrille Capelli, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Président de la société : Monsieur Cyrille Capelli demeurant Route de Bazoches 89450 Domecy sur Cure
Directeur : Monsieur Xavier Capelli demeurant 5 route de Culêtre 89450 Domecy sur Cure
Pour avis
Le Président

AL890910090

STÉ REVENIAUD PHILIPPE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 9 rue de la Grauche
89100 Villeroy
442 012 217 R.C.S Sens

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 18 février 2013, il a été décidé :
- de transférer le siège social de Villeroy (89100) 9 rue de la Grauche à Villeroy (89100) 6 rue de la Croix St Marc, à compter de ce jour
- d'étendre l'objet à l'activité d'électricité industrielle,Plomberie, chauffagiste, plaquiste et maçonnerie.
Les articles 4 et 2 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, la gérance

AL890910098

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 février 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AGIR ECO HABITAT
Capital : 5 000 €, divisé en 5 000 actions de 1 €.
Siège social : 4 rue des Chaponnières 89100 Gron
Objet : Rénovation, isolation et hydrofugation de toiture, entretien et protection des façades.
Durée : 99 ans.
Président : M. Telmo Amaral, demeurant à Véron (89510), 3 rue Moreau.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890910085

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée ECBM 89, au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Villiers/Tholon (89) 15, rue du Milieu, ayant pour objet le marchand de biens ; l'achat, l'administration, l'exploitation, la location et la mise en valeur, la réalisation de travaux, la construction et le lotissement de tous terrains et immeubles ; dont le gérant est M. Christophe Eternot, 2, rue du Puits, Beaudemont, Villeneuve-Sur-Yonne (89). Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL890910091

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FMDS
Capital : 2 000 €, divisé en 200 parts de 10 €.
Siège social : 21, allée des Arcades 89100 Paron
Objet : Terrassement, maçonnerie générale et Rénovation.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Fernando Ferreira demeurant à Paron (89100), 21 allée des Arcades.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890910100

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cuy en date du 07/02/2013, il aété constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : B.S.P
Siège social : 15 bis rue Colette, Cuy (Yonne)
Objet : peinture en bâtiment et tous corps de métiers en bâtiment ; entreprise de bâtiment en général.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Saïd Bahammou, demeurant 15 bis rue Colette, Cuy (Yonne),
Immatriculation : au registre du commerce et des société de Sens.
Pour avis et mention, la gérance.

AL890910101

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 février 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : CTD
Siège social : 19 boulevard du Pont Neuf , 89100 Sens
Forme : SARL
Nom commercial : commissionnaire de transport et de déménagement
Capital : 45000 €
Objet social : transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destines au transport de marchandises à l'aide de véhicules de tous tonnage.
Gérance : Monsieur Fateh Mourad, 01 allée Georges Sand, 93150 Le Blanc Mesnil
Cogérant : Monsieur Moustapha Dime, 60 boulevard Serurier, 75019 Paris
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890910107

Avis est donné de la constitution, par acte S.S.P en date du 20/02/2013, de la société DIOT AUTOMOBILES, SAS au capital de 15 000 €, dont le siège social est à Villiers-Louis(89320), 15, rue Colatte, ayant pour objet : achat, vente, location, entretien, de tous véhicules de tourisme, utilitaires, industriels, 2 roues, neufs ou d'occasion ; mécanique auto. Sa durée est de 99 années. Tous associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le président est Mr. David Diot, domicilié à Villiers Louis (89320), 15 rue Colatte. La société est immatriculée au RCS de Sens.

AL890910106

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 février 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : M.D TERRASSEMENT
Siège social : les ledets, louesme, 89350 Champignelles
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 5000 €
Objet social : Travaux de terrassement courants, tranchée, drainage, assainissement individuel, canalisation, vrd privatifs, travaux préparatoires. Travaux de démolition. Services d'aménagement paysager
Gérant : Monsieur Dominique MARCHAL, les ledets - louesme, 89350 Champignelle
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890910110

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Avis de constitution
Suivant acte SSP en du 18 février 2013 constitution de la SARL :
Dénomination sociale : LE ROYAL
Capital social : 10 000 Euros
Siège social : 8-10, Avenue Gambetta 89000 Auxerre
Objet : L'exploitation de restaurants,
Gérant : Mr Liwen Hu, 9, rue Saint Gervais à 89000 Auxerre
Durée : 50 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL890910094

CONVOCATION

Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne
20 avenue de la paix
89000 St Georges sur Baulches

ASSEMBLEE GENERALE 2013

CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera :
le samedi 20 avril 2013, à 8 h 45, à AUXERREXPO (CONGREXPO)
Rue des Plaines de l'Yonne à Auxerre
Ordre du jour
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : 8 postes à pourvoir
- Secteur n° 1 : 2 postes (dont 1 poste avec fin de mandat en 2016)
- Secteur n° 2 : 1 poste
- Secteur n° 3 : 1 poste
- Secteur n° 4 : 2 postes
- Secteur n° 5 : 2 postes

(Les listes et situations géographiques des secteurs peuvent être adressées sur simple demande)
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 avril 2012
- Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
- Rapport des Commissions Fédérales
- Bilan des projets associatifs
- Etude Petit Gibier
- Marais de la Vallée de la Druyes
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012 (documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
- Affectation du résultat
- Nomination des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant (exercices 2013/2014 à 2018/2019)
- Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
- Approbation du budget 2013/2014 (documents consultables au Siège de la Fédération)
- Vote des diverses résolutions
- Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
- Examen des vœux
- Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2013/2014, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
- Questions diverses

Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :

Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration **par écrit** à un autre adhérent. Selon les dispositions du Règlement Intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2003 et modifié le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, **vingt jours avant celle-ci**, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura **collé son timbre-vote (code barre)**, pour être inscrit sur la liste électorale.

Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.

Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix **par écrit** à un autre adhérent.

La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.

Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs (50 maximum) en vue de l'assemblée générale doivent, **vingt jours avant la date de celle-ci** (le cachet de la Poste faisant foi), adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent et les timbres-vote des personnes qu'ils représentent. La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.

Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.

En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée Générale, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours, adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération **vingt jours avant la date prévue pour cette séance.**

Election des membres du Conseil d'Administration : (article 5 des Statuts et article 5 du Règlement Intérieur)
Ne peut être candidat au conseil d'administration :
1° Toute personne qui n'est pas membre de la fédération ;
2° Toute personne détentrice d'un permis de chasser validé depuis moins de cinq années consécutives ;
3° Toute personne étant ou ayant été depuis moins de trois ans soit appointée par la fédération, soit chargée sur le plan départemental de son contrôle financier ;
4° Toute personne exerçant de façon habituelle, directement ou indirectement, une activité commerciale à caractère cynégétique avec la fédération ;
5° Toute personne ayant été condamnée depuis moins de cinq ans pour une contravention de la cinquième classe ou pour un délit à raison d'infraction aux dispositions réglementaires ou législatives relatives à la chasse ou à la protection de la nature ;
6° Toute personne étant déjà administrateur d'une autre fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs.
Pour être recevables, les candidatures au conseil d'administration, y compris celles des membres sortants, doivent être adressées, **par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception,** au secrétariat de la fédération départementale des chasseurs **au moins vingt jours avant l'assemblée générale.**
Tout candidat doit, à cette occasion, formuler une déclaration sur l'honneur indiquant qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité. Il indique le secteur géographique (pour le secteur 1, en précisant obligatoirement « candidature pour poste fin de mandat en 2016 » ou « candidature pour poste fin de mandat en 2019 »), ainsi que la ou les forme(s) d'organisation des territoires de chasse qu'il entend représenter (association de chasse dite communale et/ou privée). Il doit justifier qu'il est soit domicilié ou résident sur le secteur, soit qu'il est titulaire d'un droit de chasser sur le secteur considéré.
Date limite de dépôt des candidatures : 30 mars 2013, le cachet de la Poste faisant foi.
Le Président
O. LECAS

AL890910104

DISSOLUTION LIQUIDATION

EDDY

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 13 grande rue,
89190 Pont-sur-Vanne
480 573 286 RCS de Sens

L'AGE du 15/01/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/01/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Lenoir Philippe, demeurant 18 rue jean Geoffroy Conrath, 67200 Strasbourg, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée 18 rue jean Geoffroy Conrath, 67200 Strasbourg.
Modification au RCS de Sens

AL890910095

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré, 77950 Rubelles

VITAL ENERGIE

SARL en liquidation
au capital de 8000 euros
Siège : 4 rue de la Tuilerie - 89100 Aligny
501267017 RCS Sens

Clôture de liquidation
Le 14/02/2013, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation, a prononcé la clôture de la liquidation.
Dépôt légal au GTC de Sens.

AL890910096

FAVRAZ TECHNOLOGIES

SARL Unipersonnelle au capital
de 2000 Euros
10 Quai Jean Moulin - 89100 Sens
528323793 R.C.S. Sens

Par décision du Gérant en date du 31 décembre 2012 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Paul Ollion 10 Quai Jean Moulin, 89100 Sens, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Sens

AL890910099

EDDY

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 13 grande rue,
89190 Pont-sur-Vanne
480 573 286 RCS de Sens

L'AGO du 22/02/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 22/02/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL890910102

AD'HOC

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social : 3 Route de Vaudeurs,
89190 Les Sièges
405 047 630 RCS Sens

L'AGE du 31/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme Floch Marie José, demeurant 3 Route de Vaudeurs, 89190 Les Sièges et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 31/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Sens

AL890910109

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEV BELVIGNE

Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 10 000 euros
Siège social : Ferme du Petit Virey
89700 Molosmes
529 046 765 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 10 Décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la Ferme du Petit Virey, 89700 Molosmes au 8 Rue Tour de l'Eglise, 89800 Fyé à compter du 1er janvier 2013.
Pour avis
La Gérance

AL890910093

GLAZING BUS & TRUCKS IDF

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs,
89140 Gisy les Nobles
751 773 664 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 décembre 2012, il a été décidé à compter du même jour, de transférer le siège social Rue Albert Einstein, 77480 Bray-sur-Seine.
Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS de Melun

AL89099921

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 07/02/2013 :
M. Etienne Roger **Tavelin** célibataire, décédé le 17/07/2012 à Auxerre, réf 13-5197
- en date du 15/02/2013 :
Mme Madeleine Blanche **Trébuchet** veuve Tortuel, décédée le 20/05/2012 à Tonnerre, réf 13-5218
M. Georges Lucien **Vasseur** divorcé, décédé le 05/04/2010 à Auxerre, réf 13-5219
M. Clotaire Robert **Decrémère** marié, décédé le 23/12/2011 à Auxerre, réf 13-5220
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL890910097

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CABINET INFIRMIER DE L'ARMENCON

Société civile de moyens
au capital de 400 €
Siège social : 8A rue des Prés
89400 Cheny
499 323 111 RCS Auxerre

Suivant délibérations de l'AGE du 17.12.2012, les associés ont décidé de nommer à compter du 17.12.2012, en qualité de gérante et, ce pour une durée illimitée, Mme Christelle Coquille née Termote, demeurant 21 rue du Vallon 89400 Cheny, en remplacement de Mme Maryvonne Bourgoing née Jutigny, démissionnaire à compter du 17.12.2012.
Mention en sera faite au Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL890910103

GLAZING BUS & TRUCKS IDF

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social : 5, rue des Pêcheurs,
89140 Gisy-Les-Nobles
751 773 664 RCS Sens

Aux termes des délibérations de l'AGM du 7 septembre 2012, la collectivité des associés a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Patrick Lambert, demeurant 25 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy-Les-Nobles, en remplacement de Monsieur Antoine Becerra, démissionnaire, et ce à compter du même jour.
Modification au RCS de Sens

AL890910111

Terres de Bourgogne
Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément



Vos rendez-vous formation

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR pour les maitres de stage :
Les 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune
14 mars et 11 avril à la MFR Quétigny - Quétigny
Contact :
Pascal Maréchal - MFR Liernais - 03 80 84 41 60
Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Vincent Desserey – MFR Quétigny – 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 21 mars et 4 avril 2013 – lieu selon les inscriptions
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

21 Maîtriser la reproduction en élevage laitier

- Analyser ses résultats liés à la reproduction en tenant compte de ses atouts et contraintes.
- Identifier les principaux facteurs influençant les performances de reproduction.
- Réfléchir à un plan d'action.

Lieu et date : 11 et 18 mars 2013 - Avot
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage en partenariat avec Elva Novia
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Elevage

21 Droit du travail : de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.

Lieu et date : 19 et 28 mars 2013 - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Sébastien Gautier - FDSEA21

21 La conduite d'un troupeau avec un robot

- Réfléchir à l'installation d'un robot de traite dans un bâtiment.
- Apprendre à conduire un troupeau laitier avec un robot de traite.

Lieu et date : 20 et 26 mars 2013 - lieu à définir
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Jean François Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage

58 Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 21 mars à Decize et les 26 et 28 mars à Moulins-Engilbert, les 4 et 8 avril à Nevers, les 11 et 15 avril à Clamecy, les 16 et 18 avril à Corbigny, les 23 et 25 avril à Decize et les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Mauvaises herbes Savoir les reconnaître

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur « mauvaises herbes: savoir les reconnaître » le jeudi 21 mars 2013, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, en salle, à Nevers. Programme: les adventices rencontrées dans la Nièvre, les clés de détermination pour les reconnaître, l'efficacité des matières actives... Cette journée peut être complétée par celle sur la reconnaissance des maladies, programmée au mois de mai. Tarifs et conditions de vente sur demande. Renseignements: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

58 Homéopathie Initiation

Cette formation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les Actrices nivernaises, se déroulera les 21 et 22 mars 2013. Elle propose d'aborder l'homéopathie en général: connaître les principes généraux, faire face aux situations quotidiennes, savoir observer les symptômes pour préparer une consultation chez un homéopathe, savoir utiliser des remèdes courants... Tarif: 0 euro grâce à un cofinancement du Vivea et du FEADER (chèque de caution de 50 euros demandé et restitué après la formation). Inscriptions avant le 21 février. Renseignements: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

58 Protection intégrée Des leviers pour réduire les intrants

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation sur le thème « protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants », sur 3 jours, les 8 et 26 avril et 7 juin 2013 à Nevers. Les objectifs pédagogiques sont de connaître les leviers et stratégies agronomiques pour concevoir des systèmes de culture et itinéraires techniques moins dépendants et plus économes vis-à-vis des intrants; et d'évaluer les performances techniques, économiques, environnementales du système de culture. La méthode sera constituée d'apports théoriques, d'échanges de pratiques, de visites d'exploitation en système de culture intégré, d'une visite d'expérimentation et d'un atelier de co-conception de système de culture intégré avec évaluation des performances. Contact: Céline Beauvois, responsable de stage, au 03 86 93 40 55 ou mail: celine.beauvois@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de trois jours sur « l'alimentation et l'homéopathie vétérinaire », les 15 et 16 avril et 6 mai 2013 à Nevers, avec l'intervention du Dr Joseph Dabeux. Les objectifs pédagogiques sont les suivants: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM; changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires; connaître les principes généraux de l'homéopathie; faire face aux situations quotidiennes; observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe; à partir d'une étude de ce qu'il faut observer, répondre aux questions Comment, pourquoi, à quel moment, de quelle manière entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique. Contact: Raphaël Sotty, conseiller à la chambre d'agriculture, au 03 86 93 04 20 ou raphael.sotty@nievre.chambagri.fr.

Entretenir ses vergers dans le Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Organisés en partenariat avec l'Association des Croqueurs de Pommes section Auxois-Morvan, et la Société d'histoire naturelle d'Autun pour le stage du 1er juin, ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits chaque année.
Le Parc naturel régional du Morvan propose donc de participer :
- Le samedi 23 mars 2013, de 10h à 17h, à un stage de taille des arbres fruitiers.
- Le samedi 1er juin 2012, de 10h à 17h, un stage sur les insectes et les maladies de nos vergers (parasites et associés, moyens de lutte et de contrôle).
Ces stages se dérouleront à l'Espace Jean Bertin à Saulieu (21). Toutefois, le nombre de places est limité, d'où une inscription au préalable indispensable (5€/pers./stage). Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme de la Maison du Parc.
Tél. : 03 86 78 79 57

Sécurité au travail

Ue référent sécurité pour prévenir les risques

La loi de janvier 2012 impose à tous les employeurs d'établir des fiches pénibilité pour chaque salarié et d'avoir un référent sécurité dans chaque exploitation pour être en conformité avec la réforme sur la santé et le travail. Animateur prévention, référent sécurité, cette nouvelle fonction est devenue avec la progression des risques au travail au sein des exploitations un poste clef, le plus souvent détenu par des responsables qualité, d'équipes, des chefs d'entreprises : *«La mission d'un référent sécurité au sein d'une exploitation comporte un double enjeu : humain et réglementaire. L'animateur a une obligation de sécurité vis-à-vis des salariés et des saisonniers. Il doit pouvoir prévenir et analyser un accident du travail. Il doit se tenir informé des règlements dans ce domaine»* explique Martine Zurbach du service prévention de la MSA Alpes Vaucluse. La caisse de la MSA Alpes Vaucluse a été l'une des premières caisses sur le territoire national à mettre en place des formations d'animateurs prévention. *«170 entreprises agricoles ont fait suivre cette formation d'animateur prévention à leurs salariés. Depuis 8 ans, nous avons formé environ 200 salariés. Le service de la MSA a mis en place cette formation pour accompagner les chefs d'entreprises dans le suivi de la réglementation sur la sécurité et de la pénibilité»* reconnaît Martine Zurbach de la MSA Alpes Vaucluse.



Aujourd'hui, la MSA met en avant une nouvelle notion, celle du *«presqu'accident»*, afin d'anticiper de futurs vrais accidents de travail.

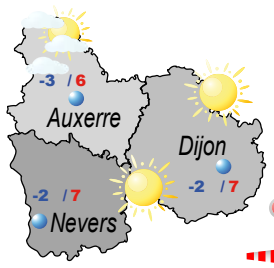
Être à l'écoute des saisonniers et des salariés permanents

Réduire la pénibilité, prévenir les risques d'accidents, la MSA met aujourd'hui l'accent sur la notion de *«presqu'accident»*. Après avoir suivi une formation de 4 jours en 2008 comme animateur prévention à la MSA Alpes Vaucluse, Bénédicte Galluci, chef de culture, porte la casquette de référent sécurité au domaine viticole de la Verrière, chêne bleu, au Crestet : *«La notion de presqu'accident est nouvelle. Si on frôle 2 à 3 fois un accident à la cave ou dans les vignes, il y a un risque exponentiel d'accident qu'il faut prendre en compte. Il faut revoir notre manière de travailler. Au domaine, on essaye de noter tous les presqu'accidents, d'en parler dans le courant de l'année avec nos 4 salariés permanents et en fin de vendanges avec notre vingtaine de saisonniers»*.
Quelle est la fonction première d'un référent sécurité ? *«En tant que référent sécurité, je m'efforce d'être à l'écoute des saisonniers en début de vendanges. Avant les vendanges, j'organise une réunion en indiquant les risques d'accidents sur l'exploitation, en présentant le document unique qui rappelle les risques potentiels liés à chaque poste. Il est plus difficile de faire passer le message sur la sécurité aux saisonniers occasionnels, car ils n'ont pas conscience du danger. Ils s'arrêtent souvent à l'aspect festif des vendanges. En règle générale, dans le cours des vendanges, les saisonniers remontent les informations en matière de sécurité. Depuis que l'on fournit des gants de dextérité, on a réduit sensiblement les coupures. Cette formation a provoqué des changements de comportement au sein de l'exploitation, car on est obligé de faire un bilan 2 à 3 fois/an, de relever les suggestions. Il y a dorénavant plus d'échanges entre les salariés et l'animateur. Je dois penser à la prévention, à aller plus loin que le simple fait de remettre aux salariés et saisonniers du matériel de protection, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection. J'ai établi des fiches de pénibilité, de circulation des véhicules, de risques»* précise Bénédicte Gallucci. Au domaine de la Verrière, chêne bleu, (130 ha dont 30 ha de vignes) on a très tôt pris conscience de l'importance de la sécurité, bien avant la législation. Bénédicte et son mari continuent de suivre les formations prévention sécurité de la MSA Alpes Vaucluse qui organise 2 cessions/an d'une journée sur un thème différent : le travail en hauteur, les TMS, la pénibilité, le renversement de tracteur… Le domaine a recensé 14 risques d'accidents en cave, 10 risques dans les vignes, 8 dans l'entretien des jardins et même des dangers dans la branche chambre d'hôtes.

PIERRE-LOUIS BERGER

▶ Prévisions **météo** du 1er au 07 mars

Vendredi 1er Mars



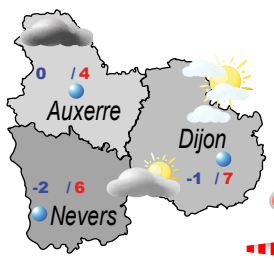
Belle journée
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages par endroits.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Aubin
Soleil : 07:42 - 18:52
Lune : 23:22 - 09:09

Samedi 2 Mars



Nuageux
Un ciel très nuageux et quelques éclaircies en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

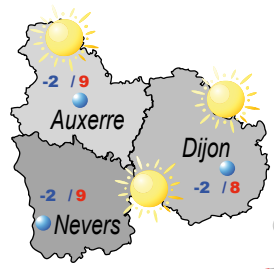
St Charles le Bon
Soleil : 07:40 - 18:53
Lune : N.C. - 09:45

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 3 Mars



Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux en perspective. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Gwénola
Soleil : 07:38 - 18:55
Lune : 00:32 - 10:27

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 au Mercredi 6 Mars :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 7 au Dimanche 10 Mars :

De nombreuses averses sont attendues.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

	9				2	6		8
				6			1	
				3	7			
8					9		3	
					8	5		
1			3	7				
2					5	1		
3								
7		6		9				2

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	7	6	1	5	2	4	8	3
4	8	1	3	6	7	5	9	2
3	5	2	8	4	9	7	1	6
2	9	7	6	3	5	1	4	8
5	4	8	9	2	1	3	6	7
6	1	3	4	7	8	2	5	9
7	3	9	5	8	4	6	2	1
1	6	4	2	9	3	8	7	5
8	2	5	7	1	6	9	3	4

▶ **Télévision** Sélection du 2 mars au 8 mars

Samedi 2

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.05 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Hier encore. Divertissement présenté par A. Sublet et Charles Aznavour, avec Salvatore Adamo, Anggun, Bénabar, Andréa Bocelli, Isabelle Boulay, Dany Brillant, Patrick Bruel, Lara Fabian, Agnès Jaoui, La Grande Sophie, Pascal Obispo, Axelle Red, Natasha Saint-Pier, Hélène Ségara, Tal, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Marthe Richard ★★. Téléfilm avec Clémentine Célarié, Arnaud Giovaninetti ⓾. *Fascinant.*
22.20 Jeanne Devère ★. Téléfilm avec Léa Drucker, Loïc Corbery, Jean-Yves Berteloot. *Très moyen.*
00.35 Appassionata «Françoise Hardy à contretemps».

ARTE
Fashion week
20.50 Signé Chanel ★★. *Un bel hommage aux petites mains.*
21.40 Karl Lagerfeld se dessine.
22.30 Le jour d'avant «Fendi».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.45 Rugby «Toulon/Toulouse».

Dimanche 3

TF1
20.50 Transformers ★★. Aventures (2007) de Michael Bay, avec Shia LaBeouf (2h20). *Spectaculaire, mais le scénario est faiblard.*
23.25 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Je reste ! ★★. Comédie (2003) de Diane Kurys, avec Sophie Marceau, Vincent Pérez, Charles Berling (1h38). *Amusant, mais assez complaisant.*
22.25 Non élucidé «L'affaire Michèle Gillet». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Lewis : «Une tâche indélébile», «L'oiseau de feu». Série avec Kevin Whately ⓾.
00.15 Madame Bovary ★★★. Drame en NB (1949) de Vincente Minnelli, avec Jennifer Jones, Louis Jourdan (1h49). *Une œuvre éblouissante.*

ARTE
20.45 Coco Chanel ★★. Téléfilm avec Shirley MacLaine, Barbara Bobulova, Sagamore Stévenin, Olivier Sitruck (3h02). (voir Sélection)
23.45 Twiggy «Le visage des 60's».

M6
20.50 Capital «Secrets et trésors cachés : La France vaut de l'or». Magazine présenté par T. Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Bahamas : Paradis en eaux troubles».
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Bordeaux».

Lundi 4

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Ennemis jurés» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Jean-Luc Reichmann. *Gentil.*
22.35 New York, unité spéciale ⓬.
01.20 Au Field de la nuit, avec Didier Van Cauwelaert, Guillaume Musso, Marie Dô, Jean-Gab'1, Marion Vernoux, Agnès Jaoui et Agathe Bonitzer.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre ★★. Série avec Angie Harmon ⓾. *Très prenant.*
22.55 Un œil sur la planète «La Birmanie, la promesse de l'aube ?».

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «Deux ans après Fukushima : L'énergie à quel prix ?». Magazine de F.-O. Giesbert, avec Julia Cagé et Fabrice d'Almeida.

ARTE
20.50 Nevada Smith ★★. Western en VO (1966) de H. Hathaway, avec Steve McQueen (2h11). *Excellent.*
22.55 La cité des jarres ★★. Thriller en VO (2006) de B. Kormatkur (1h31). *Excellent et plein d'humour, mais un peu sordide.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.45 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Spécial investigation «Sexe, business et politique : L'arme secrète». Documentaire ⓬.

Mardi 5

TF1
20.50 Dr. House : «Poupées d'amour», «Terreurs nocturnes», «Le divin enfant» ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Pas mal.*
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 La maison préférée des Français. Magazine présenté par Stéphane Bern.
22.45 Infrarouge XXL : «Nos seins, nos armes», «Viol, elles se manifestent». Documentaires ⓾.

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil ★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Très moyen.*
23.55 Maigret chez les riches ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer (1h32). *Prenant, mais languissant.*

ARTE
20.50 The gatekeepers ★★★. (voir Sélection)
22.30 Le monde après Fukushima ★★. *Terrible.*

M6
20.50 Alice au pays des merveilles ★★★. Conte (2009) de Tim Burton, avec Mia Wasikowska, Johnny Depp (1h44). (voir Sélection).
22.45 Edward aux mains d'argent ★★. Conte (1990) de Tim Burton, avec Johnny Depp (1h41). *Un superbe conte fantastique, drôle et romantique.*

CANAL +
20.55 Anonymous ★★★. Drame (2011) de R. Emmerich, avec Rhys Ifans (2h05) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 6

TF1
20.50 Person of interest : «La machine», «Besoin de personne», «Braquages». Série avec Jim Caviezel, Michael Emerson ⓾.
23.15 Breakout kings. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 La balade de Lucie ★★. Téléfilm avec Sandrine Bonnaire, Nicolas Gob, Mylène Demongeot, Jean-Pierre Lorit, Manuel Blanc (1h32). (voir Sélection)
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine avec Cyril Lignac, Fabrice Santoro et Mathilda May.

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «Affaire Merah : Itinéraire d'un tueur». Documentaire ⓾.
22.30 Pièces à conviction «Mohamed Merah : L'incoyable échec des services secrets français». Magazine avec Manuel Valls.

ARTE
20.50 Fenêtre sur l'été ★★. Comédie dramatique en VO (2011) de Hendrik Handloegten, avec Nina Hoss (1h29). *Original et émouvant, mais lassant.*
22.20 Au travail, corps et âme. Documentaire.

M6
20.50 Ma maison est la plus originale de France. Divertissement présenté par Stéphane Plaza, avec Aurélie Hémar, Mac Lesggy et Paolo Calia.

CANAL +
20.55 Football «PSG/Valence».

Jeudi 7

TF1
20.50 Section de recherches : «La mort en héritage», «Attraction fatale», «Le sauveteur». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari.
23.45 The whole truth. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Enquête sur les lycées professionnels», «Les branches esseulées : Trafic de femmes vietnamiennes en Chine».
22.15 Complément d'enquête «Transport aérien : La guerre est relancée». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 L'aile ou la cuisse ★★. Comédie (1976) de Claude Zidi, avec Louis de Funès, Michel Coluche (1h40). *Très amusant.*
23.10 Twist again à Moscou ★. Comédie (1989) de Jean-Marie Poiré, avec Philippe Noiret, Christian Clavier (1h45). *Décevant.*

ARTE
20.50 The hour (1 et 2/6) ★★. Série en VO avec Dominic West, Romola Garai. *Une plongée excellente dans le monde de la BBC et les années 50.*
22.50 Fukushima, chronique d'un désastre. Documentaire.

M6
20.50 60 secondes chrono. Divertissement de Alex Goude.

CANAL +
20.55 Dexter (7 et 8/12). Série ⓬.

Vendredi 8

TF1
20.50 Le grand concours des animateurs, avec Denis Brogniart, Catherine Laborde, Sandrine Quétier, Thierry Beccaro, Alexia Laroche-Joubert, Jérôme Bonaldi, Sophie Favier, Alexandre Debanne, Marie-Ange Nardi, etc.
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement avec Laury Thillman, Alain Bernard, Titoff, Arnaud Tsamere, etc.

FRANCE 2
20.45 Nicolas Le Floch «L'homme au ventre de plomb» ★★. Téléfilm avec Jérôme Robart, François Caron (1h44). *Excellent.*
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine de Frédéric Taddeï.
00.25 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Nolwenn Leroy.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Partir ! : Grand format». Magazine.

ARTE
20.50 Le déclin de l'empire masculin ★. Téléfilm avec Grégory Derangère (1h32). *Lourd et excessif.*
22.25 Sous un autre jour ★. Téléfilm avec Marthe Keller (1h45). *Émouvant, mais bien long.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Radiostars ★. Comédie (2012) de Romain Lévy, avec Clovis Cornillac, Manu Payet (1h38) ⓾. *Décevant et vulgaire.*

SÉLECTION


DR

■ **Alice au pays des merveilles** - Alice, 19 ans, est en âge de se marier. Dans un jardin, elle aperçoit un lapin vêtu d'un gilet. Qui mieux que Tim Burton pouvait transposer à l'écran l'univers de Lewis Carroll, en restant fidèle à son esprit ? Car le cinéaste est connu pour son univers singulier et extravagant, mais d'une grande créativité, qui lui permet des échappées oniriques dans des mondes imaginaires. En adaptant librement l'écrivain, il a laissé libre cours à son imagination débordante, d'autant plus que les Studios Disney ont mis à sa disposition un budget très important. Tim Burton offre un festival de décors et costumes éblouissants, avec des trouvailles visuelles sensationnelles. Quant aux personnages, entre le chapelier fou, qui change de couleur selon son humeur, la reine rouge, à la tête énorme, entourée de créatures difformes, etc, il y en a pour tous les goûts. Certaines scènes risquent d'impressionner les petits. ***Mardi 5, sur M6, à 20h50.***

■ **Coco Chanel** - Ce sont les premières années (et les premières amours) de Coco Chanel qui sont retracées dans ce téléfilm prestigieux. Shirley MacLaine est une Chanel mûre très convaincante, tandis que Barbara Bobulova révèle un vrai tempérament.
On suit cette fiction sans ennui, mais sans passion non plus, tant l'accent est mis sur les amours de l'héroïne, au détriment de son art. De plus, il y a beaucoup de longueurs. ***Dimanche 3, sur Arte, à 20h45.***

■ **The gatekeepers** - D'anciens directeurs du Shin Beth (le FBI israélien) de 1980 à 2011 racontent comment ils ont lutté contre le terrorisme. Ce documentaire est sidérant, tant ce que disent ces hommes, qui ne sont ni des défaitistes ni des traîtres, est impressionnant. Après avoir raconté ce qu'ils ont fait, ils critiquent la politique d'Israël qui ne s'intéresse qu'à la lutte contre le terrorisme et pas à la paix (mis à part Itzak Rabin). À voir et à méditer. ***Mardi 5, sur Arte, à 20h50.***

■ **Anonymous** - William Shakespeare est-il l'auteur de ses chefs-d'œuvre ? La question partage les historiens. Roland Emmerich prend le parti de l'auteur aristocrate dans ce film passionnant, qui fait revivre fastueusement le Londres de l'époque. On regrette une construction complexe, qui rend l'histoire un peu confuse. La thèse développée dans ce film n'est plus défendue par les historiens d'aujourd'hui. Mais qu'importe ! le spectacle est si beau. ***Mardi 5, sur Canal +, à 20h55.***

■ **La balade de Lucie** - La vie de Lucie a basculé le jour où son mari a été arrêté pour abus de biens sociaux. Pour se reconstruire, elle disparaît, en laissant ses enfants à sa mère. Sandrine Bonnaire illumine de sa présence cette histoire émouvante qui met en scène une héroïne irresponsable.
Il y a des scènes très émouvantes, mais il y a aussi des longueurs et invraisemblances. Cette héroïne, qui ne sait plus quoi faire de sa vie, est touchante. ***Mercredi 6, sur France 2, à 20h45.***

Vigne

Une vigne monument historique

Cas unique en France, l'Inventaire des Monuments historiques vient d'inscrire une plante cultivée. Cette vigne plantée dans le Gers au XIXe siècle a été épargnée par le phylloxéra… et les arrachages.


Pierrick Bourgault

Jean-Pascal Pédebernade et son père René, vignerons à Sarragachies dans le Val d'Adour (Gers), propriétaires de la parcelle. Leurs raisins sont vinifiés par la coopérative Plaimont producteurs.

La grand-mère de ma grand-mère disait déjà que c'étaient de vieilles vignes», se remémore René Pédebernade, 87 ans. Il continue à lier ceps et poteaux à l'osier, selon la méthode ancestrale. Autrefois, chaque famille de Sarragachies possédait son *«jardin de vigne»* planté de différentes variétés locales rouges et blanches et élaborait son vin *«de la maison»* - on dirait aujourd'hui *«de garage»*. Près du domicile des Pédebernade, ce jardin désormais classé présente plusieurs caractéristiques étonnantes.

Le premier regard révèle une plantation ancienne en pied double, le même piquet soutenant deux souches. Les ceps forment des carrés de 2 m afin que le cheval ou le bœuf puisse passer de tous côtés pour désherber ou labourer.

Les experts de Sup Agro Montpellier, de l'Institut Français de la Vigne et de l'Inra estiment son âge à près de deux siècles, soit une plantation vers 1 820.

Les ceps sont francs de pied, c'est-à-dire que le bois est planté directement dans le sol, sans porte-greffe *«américain»*. À l'époque, le phylloxéra n'avait pas encore ravagé les vignes européennes et c'est seulement à partir de 1 870 que les vignerons furent contraints de planter des pieds de vigne américains - résistants à cet insecte redoutable - sur lesquels ils greffaient leurs cépages locaux.

Pourquoi les vignes bicentenaires de Sarragachies ont-elles survécu à l'insecte ? Sans doute car le sol sableux empêche sa progression.

Patrimoine génétique…

L'analyse génétique de ces vestiges vivants révèle 20 cépages différents, dont 7 totalement inconnus. On y trouve même des vignes mâles - sans raisins - et des vignes femelles. Depuis longtemps, les vignerons sélectionnent des vignes hermaphrodites, à la fois mâles (pour féconder) et femelles (donnant les grappes).

Aujourd'hui, tous les cépages homologués sont hermaphrodites, aucun n'est mâle ou femelle. Ce véritable dinosaure végétal a survécu aux arrachages car, planté dans un jardin familial, il n'était pas soumis aux exigences de rentabilité et à la mode des cépages.

Dans ses autres parcelles, la famille Pédebernade produit du raisin, comme le millier d'autres membres de Plaimont producteurs.

Acteur majeur du paysage viticole, cette coopérative rassemble environ 5 300 hectares de vignes et livre 40 millions de bouteilles, pour un chiffre d'affaires global de 75 millions d'euros. *«Pour sauver ces vignes anciennes, deux raisons ont motivé Plaimont, révèle Olivier Bourdet-Pees, directeur général: Nous défendons les cépages locaux car ils ont grandi dans les conditions locales, avec les particularités du terrain et du climat. Ces cépages sont adaptés à notre climat, à nos 1000 mm d'eau par an. En 1950, les 20 cépages les plus plantés représentaient 47% de la production, aujourd'hui, 86% !»* L'héritage génétique, la biodiversité s'écroulent.

… et valorisation commerciale

Les cépages originels furent arrachés pour différentes raisons : leur rendement était trop faible, ils ne produisaient pas assez d'alcool, les vignerons se conformaient aux cépages autorisés et certifiés. Le souci de rentabilité à court terme, les incitations de l'administration et des conseillers agricoles ont autant détruit le vignoble que le phylloxéra ! Dans le domaine des semences, les mésaventures de l'association Kokopelli montrent la difficulté de préserver des variétés anciennes.

L'un des cépages inconnus répertoriés dans la parcelle de Sarragachies, et baptisé pédebernade n° 1 donne un vin à 7° seulement. Pour Olivier Bourdet-Pees, cette caractéristique offre un espoir : *«En Norvège, les taxes s'accroissent avec le degré d'alcool. Le vin à bas degré est une piste d'avenir»*. Réalisé à partir du cépage colombard, le Colombelle de Plaimont, blanc aux arômes floraux et fruités facile à boire, ne fait que 11,5°.

Les Britanniques apprécient particulièrement ce type de vins. La biodiversité favorise l'adaptation à un marché évolutif et diversifié, donc la rentabilité à long terme.

PIERRICK BOURGAULT

Dinosaure végétal

Une parcelle du cépage tannat, planté franc de pied vers 1871 a donné en 2012 la cuvée spéciale Vignes préphylloxériques : seulement 1 345 bouteilles numérotées, réservées à 55 euros pièce.

Œnotourisme

Tout au long de l'année, territoires et appellations organisent des événements pour le grand public.


Pierrick Bourgault

L'Armagnac, les Vins de Côtes de Gascogne, le Floc de Gascogne, le Madiran-Pacherenc de Vic-Bilh, les Côtes de Saint-Mont et les Côtes du Condomois proposent en été des promenades commentées dans les vignes, des visites de chais avec dégustation, des spectacles, les fêtes des vendanges… Le soir du 31 décembre a lieu la célèbre récolte nocturne du dernier Pacherenc du Vic-Bilh. La Ronde des alambics et la Flamme de l'Armagnac invitent à fêter l'eau-de-vie en hiver.

La biodiversité, notre assurance-vie

Investir dans les cépages d'hier pour inventer le vin de demain

L'inscription à l'Inventaire de la vigne de Sarragachies récompense une longue action de préservation du patrimoine génétique.
Jean-Paul Houbart (technicien à la coopérative de 1972 à 2006), André Dubosc (directeur de 1979 à 2008) et les viticulteurs inventorient depuis longtemps leurs vieilles parcelles avec des spécialistes en cépages, les ampélographes.
En 2002, Plaimont Producteurs ouvre à Pouydraguin son Conservatoire ampélographique où l'on replante des variétés locales anciennes, soit 120 groupes de 10 pieds. Cette population a été soumise à des tests génétiques et 12 cépages restent totalement inconnus. Selon Olivier Bourdet-Pees, *«Dans une viticulture mondiale standardisée, ces anciennes variétés locales garantissent la typicité de nos vins et l'avenir de nos appellations. Demain, certains de ces cépages signeront sans doute nos grands vins d'origine»*. P. B.


Pierrick Bourgault